

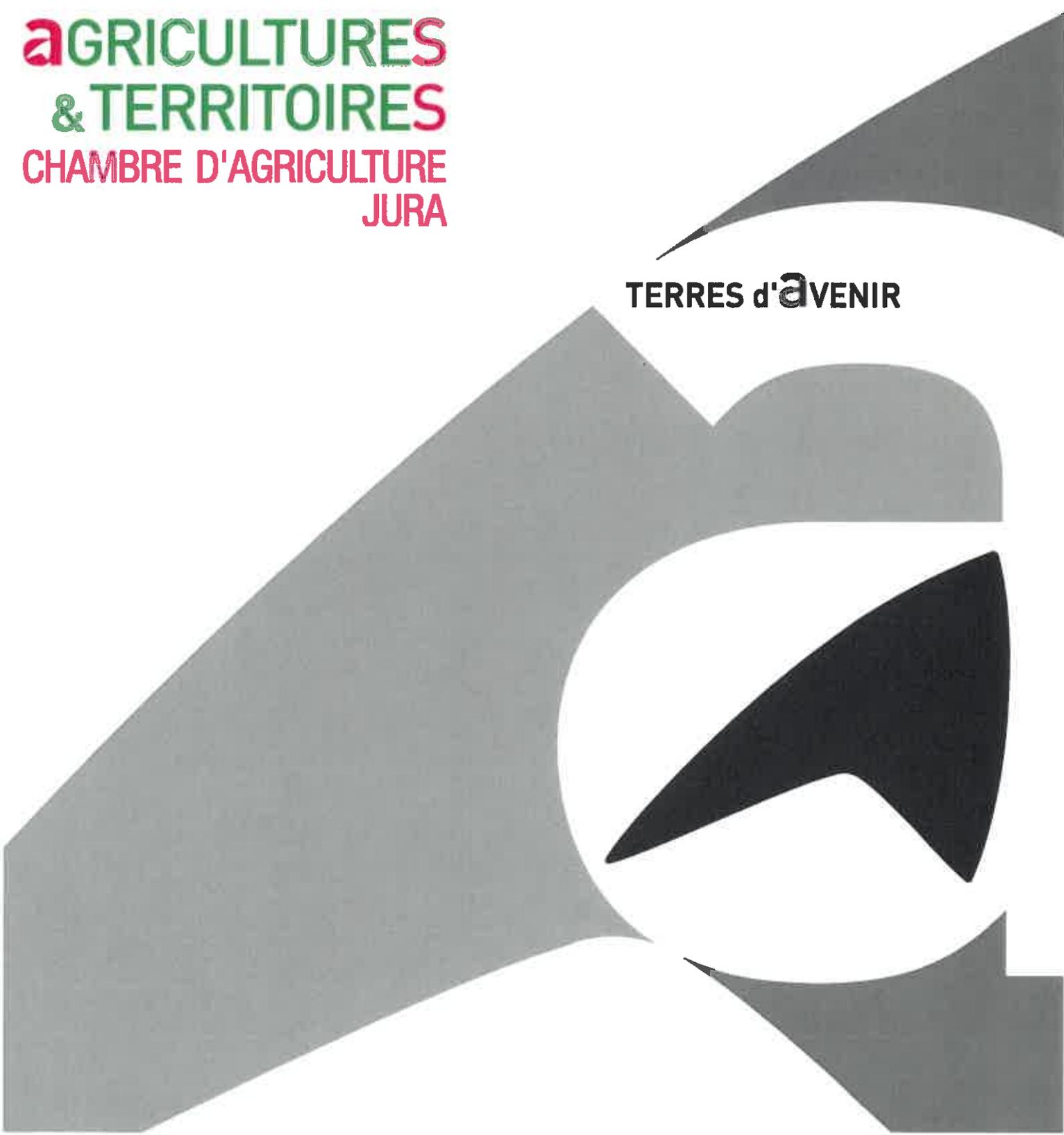
# Procès - verbal

## SESSION

Lons le Saunier

26 février 2018

**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
JURA



TERRES d'**a**VENIR

La Chambre d'agriculture du Jura s'est réunie pour tenir sa session le lundi 26 février 2018, au siège, à Lons le Saunier.

## **Présents**

Mesdames, Messieurs les membres de la Chambre d'agriculture du Jura,

Madame BAILLY Isabelle  
Monsieur BLONDEAU Olivier  
Monsieur BONGAIN Cédric  
Monsieur BOURGEOIS Patrick  
Monsieur BUCHET Christophe  
Monsieur CHALUMEAU Jacques  
Monsieur CHALUMEAUX Dominique  
Monsieur CHAUVIN Dominique (Mignovillard)  
Monsieur DELACROIX Rémy  
Monsieur DRUOT Eric  
Madame FAVIER Jocelyne  
Madame GIBEY Jeannine  
Madame GRILLET Christine  
Monsieur GROS Jean-Pierre  
Madame GROSSIORD Ellse  
Monsieur LAVRUT François  
Monsieur MARGUET Marcel  
Monsieur MATHIEU Alain  
Monsieur MOUGEOT Patrick  
Madame MURET Cécile  
Monsieur PERROT Frédéric  
Monsieur ROUX Georges  
Monsieur TONNAIRE Gilles

Messieurs les membres associés à la session de la Chambre d'agriculture du Jura,

Monsieur LAGALICE Christian Fédération départementale des chasseurs du Jura - président  
Monsieur ROHRER Jean-Marc ADFPA - président  
Monsieur SAIVE Nicolas Jeunes agriculteurs du Jura - président

## **Participaient également**

Monsieur ANTOINE Joël représentant le GVA de la Petite Montagne  
Monsieur CAIRE Nicolas Société de viticulture du Jura - président  
Madame CHAUVIN Marie-Christine Sénatrice  
Monsieur CHEVALLIER Yves DDT - chef du service économie agricole  
Monsieur DAUDE Alain CERFRANCE Alliance Comtoise - directeur  
Madame FATON Valérie Chambre de métiers et de l'artisanat du Jura - directrice  
Madame HUMBLOT Patricia Sténotypiste de conférences  
Monsieur CHEVROT représentant directeur DGFIP du Jura, GIROUDET Denis  
Monsieur PERRODIN Nicolas EVA Jura - président  
Monsieur ROCHE Jacky DDT du Jura - directeur  
Monsieur ROUGEAUX Etienne FDSEA - directeur  
Monsieur SERMIER Jean-Marie Député  
Monsieur VIGNON Richard Préfet  
Madame WURPILLOT Estelle DDT du Jura - directrice adjointe



## **Pour les invités**

Monsieur ALBERT Philippe	Conseil départemental du Jura - chef du service agriculture, eau et milieux naturels
Monsieur BALIQUE Pierre	Chambre d'agriculture de la Nièvre - directeur
Monsieur BARTHE David	Chambre d'agriculture de Saône et Loire - directeur
Monsieur BAEHLER Claude	PROMETERRE - président
Monsieur BERTRAND Eric	Chambre d'agriculture de la Nièvre - président
Monsieur BOULEC Jean-Marie	Fédération Franche-Comté MSA - directeur général
Monsieur BOURGEOIS Willy	Conseiller régional Bourgogne Franche-Comté
Monsieur BRULEBOIS Danielle	Députée
Madame BURRI Aline	GVA Champagnole – Salins les Bains - présidente
Monsieur CANTENOT Yves	Chambre d'agriculture de Haute-Saône - directeur
Monsieur CHALMIN Thierry	Chambre d'agriculture de Haute-Saône - président
Monsieur CHAMOUTON Michel	Chambre de métiers et de l'artisanat du Jura - président
Madame DALLOZ Marie-Christine	Député
Monsieur DAVID Franck	Conseil départemental du Jura - vice-président en charge de l'agriculture, du laboratoire départemental, de l'hydraulique, des milieux naturels, de l'énergie, des déchets et des vélo-routes
Monsieur DECERLE Christian	Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté - président
Monsieur DE CHASSEY Baudoin	CIVJ - directeur
Madame DE DOMINICIS Marie-Françoise	FDCL 25-39 - directrice
Monsieur DELACROIX Hervé	FDCUMA39 - président
Monsieur DELORME Jean-Louis	Crédit agricole de Franche-Comté – président
Madame DEPIERRE Valérie	Conseillère régionale Bourgogne Franche-Comté
Monsieur DEPUYDT Vincent	Chambre d'agriculture de Côte d'Or - directeur
Monsieur DE SEGONZAC Philippe	SAFER Bourgogne – Franche-Comté - directeur
Madame DESSEIGNE Nathalie	Conseillère régionale Bourgogne Franche-Comté
Monsieur DREVET Luc	Chambre de commerce et d'industrie du Jura - directeur
Madame DUFAY Marie-Guite	Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté - présidente
Monsieur FASSETNET Jérôme	Conseil départemental du Jura - président de la commission agricole
Madame FERRARI Jacqueline	Conseillère régionale Bourgogne Franche-Comté
Monsieur GROSSET Pierre	Conseiller régional Bourgogne Franche-Comté
Monsieur GUICHARD Philippe	INTERVAL - directeur
Monsieur GUISLAIN Benjamin	Parc naturel régional du Haut-Jura - directeur
Monsieur HALLIEZ Michel	Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté - directeur des ressources agricoles
Monsieur HENRIOT Claude	CERFRANCE Alliance Comtoise - président
Monsieur HENRIOT Etienne	Chambre d'agriculture de l'Yonne - président
Monsieur KEROURIO Erick	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Jura - directeur
Monsieur LAMBERGER Stéphane	Fédération départementale des chasseurs du Jura - directeur
Monsieur LANVIN Dominique	Banque de France - directeur
Monsieur LAVIER Vincent	Chambre d'agriculture de Côte d'Or - président
Monsieur LEFEVRE Jean-Philippe	Conseiller régional Bourgogne Franche-Comté
Monsieur LEPLAIDEUR Thomas	ADEFOR
Monsieur LINARD Jean-Luc	Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté - directeur
Madame LODS-MERCIER Nadine	Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort – directrice générale
Monsieur MAMET Bernard	AMJ – président
Madame MARGUIER Christelle	GVA Nozeroy – Les Planches en Montagne - présidente
Monsieur MOINE Frédéric	Terre comtoise - directeur
Monsieur MONTRELAY Stéphane	Conseiller régional Bourgogne Franche-Comté
Monsieur MIVIELLE Hervé	Chambre d'agriculture de l'Yonne - directeur
Monsieur MULLER Thomas	GVA Chemin-Dole - président
Monsieur NAST Jean-Gabriel	Parc naturel régional du Haut-Jura - président

Monsieur PARIZON Jean-Pierre	Chambre de commerce et d'Industrie du Jura - président
Monsieur PEINTURIER Dominique	JURA-BETAIL - directeur
Madame PELISSARD Hélène	Conseillère régionale Bourgogne Franche-Comté
Monsieur PERNOT Clément	Conseil départemental du Jura - président
Monsieur PETITGUYOT Claude	CENEMAT - président
Monsieur PETITGUYOT Pascal	CRDA Bresse - Val d'Amour - président
Monsieur PONCET Frédéric	Conseiller régional Bourgogne Franche-Comté
Monsieur PRIEUR Daniel	Chambre Interdépartementale d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort - président
Madame RICHARD Béatrice	GVA de la région des lacs - présidente
Monsieur ROUGET Vincent	GVA de la Plaine doloise
Madame ROULIN Dominique	Lycées agricoles de Mancy et Montmorot - directrice
Monsieur ROY Laurent	Agence de l'eau RM et C - Lyon
Monsieur RUSCONI Sébastien	EIE Franche-Comté - directeur
Monsieur THOMAS Luc	PROMETERRE - directeur
Monsieur TISSERAND Clément	Terre comtoise - président
Monsieur TISSIER Dominique	Maison familiale rurale du Jura - directeur
Madame TREBOZ Sandrine	Conseil départemental du Jura - directrice générale des services
Monsieur VALLET Thierry	Terre comtoise - vice-président
Monsieur VASSE Paul	Directeur - Réseau CUMA Franche-Comté
Madame VERMEILLET Sylvie	Sénatrice
Monsieur le co-président	Groupement d'agriculture bio du Jura
Madame, Monsieur le représentant	GVA du Val de Seille
Madame l'animatrice	Jeunes agriculteurs du Jura
Madame, Monsieur le représentant	Laboratoire départemental d'analyses

### **Pour la presse**

-	France 3
-	Hebdo 39
-	La Voix du Jura
-	Les Dépêches - Le Progrès
-	Pays dolois et Pays de Lons le Saunier

### **et pour les services de la Chambre d'agriculture**

Monsieur COUSIN Daniel	
Madame DUCATEZ-RODET	Déléguée syndicale
Monsieur GAUDRON François	
Monsieur REMY Olivier	
Madame, Monsieur	La(le) déléguée(délégué) du personnel

## SOMMAIRE

---

Accueil .....	7
Présentation et adoption du compte financier 2017.....	8
Information sur modifications tarifaires 2017 .....	21
Délibération concernant le passage à l’instruction comptable commune.....	23
Renouvellement des membres de Chambre d’agriculture .....	25
Adoption du procès-verbal de la session du 27 novembre 2017 .....	27
Bilan des activités 2017 et perspectives pour 2018 .....	28
Discours d’actualité de M. Dominique Chalumeaux, président.....	56
Débat d’actualités et Intervention des invités .....	59
Clôture par M. Richard Vignon, préfet du Jura .....	71

# Accueil

**Monsieur Dominique Chalumeaux, président de la Chambre d'agriculture,** Bonjour à toutes et à tous. Nous n'avons pas encore le quorum à cette heure. Nous reviendrons plus tard sur toutes les délibérations et sur l'adoption du procès-verbal de notre dernière session, une fois que nous aurons le quorum.

J'ai le plaisir d'accueillir parmi nous Nicolas Perraudin, le nouveau président d'Eva Jura, le premier président d'Eva Jura. Tu pourras prendre la parole tout à l'heure, Nicolas, au cours du débat.

J'ai un grand nombre d'excusés. Je vous fais grâce de la liste.

Je vous présente juste les excuses des députées, Marie-Christine Dalloz et Danielle Brulebois et de la sénatrice, Sylvie Vermellet. Marie-Christine Chauvin nous rejoindra en fin de matinée. Le président Pernot est également excusé, mais Franck David arrivera également en fin de matinée. Monsieur le Préfet sera présent à partir de 10 heures 30.

Voilà pour l'essentiel de ce que je voulais vous dire en introduction.

La matinée qui s'ouvre aura essentiellement pour ordre du jour la présentation et l'adoption du compte financier 2017, le bilan des activités 2017 et, dans mon discours d'actualité, je me limiterai à traiter les perspectives pour 2018, ceci pour laisser un peu plus de temps au débat puisqu'on est tout de même dans une période où l'actualité est riche et chargée.

Nous sommes également en plein salon de l'agriculture ; l'agriculture est donc sous les feux des médias depuis quelques jours et pour quelques jours encore. C'est susceptible de susciter un certain nombre d'interventions, vous aurez donc tout loisir de le faire.

Je dois également excuser l'absence de notre directeur, François Gaudron. Suite à une visite médicale passée en fin d'année 2017, il a été reconnu en inaptitude totale et définitive. Nous n'avons pas d'autre solution que d'entreprendre un licenciement pour inaptitude, ce qui sera fait dans les prochains jours, avant la fin du mois de février. Une page se tourne. À ce stade, nous n'avons pas décidé d'un remplacement poste pour poste. Nous allons réorganiser la maison pour les mois à venir à partir des cadres de la Chambre d'agriculture, en comptant également sur un appui de la Chambre régionale. Vous savez que, depuis un an, nous avons délégué à la Chambre régionale un certain nombre de compétences qui ne sont donc plus du ressort des Chambres d'agriculture : la gestion des personnels, les aspects financiers entre autres. D'autres évolutions sont encore en cours. Nous sommes par ailleurs dans la dernière année de mandature, on vient en effet d'avoir l'assurance que les prochaines élections se tiendront, comme convenu, en janvier 2019. Tout n'est pas arrêté mais la date est à peu près calée pour janvier ou février 2019. Nous entrons donc dans la dernière période de mandature et nous n'envisageons pas, pour l'instant, un remplacement du directeur. Nous verrons, en fin d'année et en tout début d'année prochaine, ce qu'il conviendra de faire.

Denis, je te laisse la parole pour la présentation du compte financier.

# Présentation et adoption du compte financier 2017

**Monsieur Denis Legrand,**

Merci. Bonjour à tous. Je vais vous présenter le compte financier 2017. Vous avez, dans vos pochettes, la note détaillée, comme d'habitude. Je vais balayer les points essentiels et faire quelques commentaires au besoin.

## Compte financier 2017

### Faits marquants

- Augmentation des prestations : + 100k€ / +7% (hors Fafsea)
- Augmentation des recettes de conventions : +93k€ / +9%
- Des charges de structures maîtrisées +7k€ / -2.4% (hors Fafsea et régionalisation)
- Charges liées à la régionalisation : + 50k€ (mais l'impact hors financier n'est pas mesuré)
- Masse salariale : -1 etp / + 80k€ (impacts provisions, maladie, chômage)
- Charges Consulaires en hausse +211k€ / +15,5% (impacts régionalisation)
- Un résultat positif : 90 090 €

Session Chambre d'agriculture du Jura du 26-02-2018

5

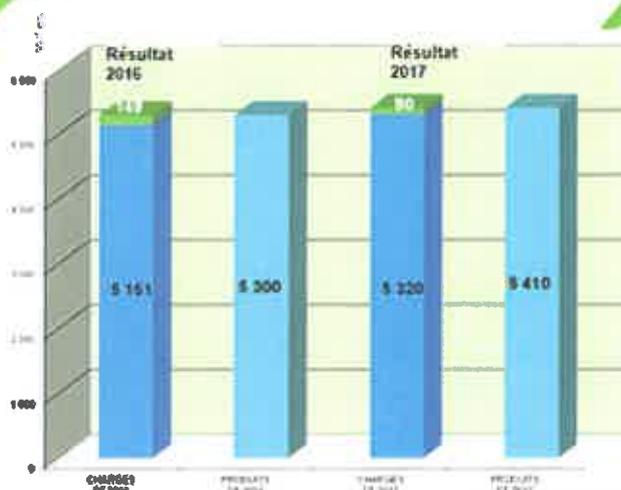
Le diaporama que je projette est un diaporama un peu simplifié pour les besoins de la présentation. Vous avez des diapositives plus détaillées dans la note qui est dans votre dossier. Les faits marquants de 2017 sont, en premier lieu, une augmentation des prestations d'environ 100 k€, c'est-à-dire 7% de plus. Ce sont les prestations réelles si on exclut la mécanique strictement comptable du FAFSEA<sup>1</sup> sur lequel je reviendrai tout à l'heure. Deuxième élément : une augmentation des recettes de conventions de 93 k€, c'est-à-dire +9%. Troisième élément : des charges de structure qui sont maîtrisées à 7 k€ +2,4% (il y a une faute de frappe sur le diaporama) hors FAFSEA et régionalisation. C'est-à-dire qu'il y a quelques impacts que l'on va détailler un peu plus tard. Il y a +50 k€ pour la régionalisation, sachant que ce n'est que l'impact financier de la régionalisation des fonctions supports informatique, ressources humaines, comptabilité, etc, et sachant que l'impact non financier de la régionalisation n'est pas chiffré en euros mais qu'il existe. La masse salariale baisse de -1 ETP mais augmente de 80 k€ en termes de volume financier à cause d'impacts de provisions, de maladie, de chômage notamment et par rapport à l'année dernière.

<sup>1</sup> Fond national assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles

Les charges consulaires sont en hausse de 211 k€ avec +15%, sachant qu'on retrouve là l'impact de la régionalisation puisque c'est par le biais des charges consulaires que nous remboursons la Chambre régionale Bourgogne Franche-Comté pour les charges que nous lui avons mises à disposition pour faire la régionalisation des fonctions supports.

Un résultat positif de + 90 090 € au final pour l'année 2017. Voilà pour les faits marquants.

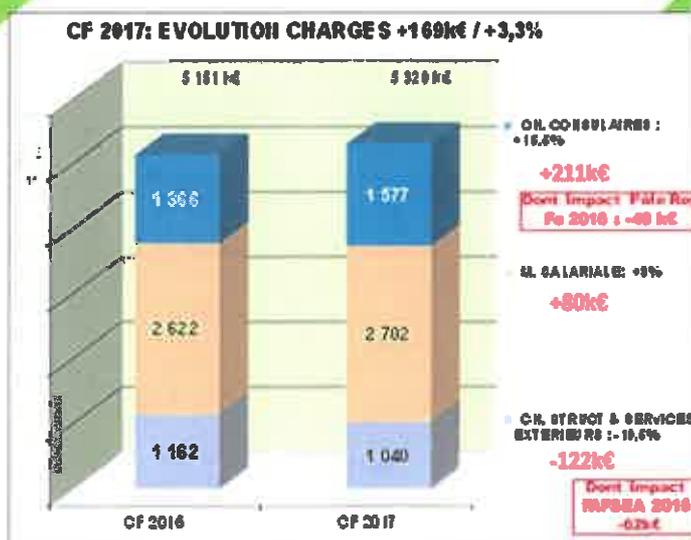
### CF 2017 - résultat fonctionnement



Session Chambre d'agriculture du Jura du 26-02-2018

Si on passe au détail, un graphique vous montre le budget général de la Chambre d'agriculture : 5 319 000 € de charges totales, qui sont en augmentation de 3,3% par rapport à l'année dernière et des produits qui s'élèvent à 4,9 millions, qui sont également en augmentation de 2,1% par rapport à l'année dernière. Les deux résultats sont, pour 2016 : 149 k€ et, pour 2017, de +90 k€.

### CF 2017 - charges



Session Chambre d'agriculture du Jura du 26-02-2018

Au niveau des charges, vous avez à l'écran un graphique un peu simplifié. Les charges sont en augmentation de 169 k€.

Les charges de structure et de services extérieurs (pavé violet en bas du graphique) baissent de 121 k€, c'est-à-dire -10%, sachant qu'il y a un impact du FAFSEA qui est une ligne budgétaire, une opération comptable. On paie le FAFSEA et il nous rembourse, ce qui nous fait 5% de bénéfice en plus, une fois qu'on a réalisé les deux variations. Cette écriture pèse -62 k€ dans ce pavé. Il faut donc tout de suite corriger les -122 k€ par cette écriture-là. Ces charges diminuent principalement à cause de la mise en place de la régionalisation des fonctions supports puisqu'un certain nombre de coûts ont été pris en charge par la Chambre régionale Bourgogne Franche-Comté du fait du transfert de ces fonctions-là. Cette diminution représente 68 k€ par rapport à 2016, ce qui explique qu'entre le FAFSEA à -60 k€ et les charges de régionalisation transférées à -68 k€, on retrouve les -122 k€. Parmi les principales autres évolutions, il y a une augmentation des postes de déplacements, La Poste et services extérieurs qui sont principalement liés à des actions opérationnelles du type des conventions de sous-traitance avec le CRPF<sup>2</sup> pour des actions sur ADEVBOIS<sup>3</sup>, le plan de communication Agrilean<sup>4</sup> qui a été une grosse opération en 2017 ayant généré des frais qui n'existaient pas en 2016, des analyses pour des projets viticoles ou des actions « captage », des analyses de terre ou de matériel végétal. C'est ce qui explique une grosse partie de ce poste, donc des charges opérationnelles, ce qui est plutôt bien. Ensuite, on est à 23 k€ de moins sur des provisions et des charges exceptionnelles. Je ne vais pas entrer dans le détail de ces provisions-là. Et 23 k€ de baisse sur des amortissements qui, là aussi, sont liés à la constatation comptable de ce qu'on achète et de ce qui s'use au fil de l'eau et au fil de la comptabilité... La masse salariale (pavé orange clair au milieu du graphique) augmente de 80 k€ et passe à 2 702 k€. On arrive, pour l'année 2017, à 50,2 ETP<sup>5</sup> rémunérés, donc en baisse de moins 1 ETP. C'est principalement lié au transfert de personnel des fonctions supports vers la Chambre régionale Bourgogne Franche-Comté au 1<sup>er</sup> juillet 2017, date du transfert effectif. Quatre agents sont concernés, l'impact est de -2 ETP pour l'année 2017. Au niveau des évolutions, il y a une embauche de 2 agents sur des actions alimentation de proximité, agronomie et conseils divers, pas forcément depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Cela ne pèse donc pas +2 ETP ; cela pèsera 2 ETP une fois qu'ils auront fait un tour complet sur une année civile. Malgré cette baisse d'ETP, la masse salariale évolue positivement avec des impacts :

- Le transfert des fonctions supports nous économise, en gros, 120 k€ pour l'année 2017,
- 50 k€ de plus pour les embauches dont je viens de parler tout à l'heure,
- Une provision des coûts de départ. Le président a parlé du départ de François Gaudron, il y en a d'autres, des départs en retraite et des départs autres, ce qui génère des coûts exceptionnels. Nous en avons provisionné, dans les comptes 2017, pour environ 50 k€.
- Des baisses de prise en charge par rapport à 2016 sur des congés maladie, de maternité, etc, qui pèsent 34 k€ de plus dans la masse 2017 par rapport à 2016.

---

<sup>2</sup> Centre régional de la propriété forestière

<sup>3</sup> Aide au développement de la filière forêt-bois

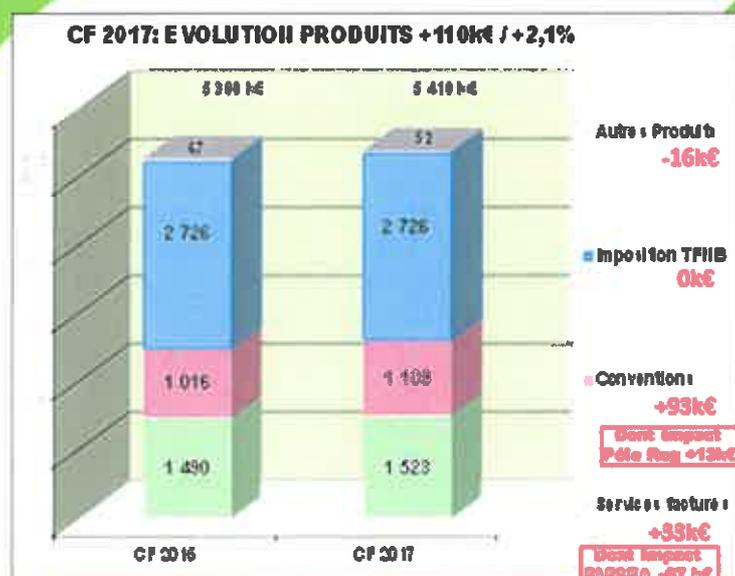
<sup>4</sup> Prestation de service pour les éleveurs qui souhaitent améliorer leurs performances économiques via leurs pratiques

<sup>5</sup> Equivalents temps plein

- Les impacts des accords sociaux qui ont été passés à la Chambre d'agriculture du Jura en 2016 et en 2017 représentent 45 k€ de masse salariale en plus, notamment avec les accords sur le temps de travail et les accords sur l'évolution du nombre de points attribués aux salariés et qui sont dans les accords nationaux, qui augmentent donc de 1,7% tous les ans.

- Dernier point : les cotisations chômage. Ce n'est pas tout à fait le chômage puisqu'on ne cotise pas au fonds ASSEDIC<sup>6</sup>. Nous avons notre propre assurance qui représente 37 k€ de plus entre 2016 et 2017 sur les cotisations ou la prise en charge des indemnités qui sont versées aux salariés qui ne retrouvent pas de travail tout de suite en sortant de chez nous. Les charges de l'assemblée (pavé bleu sur le graphique) augmentent de 15% (211 k€) pour passer à 1 577 k€. L'essentiel est lié à l'évolution des subventions qui arrivent à 1 461 k€, qui augmentent donc de 217 k€. Par rapport à 211 k€, on a fait à peu près le tour de l'augmentation avec +17%, sachant qu'il y a là-dedans les cotisations obligatoires qui augmentent de 215 k€. C'est principalement l'augmentation de la cotisation auprès de la Chambre régionale Bourgogne Franche-Comté pour la régionalisation des fonctions supports qui pèse +246 k€. On a une petite diminution d'une autre cotisation à la Chambre régionale de moins 40 k€, qui est le solde de la régionalisation version Franche-Comté qu'on faisait avant la fusion Bourgogne Franche-Comté et qui s'est terminée au 31 décembre 2016 mais dont les impacts financiers n'arrivent que sur 2017. Les autres cotisations ou subventions non obligatoires s'élèvent à 163 k€, elles sont stables d'une année à l'autre. Je ne rentre pas dans le détail, vous avez la liste dans la note qui se trouve dans votre dossier.

## CF 2017 - produits



Les produits (5 409 k€) augmentent de 110 k€, c'est-à-dire de +2%. Les prestations de services qui sont les services facturés (en vert sur le graphique) sont en augmentation de 32 k€, sachant que, si on corrige de l'impact du FAFSEA qui a baissé de 67 k€, on retrouve nos 100 k€ de plus dans les prestations réellement effectuées en 2017 par rapport à 2016.

<sup>6</sup> Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce

Dans ces 100 k€, on a principalement les projets agronomiques qui augmentent de 9 k€, les prestations bâtiments qui ont augmenté de 19 k€, la nouvelle prestation d'audits Agrilean qui augmente de 5 k€ et qui se met vraiment en route en toute fin d'année, des prestations vers les collectivités en termes d'ingénierie et d'animation de projets de +41 k€ et, toujours vers les collectivités, les diagnostics territoriaux qui augmentent de +50 k€. Il y a quelques baisses, notamment sur des mises à dispositions d'agents à des organismes partenaires qui baissent de 36 k€, tout simplement parce que les agents sont partis. On ne peut donc pas les remettre à disposition. Ils ont occupé les fonctions pour lesquelles ils étaient mis à disposition ailleurs. On ne peut donc pas transférer cela sur quelqu'un d'autre. On a une petite baisse sur les plans de fumure de 14 k€ et puis une petite baisse sur les prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage vers les collectivités de -12 k€. Voilà pour l'essentiel sur les prestations de services. Les subventions d'exploitation (pavé rose sur le graphique) sont à 1 109 k€, en augmentation de 93 k€. Sachant qu'il y a, dans cette augmentation, le solde de la régionalisation version Franche-Comté qui a augmenté de +13 k€. Pour information, la régionalisation version Franche-Comté sur l'année 2016 se solde par un résultat positif pour nous de +17 k€. L'année d'avant, nous étions en négatif. Nous avons essayé de faire en sorte que cela s'équilibre plus au moins, au moins sur une ou deux années. Pour les autres variations, ce sont des formations VIVEA<sup>7</sup> qui ont augmenté de +15 k€. Ce sont des formations pour lesquelles nous intervenons pour les formations à destination des agriculteurs. Le Pacte agriculture Jura a baissé de 10 k€, je devrais dire qu'il n'a baissé que de 10 k€. Les financements du Conseil régional ont augmenté de +40 k€. Ceci parce qu'on est allé chercher des conventions avec l'appui de la Chambre régionale Bourgogne Franche-Comté, mais aussi parce qu'on est allé en chercher nous-mêmes. Et puis des nouveaux financements de l'ADEME<sup>8</sup> sur les thématiques de la méthanisation et du changement climatique où nous avons récupéré 20 k€ de plus. Voilà pour l'essentiel sur les subventions d'exploitation. La TATFNB<sup>9</sup> ne change pas depuis 2012, donc pas de débat là-dessus. Les autres produits (pavé gris) baissent de 16 k€. C'est surtout lié à des produits exceptionnels qui chutent de 13 k€ et à des reprises de provisions qui diminuent également de 7 k€. Il nous reste encore quelques produits financiers et, comme vous le savez, nous ne pouvons plus placer notre trésorerie. Ceci a encore baissé en 2018.

Voilà pour la section de fonctionnement du compte financier.

On peut peut-être faire une petite pause avant d'attaquer la section Investissement ?

### **Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Une petite pause pour répondre à vos éventuelles questions.

Deux ou trois remarques. Déjà pour me satisfaire et nous satisfaire globalement de l'exercice 2017 tel qu'il s'est déroulé sur le plan financier, avec un résultat positif qui fait partie des objectifs que nous nous étions fixés après la succession de mauvaises années que nous avons connues en début de mandat. On peut se réjouir également de l'évolution des recettes des produits. Ce n'est pas acquis, il faut se battre au quotidien, mais nous avons une activité qui est soutenue, nous sommes très fortement sollicités.

---

<sup>7</sup> Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant

<sup>8</sup> Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

<sup>9</sup> Taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti

Ce qui n'apparaît pas ici, c'est toute l'énergie et l'ingénierie qu'il faut développer en amont, c'est-à-dire pour répondre à des appels d'offres, pour monter des appels à projets puisque ça fonctionne beaucoup de cette façon maintenant. Pour un certain nombre de dossiers, nous avons la satisfaction d'être retenus. Pour d'autres, nous ne sommes malheureusement pas retenus. Cela fait partie de l'évolution, nous sommes de moins en moins assurés à l'avance du financement d'un certain nombre d'opérations.

Nous avons investi pas mal d'énergie également – ce qui ne se traduit pas dans les chiffres – sur le développement de l'offre de prestations de services, que ce soit Agrilean ou sur d'autres secteurs d'activités. C'est ce qui nous assurera des recettes, demain et après-demain. Il nous faut en permanence évoluer dans notre offre de services. Ce qui était nos "locomotives" hier, ne le sont plus aujourd'hui, ou moins, il faut donc assurer le remplacement. C'est vrai également pour les services que nous avons transféré à Eva Jura puisqu'ils sont maintenant réalisés par cette coopérative. En cours d'année 2018, il faudra faire la transition pour que les agents, mis de manière transitoire à disposition de cette structure, soient occupés l'an prochain à des missions au titre de la Chambre d'agriculture.

On ne voit pas encore apparaître les économies que nous espérons dans le cadre de la régionalisation. Nous avons en effet transféré un certain nombre de personnels, un certain nombre de missions. Pour l'instant, cela se traduit plutôt par un coût. Mais c'est comme dans toutes les réorganisations, on passe souvent par une étape où il faut d'abord réinvestir, se réorganiser pour espérer gagner en efficacité et en efficacité dans la durée.

J'ai oublié d'excuser, en début de séance, Monsieur Olivier Rémy, notre agent comptable, qui est retenu aujourd'hui. Mais je voulais, au passage et une fois de plus, remercier l'équipe pour, moins de huit semaines après la clôture de l'année, être en capacité de présenter des comptes certains, c'est-à-dire que nous n'avons pas 200, 300 ou 500 000 € à recevoir ou d'impayés pour lesquels nous n'aurions pas une visibilité garantie. Tous les chiffres qui sont là sont contrôlés, recontrôlés. Il n'y a pas une seule convention dont on aurait provisionné la recette dont le paiement ne soit pas certain, sachant que nous sommes sur des temps relativement longs, en particulier avec le Conseil régional par exemple. On a les garanties, on a les documents qui nous permettent d'en espérer le versement dans les prochaines semaines, dans les prochains mois. On peut donc les provisionner dans les recettes.

Vous avez dû recevoir tous ces comptes en détail. Si vous avez des questions, nous nous tenons prêts à y répondre bien volontiers. Y a-t-il des questions ?

**Madame Cécile Muret,**

Je sais que les comptes sont clôturés au 31 décembre et qu'il serait compliqué de le faire mais je trouverais intéressant, pour valoriser le rapport d'activités, de faire le lien et si possible d'avoir un analytique. Je ne sais pas si c'est possible. Il y a les salariés référents, etc, mais je pense ce n'est pas suffisant. La masse salariale représente à peu près 50% du budget, pas tout à fait, il serait donc intéressant d'avoir un analytique.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Cela fait partie des choses que nous avons. Comme le rapport d'activités n'est pas seulement destiné aux élus mais qu'il circule partout, nous le distribuons largement, nous ne souhaitons pas y joindre les éléments financiers.

Mais si vous avez la moindre question par rapport à cela, on pourra vous les communiquer ou vous pourrez venir les consulter si vous le souhaitez.  
Y a-t-il d'autres questions ? Je donne la parole à Jean-Louis.

**Monsieur Jean-Louis Pavat,**

C'est une question en tant que représentant du personnel. On a vu dans le budget que les cotisations à la Chambre régionale étaient importantes. Je crois que la Chambre régionale dispose d'un service ressources humaines. Comment ce service ressources humaines peut-il être utilisé quand nous avons des besoins, par exemple lors des embauches de personnel ? Un certain nombre d'embauches ont été citées. Est-ce que ce service est mobilisé dans ce cadre ?

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

C'est effectivement bien prévu dans le fonctionnement futur de la Chambre régionale qui s'est dotée d'une directrice ressources humaines. Elle est arrivée récemment. Il est bien prévu qu'au terme de l'organisation, une grosse partie de toutes ces questions soit traitée directement par l'échelon régional, ce qui nous permettra de dégager un peu de temps au niveau de nos équipes. Pour l'instant, comme on vous l'avait expliqué au mois de novembre, bien que le personnel soit salarié de la Chambre régionale, il est resté physiquement présent dans le Jura et continue à travailler comme avant. Il est prévu d'organiser ces fonctions supports à l'échelle régionale en centre de prestations, c'est-à-dire que l'on va payer à ce centre des services dont nous aurons besoin, de la ressource humaine, comme cela a été dit, du financier et d'autres services. Pour l'instant, ce centre de prestations n'est pas encore opérationnel. On ne fait donc pas encore beaucoup d'économies, mais, tout de même, un certain nombre puisqu'il y a d'autres services qui fonctionnent, en particulier le service achats. Il y a donc des choses qu'on faisait auparavant et qu'on ne fait plus. On réalise au passage de substantielles économies également par rapport à ce qu'on a pu faire par le passé, en ayant des marchés soit nationaux, soit régionaux pour nos fournitures, l'énergie, les véhicules, etc. Cela va vraiment dans le sens d'une optimisation à tous les niveaux de charges. Il faut absolument que l'on travaille à la réalisation d'un maximum d'économies. La région "hérite" de toutes les fonctions supports, de l'ingénierie également, l'ingénierie de formation. À l'avenir, au niveau des départements, nous ne serons que sur les missions vraiment de terrain, que ce soit auprès des agriculteurs ou des collectivités. C'est ainsi qu'est prévu le partage des rôles et, on espère bien, à terme, avoir la même visibilité sur le plan financier. Mais fusionner deux établissements régionaux qui avaient des fonctionnements très différents, reprendre tout l'historique des conventions, définir de nouveaux modes de répartition des charges entre départements prend du temps. On ne va pas aussi vite qu'on le voudrait... La Chambre régionale fait un déficit d'exploitation sur 2017 de 114 k€ sur un budget de 11,7 millions. C'est moins de 1%. Il est extrêmement difficile, au niveau de la Chambre régionale, d'avoir la même visibilité que nous sur un budget prévisionnel. Il y a plus d'aléas côté Chambre régionale que côté Chambre départementale.

*(arrivée de Monsieur le préfet)*

J'accueille Monsieur le préfet. Bonjour.

Y a-t-il d'autres questions ? Cécile Muret à nouveau.

**Madame Cécile Muret,**

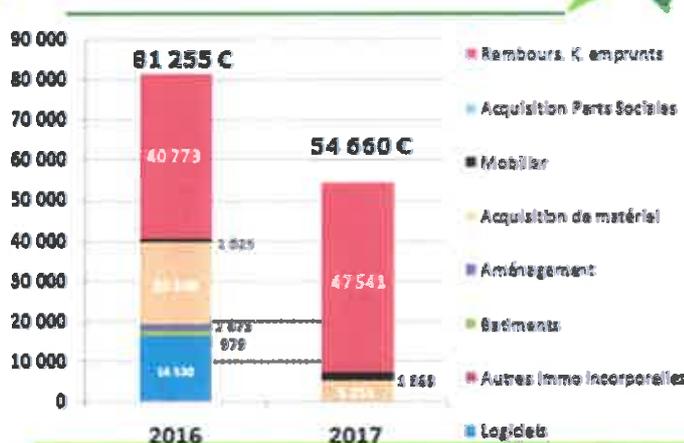
Sauf si je lis mal, est-ce que vous avez la ventilation en prestations de services entre services aux agriculteurs et services aux collectivités ?

**Monsieur Denis Legrand,**  
On l'a, mais il faudrait que je recherche.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**  
Alors on continue pendant que tu recherches Denis. Y a-t-il d'autres questions ?  
Pas d'autre question.

**Monsieur Denis Legrand,**  
Je continue sur la partie investissements et je revlendrai sur cette question dès que j'aurai trouvé la réponse.

### CF 2016 - Investissements



Session Chambre d'agriculture du Jura du 26-02-2018

Sur la section investissements : 81 255 € en 2016, 54 660 € en 2017. Je passe assez vite. Ce sont, pour l'essentiel, des remboursements de capitaux des emprunts, pour 47 541 € en 2017, et puis quelques investissements matériels, pour 5 250 € et de mobilier pour 1 868 €. Voilà les seuls investissements qui ont été faits en 2017, sachant que la partie logiciels n'existera plus puisqu'elle a été transférée à la Chambre régionale. On ne retrouvera donc pas les 16 k€ de 2016 en investissements, ni 2017, ni après. Voilà pour cette partie.

### Compte financier – bilan



Session Chambre d'agriculture du Jura du 26-02-2018

Je passe très rapidement sur le bilan qui s'établit à 4 359 k€ à fin décembre 2017. Ce sont les disponibilités qui passent à 1 697 105 €, donc une augmentation de 80 k€. J'y reviendrai lorsque nous aborderons le passif. Les créances augmentent un peu pour passer de 938 244 € à 961 663 €, sachant que c'est ce qu'on met dans nos comptes et qu'on n'a pas encaissé. Ce chiffre-là a énormément baissé depuis deux ou trois ans. On était à 1 250 000 € il y a quelques années... Le travail de récupération des fonds a donc été réalisé et continue évidemment. Les immobilisations se montent à 1 700 583 € contre 1 828 903 € l'année d'avant, les amortissements étant passés par là. Comme cela fait quelques années qu'on n'investit plus beaucoup, il y a une baisse et c'est normal. Au niveau du passif, ce sont les dettes à court terme. Il passe de 1 128 124 € à 1 065 765 €, ce qui traduit l'état de ce que l'on doit à très court terme. Ce qu'il faut dire ici, c'est que nous avons 1 065 765 € de dettes à court terme et, en face, nous avons 1 697 105 € de disponibilités. Ce ne sont pas des créances mais des disponibilités. Nous avons donc une situation financière, à court terme, qui est très bonne. J'ai oublié de préciser un point dans les créances (961 663 €). Lorsqu'on regarde de plus près toutes ces créances, celles qui ont une date d'échéance supérieure à un an diminuent de 38 k€ pour atteindre 27 k€. Vous ne l'avez pas sur le graphique mais dans vos notes. C'est le travail de l'agent comptable et de l'équipe comptable d'aller tous les jours chercher les paiements des factures que nous émettons. Les dettes à long terme, ce sont les emprunts que nous avons faits pour acheter d'une part les bureaux à Valparc et, d'autre part, les bureaux à Champagnole. Il y a une baisse régulière, à 715 k€ à ce jour. Et puis les capitaux permanents, que ce soit les réserves ou les provisions, qui aboutissent à 2 576 k€ environ, ce qui est largement supérieur aux dettes de la maison. On est donc bien dans une situation où la Chambre d'agriculture possède majoritairement ce qu'elle détient !

## CF 2017 – fond de roulement

➤ Fond de roulement : 1 593 003 €

soit 30% des charges annuelles  
ou 108 jours de fonctionnement

Le fonds de roulement aboutit, au terme de l'exercice, à 1 593 k€, ce qui représente 30% des charges annuelles de fonctionnement et 108 jours de fonctionnement. Ce qui veut dire que si on continuait à fonctionner en payant tout ce que nous devons et que nous n'ayons plus aucune rentrée d'argent, nous pourrions continuer à payer pendant 108 jours.

Session Chambre d'agriculture du Jura du 26-02-2018

11

Ce qui n'est pas trop mal, sachant qu'on était à 66 jours en 2014. Vous devez avoir les tableaux qui sont à l'écran.

## Compte financier 2017 - vote



CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	2767379	Subventions de l'Etat	65300
<b>dont charges de pensions d'Etat</b>		Frais de gestion	2728184
Représentations budgétaires des charges de personnel	2374565	Autres subventions	1043354
Travaux de la CAA (chiffre)	157205	Autres produits	1674600
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>5419548</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>5409639</b>
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	9989	Résultat : perte (4) = (1) - (2)	-
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat</b>	<b>9989</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat provisionnel</b>	<b>9989</b>
à réviser (1) + (3) = (2) + (4)		(1) + (3) = (2) + (4)	

\* Y a-t-il des corrections à apporter au compte pour tenir les contributions employeur au CAS Jura ?

### Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants
Résultat de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (4))	99 889,08
+ décrets aux amortissements, dépréciations et provisions	154 031,74
+ reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	24 031,74
+ valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	
+ produits de cession d'éléments d'actif	
+ produit des subventions d'investissement + 100 au résultat de l'exercice	
<b>= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)</b>	<b>220 022,16</b>

Session Chambre d'agriculture du Jura du 26-02-2018

14

## Compte financier 2017 - vote



### Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Capacité d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	220 022,16
Investissements	7 110,00	Financement de l'Etat (parties)	
		Financement de l'Etat par les autres collectivités	
		Autres ressources	-
Remboursements de prêts financiers	47 642,61	Admission des notes financières	-
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>64 862,61</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>220 022,16</b>
Apport au fonds de roulement (7) = (5) - (6)	166 160,68	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)	-

### Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AFFECTATION (7) ou PRÉLEVEMENT (8)	166 160,68
Variation du BESOIN : FONDS DE ROULEMENT - FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE	66 777
Variation de la TRÉSORERIE : AFFECTATION - PRÉLEVEMENT (8)	99 384
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	1 430 000
Niveau du BESOIN FONDS DE ROULEMENT	- 104 100
Niveau de la TRÉSORERIE	1 637 100

Session Chambre d'agriculture du Jura du 26-02-2018

15

Ils représentent tout ce qu'on vient de vous présenter d'une manière synthétique, avec la capacité d'autofinancement, le résultat, la suite avec les emplois, les ressources, les variations de fonds de roulement et la trésorerie. Ce sont ces deux tableaux qui sont soumis à votre vote, c'est pour cela qu'on les présente, sachant que tout a été dit préalablement.

Voilà pour les investissements et le fonds de roulement, Monsieur le président.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merci. Y a-t-il des questions sur cette partie investissements ? Sur l'investissement, il n'y avait pas grand-chose à en dire. Il est vrai que cela faisait partie des objectifs, lorsque nous avons décidé de resserrer un peu les boulons, de limiter l'investissement au strict nécessaire. Je crois qu'on a bien fait.

Il y a des travaux qui vont devenir tout de même nécessaires, en particulier sur le bâtiment qui vieillit plus ou moins bien. C'est un bâtiment qui date de la fin des années 70, avec les normes de l'époque. C'est tout de même du bâtiment très léger. Sur la partie bilan, nos agents comptables successifs ont fait un gros travail de recouvrement depuis 5 ou 6 ans. Par rapport à nos créanciers, je le dis souvent, je n'aime pas mettre le couteau sous la gorge aux agriculteurs pour leur réclamer de l'argent. C'est pour cela que nous avons pris un certain nombre de précautions, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, toute prestation fait l'objet au préalable d'un bon de commande. On ne vend donc pas de prestation à l'insu d'un agriculteur et, ensuite, on peut toujours convenir de modalités de règlement étalées dans le temps. Nous passons parfois des délibérations pour des sommes en non-valeurs, c'est de l'ordre de quelques centaines d'euros par an, 1 k€ au maximum. Nous avons eu une période, l'année dernière, où nous craignons des difficultés de paiement chez les agriculteurs après plusieurs années de difficultés économiques. Les difficultés économiques sont toujours là, mais les agriculteurs s'acquittent de leurs factures, en tout cas celles de la Chambre d'agriculture, certes avec un gros travail de l'équipe pour recouvrer les sommes. C'est pour cela que notre trésorerie ne se dégrade pas. Notre fonds de roulement, qui est un ratio de gestion important pour les établissements publics comme les nôtres, doit être au minimum de 60 jours. En deçà, c'est Monsieur le préfet qui prend la responsabilité de la comptabilité de la maison, en tout cas de la gestion ; il prend la main sur la gestion de la Chambre d'agriculture. La norme comptable est de 60-90 jours ; nous sommes à 108 jours. Nous n'avons pas pour objectif de monter au-delà, c'est pour cela que, sur 2018, nous allons sans doute faire quelques investissements que nous pourrions autofinancer. Nous ne serons pas obligés d'avoir recours à l'emprunt, même si les taux d'emprunt sont bas actuellement. Et puis nous pourrions prendre des risques sur le développement de certains services pour lesquels nous n'avons pas forcément aujourd'hui la certitude que ce seront des services rentables à terme pour la maison, mais parce que nous considérons qu'il est nécessaire, aujourd'hui, pour les agriculteurs, au regard du contexte qu'ils traversent, que nous soyons en capacité de mobiliser une partie de nos moyens pour également investir pour l'agriculture de demain.

Y a-t-il des questions ? Cécile.

**Madame Cécile Muret,**

Est-ce que l'on peut avoir une décomposition de la créance et de la dette court terme ? Pour la créance, tu parles des paysans, mais j'aimerais bien avoir une idée de la créance vis-à-vis des collectivités et autres financeurs publics et puis, au niveau de la dette court terme, ce qu'il y a dedans.

**Monsieur Denis Legrand,**

Je vais déjà répondre à la première question qui concerne, dans les prestations, ce qui est payé par les agriculteurs ou qui concerne les agriculteurs en direct. Il n'est pas très simple de répondre à cette question comme cela, parce que même si on travaille pour les collectivités, on travaille quelque part pour l'agriculture. On va donc tout de même faire cette distinction. Je dirais qu'il y a à peu près 70% des prestations (donc des 1,5 million d'€) qui sont directement auprès de nos ressortissants agriculteurs, viticulteurs, forestiers et autres. Dans les conventions (les 1 109 k€), il y a tout ce qui concerne l'animation générale de l'installation, on a des conventions avec l'Etat, avec le Conseil régional.

Ce ne sont pas les agriculteurs qui paient mais cela concerne directement l'agriculture et les agriculteurs, y compris sur des produits individuels. Ceci représente 61% du montant des 1 109 k€ qui sont là.

**Monsieur François Lavrut,**

Il faut faire attention au partage -que tu demandes- entre collectivités et agriculteurs. Dans le département CTEE<sup>10</sup>, on a beaucoup de dossiers où la collectivité est maître d'ouvrage. Si on prend un périmètre de captage, par exemple, la collectivité engage la mesure auprès de la Chambre d'agriculture pour accompagner les agriculteurs sur le périmètre de captage afin d'améliorer la qualité de l'eau. Bien souvent, la Chambre d'agriculture fait du conseil direct aux agriculteurs mais par une prestation collectivité. Et on peut prendre un bon paquet de dossiers à l'intérieur du département, plutôt CTEE où on retrouve ce type d'action. C'est un maître d'ouvrage collectivité publique ou territoriale qui va chez les agriculteurs, sur le territoire, pour trouver des solutions pour une amélioration ou pour une sécurisation de différents dossiers.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merci François. Denis, sur la deuxième question ?

**Monsieur Denis Legrand,**

Il est délicat de répondre dans ce sens. Il faut vraiment aller chercher dans les comptes, sachant que je ne les ai pas sur place. Ce que je peux dire, c'est que dans les créances, on a 27 k€ au 31 décembre 2017 de créances qui ont plus d'un an, ce qui est très peu. Ce sont de tout petits chiffres. J'en déduis que ce sont plutôt des factures à des agriculteurs ou à des viticulteurs, donc à des ressortissants individuels. Comme on ne fait pas de convention pour les collectivités pour 1 k€, c'est une déduction pure et dure. Après, pour tout ce qui a moins d'un an, il y a vraiment de tout puisqu'on provisionne pas mal de conventions qui sont signées et le travail est fait en 2017. En général, on fournit les justificatifs entre mars et juin, parfois juillet, de l'année suivante. On sait que le travail a été réalisé mais c'est justifié dans l'année qui suit. C'est en ce sens que Dominique (Chalumeaux) précisait tout à l'heure qu'on ne mettait pas dans les comptes des choses imprécises. On a donc des sommes importantes qui concernent des conventions. Pour répondre à votre question sur quelles sont nos dettes, c'est tout ce qu'on n'a pas payé. Pour une grosse part, ce sont les salaires de décembre qui peuvent intervenir s'ils n'ont pas déjà été payés. Après, il y a plein de dettes sociales, fiscales normales que l'on calcule en décembre mais qu'on ne paie qu'en janvier. Sachant que ceci n'est pas exhaustif, ce sont des exemples.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

C'est une photo à l'instant T. Y a-t-il d'autres questions ?

**Madame Jeanine Gibey,**

Ce n'est pas une question mais un constat. Je constate que les créances ont bien diminué en 2017. Chapeau !

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Je vais mettre aux voix.

---

<sup>10</sup> Collectivités, territoires, énergie et environnement



### APPROBATION DU COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2017

Votes contre :  
Votes abstention :  
Votes pour :

### AFFECTATION du résultat 2017 en réduction du déficit antérieur pour **90 090 €**

Votes contre :  
Votes abstention :  
Votes pour :

Session Chambre d'agriculture du Jura du 26-02-2018

18

Sur l'approbation du compte financier de l'exercice 2017 tel qu'il vous a été présenté, y a-t-il des avis contraires ? Y a-t-il des abstentions ? Deux abstentions. Qui est pour ? Je vous remercie. C'est adopté avec deux abstentions.

### **VOTE : 0 contre et 2 abstentions** **Le compte financier de l'exercice 2017 est adopté**

Sur l'affectation du résultat en réduction du déficit antérieur pour 90 090 € ou en report à nouveau positif, y a-t-il des avis contraires ? Y a-t-il des abstentions ? Deux abstentions. Qui est pour ? Je vous remercie.

### **VOTE : 0 contre et 2 abstentions** **L'affectation du résultat 2017 en réduction du** **déficit antérieur pour 90 090 € est adopté**

# Information sur modifications tarifaires 2017

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Il nous reste à voter un certain nombre de modifications tarifaires. Denis va nous les présenter rapidement.

**Monsieur Denis Legrand,**

## Modifications tarifaires 2018, validées en bureau

Correctifs ou ajouts après la session de novembre 2017

- Tarifs déclaration PAC : application de la hausse générale de +1,25% qui n'avait pas été prise en compte en attendant une réflexion globale sur ce dossier
- Limitation de l'avoir lié à la réalisation d'un audit d'exploitation aux 20 premiers dossiers
- Création d'un tarif pour des prestations simples de secrétariat à 300 €/j HT et de prestations techniques à 450 €/j
- Création d'un tarif pour prestation « Pack 5 ans – suivi des JA », tarif 750 € harmonisé en région, avec 5 chèques-conseil de réduction de 100 €

Votes contre :

Votes abstention :

Votes pour :

Session Chambre d'agriculture du Jura du 26-02-2018

17

Ce sont des modifications tarifaires qui sont intervenues après la session de novembre 2017, soit parce qu'on attendait d'avoir une réflexion globale sur le dossier, soit parce qu'il y a eu des nouveautés, donc des prestations nouvelles qui n'existaient pas à l'époque. Elles ont donc été validées en bureau. Pour les tarifs de la PAC<sup>11</sup>, on a simplement appliqué la hausse générale qui avait été appliquée en novembre 2017 sur les autres tarifs, donc +1,25%. Il y a une limitation de l'avoir lié à la réalisation d'un audit d'exploitation aux vingt premiers dossiers, ce qui avait été omis dans les tarifs votés en novembre 2017. Et puis la création d'un tarif pour des prestations simples de secrétariat à 300 € par jour hors taxes et des prestations techniques à 450 € par jour, toujours hors taxes. Enfin, la création d'un tarif pour une prestation « Pack 5 ans – suivi des JA<sup>12</sup> » qui est harmonisée en région puisque c'est une prestation qui est développée sur l'ensemble de la région, à 750 € hors taxes, avec l'attribution de 5 chèques conseil de réduction de 100 € hors taxes à destination des jeunes qui prendraient la prestation « Pack 5 ans ». Voilà les tarifs présentés pour validation officielle.

<sup>11</sup> Politique agricole commune

<sup>12</sup> Jeunes agriculteurs

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Avez-vous des questions sur ces variations de tarifs ? Je n'en vois pas. Je vais donc les mettre aux voix. Y a-t-il des avis contraires ? Y a-t-il des abstentions ? Deux abstentions. Qui est pour ? Je vous remercie, c'est adopté.

**VOTE : 0 contre et 2 abstentions**  
**Les modifications tarifaires 2018, validées en bureau,**  
**sont adoptées**

# Délibération concernant le passage à l'instruction comptable commune

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Ensuite, une délibération pour un passage à l'instruction comptable commune. C'est une nouvelle norme qui s'applique en matière de comptabilité publique.

**Monsieur Denis Legrand,**

## Délibération – passage à l'instruction comptable commune

A compter de l'exercice 2018, la Chambre d'agriculture du Jura, demande en session le passage à l'instruction comptable commune.

Celle-ci forme, avec le recueil des normes et le plan de comptes commun, le référentiel comptable applicable aux organismes publics mentionnés au titre III du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique dite (GBCP).

Les organismes publics se doivent d'appliquer ce décret au plus tard le 1er janvier 2020, l'objectif étant d'harmoniser les cadres budgétaires et comptables des administrations publiques, d'améliorer la qualité comptable et l'auditabilité des comptes.

Ce référentiel comptable se substitue à compter de l'exercice 2018 à l'instruction comptable M9-2.

Votes contre :

Votes abstention :

Votes pour :

Session Chambre d'agriculture du Jura du 26-02-2018

18

C'est très formel. On a une instruction comptable qui s'appliquera obligatoirement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour tous les organismes publics. L'agent comptable de la Chambre d'agriculture du Jura a proposé d'appliquer cette réglementation dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce qui consiste principalement à harmoniser les cadres budgétaires et comptables des administrations publiques, ce qui veut dire avoir un plan de comptes comptable qui soit harmonisé pour améliorer la qualité de cette comptabilité et améliorer la façon d'analyser et d'auditer les comptes pour les agents comptables et autres personnes habilitées à faire cela. On substitue ce nouveau plan de compte, ces nouvelles normes, à l'Instruction comptable que nous utilisons jusqu'à présent dans les Chambres qui s'appelle la M9.2. On change donc nos comptes comptables et nous aurons une nouvelle comptabilité, une nouvelle présentation.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

On vous demande de voter mais, à mon avis, vous n'avez guère le choix. Y a-t-il des avis contre ce passage à cette nouvelle norme ? Y a-t-il des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

**VOTE : 0 contre et 0 abstention**  
**Le passage à l'instruction comptable commune est**  
**adopté à l'unanimité**

Nous en avons terminé pour la partie des comptes. Merci beaucoup.

# Renouvellement des membres de Chambre d'agriculture

Monsieur Dominique Chalumeaux,

## Renouvellement des membres



Remplacement de M. Denis BIGUEUR-LAPORTE, membre élu du collège 3a (salariés de la production agricole) → **Aucun suppléant de liste n'a accepté ou n'a répondu**

Remplacement de M. François PRILLARD, membre élu du collège 3b (salariés des groupements professionnels agricoles) → **Aucun suppléant de liste n'a accepté ou n'a répondu**

Remplacement de Mme Patricia SERMIER, membre élu du collège 5b (autres sociétés coopératives agricoles et SICA) → **Aucun suppléant de liste n'a accepté ou n'a répondu**

**Compte tenu des prochaines élections dans moins de 12 mois et que les sièges non pourvus ne représentent pas plus de 25% des élus, aucune élection partielle n'est obligatoire.**

**La Session fait donc le constat d'une carence d'élus.**

**Le quorum se calcule sur 43 élus soit  $43/2=21,5+1$  soit 23**

Session Chambre d'agriculture du Jura du 26-02-2018

3

Nous avons eu des démissions ces derniers mois ainsi que le décès, hélas, de Monsieur Denis Bigueur-Laporte qui était membre élu du collège 3a. Nous avons eu la démission de Monsieur François Prillard, qui était du collège 3b et de Madame Patricia Sermier qui était membre du collège 5b, des autres sociétés coopératives agricoles et SICA. Comme prévu dans les textes, nous avons sollicité les suivants de liste ou les suppléants. Tous ont décliné la proposition qui leur était faite, soit parce qu'ils étaient présents dans le Jura à l'époque mais ne le sont plus aujourd'hui, cela vaut pour le collège des salariés et, au niveau des collèges coopératives, le président de coopérative qui était en réserve ne souhaite pas siéger. Il se trouve que nous sommes à moins de 12 mois du renouvellement des membres. Nous ne sommes donc plus obligés de procéder à leur remplacement en organisant des élections. Sinon, nous aurions dû procéder à de nouvelles élections. Nous sommes donc simplement amenés à faire le constat que nous avons une carence de trois élus et que, de ce fait, le quorum se calcule dorénavant sur la base de 43 élus et non plus sur 46. C'était simplement ce que nous souhaitions vous présenter.

**VOTE : 0 contre et 0 abstention**

**La session fait le constat d'une carence de trois élus et valide le mode de calcul du quorum se basant dorénavant sur 43 élus**

**Monsieur Denis Legrand,**

Pour le calcul du quorum,  $43 : 2 = 21,5 + 1$  font bien 22,5 mais, comme on est obligé d'arrondir forcément au-dessus, cela le porte à 23.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merci pour cette précision.

# Adoption du procès-verbal de la session du 27 novembre 2017

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Je vais maintenant mettre aux voix l'adoption du procès-verbal de notre session du 27 novembre dernier. Je vous rappelle qu'on ne l'envoie plus en version papier. Par contre, il reste en permanence consultable sur le site des Chambres d'agriculture de Franche-Comté. Avez-vous des remarques sur ce compte rendu tel qu'il a été rédigé ? Je n'en vois pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Je le considère comme adopté et je vous en remercie.

## Adoption du procès-verbal de la session du 27-11-2017

Vote pour adoption

Membres élus :	43
Quorum :	23
Membres présents :	
Votes contre :	
Votes abstention :	
Votes pour :	

Contre = carton gris  
Abstention = carton rose  
Pour = carton bleu

Session Chambre d'agriculture du Jura du 26-02-2018

**VOTE : 0 contre et 0 abstention**  
**Le procès-verbal de la session du 27 novembre 2017 est adopté à l'unanimité**

# Bilan des activités 2017 et perspectives pour 2018

## **Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Nous allons maintenant passer en revue le compte rendu d'activités. La session de début d'année est un peu l'assemblée générale de la Chambre d'agriculture, c'est-à-dire qu'elle reflète, comme on vient de le voir du côté financier, le fonctionnement d'une année de votre institution. Il nous paraît normal également de balayer rapidement l'activité de la Chambre au travers des différents services. Sachant qu'on ne peut pas entrer dans la totalité du détail des activités car elles sont très nombreuses. Il y a un document à ce sujet dans votre dossier. La présentation qui va suivre va se faire à plusieurs voix. Pour le département MRS<sup>13</sup>, je vais en faire l'introduction. Christophe (Buchet) fera la partie du département HPE<sup>14</sup> et François (Lavrut) la partie CTEE<sup>15</sup>. Sur MRS, une partie de l'activité a été transférée au 1<sup>er</sup> juillet, donc au milieu de l'année. Pour ce qui est des faits marquants, ce sont les transformations qui sont nées de ces transferts de personnels et puis le fait que, même s'il n'y a rien de profondément changé, ce sont tout de même des dispositions nouvelles que les agents ont dû intégrer dans leur mode de fonctionnement quotidien. On reste aujourd'hui, malgré tout, en charge d'un certain nombre de missions de service public : le centre formalités des entreprises, l'apprentissage. Pour ce dernier, je ne sais pas pour combien de temps ce sera encore le cas puisqu'une réforme est en cours. C'est un secteur qui mobilise un certain nombre de personnels et bien sûr tout le fonctionnement consulaire, avec les élus, les réunions, les comptes rendus de réunions, la participation à une multitude d'instances où des décisions se prennent sur le plan local, régional. Nous avons des services qui sont aujourd'hui dimensionnés pour répondre à la demande ; nous ne sommes pas trop en difficulté là-dessus, mais cela reste encore, pour l'instant, une activité importante de la Chambre d'agriculture. C'est ce qui fait, pour une grosse part, notre légitimité, ce qui conditionne également l'affectation par l'État de dotations fiscales. Je vais laisser Denis entrer dans le détail de cette partie-là.

## **Monsieur Denis Legrand,**

Sur la partie MRS, je vais vous présenter les points importants. Vous avez le détail, les chiffres dans votre document papier. Vous pouvez y retrouver jusqu'au nombre de copies que nous avons faites dans l'année. Mais l'idée n'est pas d'aller dans ce détail ici. Dans les réussites de l'année, on peut citer la vigilance sur toutes les charges et l'utilisation du service achats régionalisé, notamment pour l'entretien des locaux, l'imprimerie, le cahier des charges sur des travaux que nous avons menés dans la maison. Pour tout cela, on a fait appel aux services pour profiter de leurs compétences et de leurs connaissances. Ceci porte ses fruits.

---

<sup>13</sup> Méthodes & ressources, secrétariat général

<sup>14</sup> Hommes, produits, entreprises

<sup>15</sup> Collectivités, territoires, énergie et environnement

Sur ce qu'on a pu faire jusqu'à aujourd'hui, on a des baisses de charges qui sont liées au fait que l'on va chercher par d'autres biais des moyens pour lesquels on n'allait pas chercher avant. On chiffrera cela plutôt l'année prochaine puisque le démarrage a eu lieu en milieu d'année 2017.

## Réussites & Perspectives MRS



- **Vigilance sur toutes les charges et utilisation du service achat régionalisé (entretien locaux, imprimerie, cahier des charges travaux...)**
- **Délais de production des comptes et de déclarations tenus et qualité assurée (aucune pénalités et ce malgré maternité comptable) + suivi mensuel**
- **Suivi du plan de formation et relation fafsea**
- **Contribution et utilisation des services régionalisés (RH, informatique)**



Ensuite, nous avons des délais de production des comptes, de déclarations qui sont tenus et nous avons une qualité qui est assurée puisque, à ce jour, nous n'avons pas ou très peu de pénalités. Je le souligne car c'est bien et c'est malgré le fait que nous ayons une comptable partie en congés maternité qui a été remplacée, donc ça marche. Ce sont toujours des moments un peu délicats en termes opérationnels. On a réussi, donc merci à Laura Rosain qui est la remplaçante de Stéphanie Ravo. On a également fait un suivi mensuel, lors des bureaux, de l'exécution des comptes au fil de l'année. Ensuite, on suit les plans de formation et on assure les relations avec le FAFSEA. J'en ai beaucoup parlé pendant les comptes, je n'y reviens donc pas. On contribue et on utilise les services régionalisés de type ressources humaines et informatique. On est dans la mise en route, comme on l'a dit tout à l'heure.

Pour 2018, qu'est-ce qui nous attend ? Nous allons poursuivre la fusion des fonctions supports et l'organisation des fonctions supports. On a un nouvel outil qui s'appelle SI<sup>16</sup> finances, qui devait être mis en route en début d'année 2018 et qui a été reporté pour x raisons. Cette fois, il arrivera au 1<sup>er</sup> janvier 2019. C'est notamment avec cet outil que nous pourrons faire de l'analytique plus précis que ce que nous faisons aujourd'hui. Ce qui répondra à une des questions. On participe à la réflexion de la nouvelle organisation des missions. Pour l'instant, on est toujours dans les départements et on fait, à peu de choses près, toujours de la même façon. Ceci devra forcément changer. Ensuite, nous allons préparer l'arrivée de nouveaux outils régionaux. J'ai déjà parlé de SI finances, il y en a d'autres : un logiciel pour la gestion des ressources humaines, des ressources, des sites web.

<sup>16</sup> Système Informatique

On va essayer de transférer nos bonnes pratiques en région et puis essayer d'aller prendre celles qui sont meilleures que nous à la région pour améliorer le suivi de nos conventions, notre contrôle de gestion, tout ce qui fait l'essence même des fonctions supports.

## Réussites & Perspectives MRS

**Fusion fonctions supports : à poursuivre**

- Après le report du SI finance (logiciel comptabilité-finance) d'un an, assurer sa mise en route
- Participer à la réflexion d'une nouvelle organisation des missions

Préparer l'arrivée de nouveaux outils régionaux (SI finance, SI RH, ressources, site web )



En route pour 2018

Transférer nos bonnes pratiques en région (suivi des conventions, contrôle de gestion)

J'enchaîne sur le département CPP<sup>17</sup> avec Arnaud.

**Monsieur Arnaud Thevenier,**

Bonjour à tous. En 2017, la partie consulaire, ce sont tous les avis que rend la Chambre d'agriculture, sur lesquels elle est sollicitée.

## Réussites Consulaire & services publics

**Avi**s DUP captage, urbanisme, ...



**Compensation agricole collective**



2017



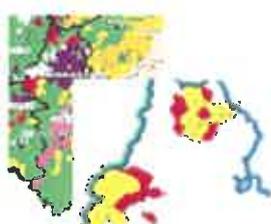
**Appui aux élus pour préparation instances : CODERST, CDPENAF, CDNPS, ...**



**Adaptation de nos pratiques / MSP installation**



**Poursuite dossiers : Révision ZDS et zones vulnérables**



<sup>17</sup> Consulaire & politiques publiques

Il y a tout d'abord les avis sur tout ce qui est environnement et urbanisme. Sur la partie environnementale, en 2017, nous avons eu très peu d'avis à rendre sur ces questions. Il y a eu très peu de créations de nouveaux captages. Vous avez les chiffres exacts dans votre document. Après, il y a tout ce qui est urbanisme, qui reste un dossier important. Il faut noter la mise en place de PLUI<sup>18</sup>. Un PLUI couvre entre 30 et 60 communes d'un coup. Rendre un avis est donc un gros travail puisqu'il demande une analyse commune par commune sur un délai assez restreint dans un certain nombre de situations. Comme on l'avait évoqué lors de la dernière session, il y a eu le groupe de travail sur la compensation agricole collective auquel les équipes ont participé pour faire valoir une position et trouver un accord, notamment avec les collectivités, sur un seuil de mise en application de la loi à l'échelle départementale. Ensuite, c'est l'appui aux élus qui siègent dans les différentes instances : le CODERST<sup>19</sup>, la CDPENAF<sup>20</sup>, la CDNPS<sup>21</sup>, etc. Nous avons également réuni un groupe de travail sur une commission en lien avec les enjeux sur l'extension de carrière. On a fait une commission spécifique réunissant les élus des collectivités locales concernées et les élus de la commission territoire concernés pour favoriser la concertation entre les élus locaux et la profession agricole et accueillir le porteur de projet, qui est un carrier, pour voir les possibilités et trouver des solutions ensemble.

Il y a la poursuite de deux dossiers importants dont vous avez suivi l'actualité :

- La révision des zones défavorisées qu'on avait déjà vue l'an dernier en bilan d'activité 2016 et qui s'est poursuivie sur 2017, réactivée avec le nouveau gouvernement qui a repris la suite.
- Les zones vulnérables. L'an dernier, nous avons parlé de l'arrêté qui était sorti juste avant la session de février. L'année 2017 a surtout été marquée par la mise en place du programme d'actions régionales. Patrick Mougeot, ici présent, a participé à l'ensemble des commissions pour pouvoir élaborer ce programme sur la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté.

François (Lavrut), Marcel (Marguet), vous complétez au besoin.

### **Monsieur Denis Legrand,**

Un dernier point sur l'adaptation de nos pratiques par rapport à la mission de service public sur l'installation qui fait suite à un audit du CGAAER<sup>22</sup> que nous avons eu début 2016. On poursuit l'amélioration de nos pratiques. Pour 2018, on aura la préparation technique des élections Chambre d'agriculture. On assure toujours une veille et une réactivité sur les réformes en cours. L'objectif est de défendre la proximité.

---

<sup>18</sup> Plan local d'urbanisme Intercommunal

<sup>19</sup> Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques

<sup>20</sup> Commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers

<sup>21</sup> Commission départementale de la nature des sites et des paysages

<sup>22</sup> Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux

**Monsieur Arnaud Thevenier,**

### Perspectives consulaire & services publics

**Veille et réactivité sur les réformes en cours (défendre la proximité)**

**Rester mobilisé sur urbanisme (PLU) & DUP captage**

**Suivi mise en œuvre compensation collective agricole**

**Préparation technique des élections « chambre d'agriculture »**

**Installation : poursuite de l'amélioration du service rendu**

**Suivi projet extension carrière**

C'est toujours dans le même sens : rester mobiliser sur tous les enjeux entre l'économie du foncier, la conciliation entre agriculture et eau potable, le suivi de la mise en œuvre de la compensation agricole collective. C'est le nouveau dispositif que nous avons évoqué lors de la dernière session. Et puis le suivi des projets d'extension de carrière qui impactent l'activité agricole.

**Monsieur Denis Legrand,**

On poursuit l'amélioration du service rendu sur l'installation, qui est l'un de nos fers de lance au niveau de la mission de service public.

Christophe, si tu veux introduire HPE et le produit « Entreprise ».

**Monsieur Christophe Buchet,**

### Réussites & Perspectives Equipe Projets

- **Installation : 41 dossiers, labellisation CePPP et PAI régionale, mise en place programme AITA, 8 diagnostics transmission, 1 journée installation et 2 transmission dont une spéciale viticulture dans le cadre d'1 journée filière**
- **Finalisation de l'outil AGRILEAN, offre de service partagée et premières prestations**
- **Réalisation de 17 audits d'exploitations**
- **Accompagnement à l'AB individuel ou coopératif, 5 portes ouvertes**

2017

Mission Chambre agriculture Jura 26 février 2018

Bonjour à tous. Le département HPE récapitule l'ensemble des prestations et actions qui visent l'ensemble des agriculteurs et des viticulteurs du département.

Sur l'année, vous avez ce qui s'est passé dans le rapport d'activité. Je vais évoquer les actions qui ont été transférées à la coopérative EVA Jura, qui concernaient notamment toute la partie bâtiments et la partie machines à traire. Je veux souligner l'activité soutenue qu'on a eue dans ce département avec les dossiers habituels : le dossier PAC bien évidemment, le dossier installation transmission. Il ne faut pas simplement s'arrêter au nombre d'installations. Au-delà de cela, c'est un nombre de porteurs de projets accueillis, c'est un nombre de porteurs de projets renseignés également, je pense que c'est important. Il y a des activités en développement, mais je pense que je ne vous apprend rien, notamment sur la bio. La volonté de la Chambre d'agriculture est de s'afficher et d'œuvrer pour accompagner les agriculteurs dans de nouvelles pratiques. Ainsi que la volonté de recentrer le travail sur l'agronomie parce que techniquement, on a encore beaucoup de choses à faire évoluer. C'est une demande à laquelle nous devons être en capacité de répondre. Une nouveauté pour le département qui s'est mise en œuvre sur l'année 2017, c'est Agrilean. On a collaboré avec des organismes pour monter ce programme, que ce soit Eva Jura et le CER France Alliance Comtoise. Ce qui va permettre, sur des exploitations pour l'instant en système laitier, que ce soit en conventionnel ou en AOC<sup>23</sup>, de définir des stratégies au niveau technico-économique de façon à faire évoluer son système ou gagner en efficacité. Les premiers Agrilean ont été faits sur la fin de l'année, ce qui est à mettre en lien avec les audits. On l'a beaucoup évoqué avec le Conseil régional puisqu'il y en a quelques-uns qui ont été réalisés sur le département du Jura. Voilà pour l'essentiel de l'actualité. Je laisse la parole à Frédéric pour développer.

**Monsieur Frédéric Demarest,**

## Réussites & Perspectives Equipe Projets

- Installation : 41 dossiers, labellisation CePPP et PAI régionale, mise en place programme AITA, 8 diagnostics transmission, 1 journée installation et 2 transmission dont une spéciale viticulture dans le cadre d'1 journée filière
- Finalisation de l'outil AGRILEAN, offre de service partagée et premières prestations
- Réalisation de 17 audits d'exploitations
- Accompagnement à l'AB individuel ou coopératif, 5 portes ouvertes



Session Chambre agriculture Jura 26 février 2018

Je suis responsable de l'équipe projet au sein d'HPE. Je vais être rapide puisque vous avez l'essentiel de ce que je vais dire de façon beaucoup plus détaillée dans le bilan d'activité parler.

<sup>23</sup> Appellation d'origine contrôlée

Sur l'installation, on est un peu en dessous de nos objectifs. On est plutôt autour de 50 dossiers, sachant que nous accueillons tous ceux qui se présentent. Il y avait une réforme en 2015. L'année 2016 était encore une année de transition. Ce sont 41 dossiers qui ont été accompagnés de façon très concentrée sur une période de l'année. Sur l'année 2017, on est arrivé en fin de labellisation pour le CePPP<sup>24</sup>. La Chambre d'agriculture est CePPP et centre PAI<sup>25</sup>, PAI s'adressant aux porteurs de projets et CePPP à ceux qui rentrent dans une démarche pour aller vers l'installation. On a renouvelé et on passe sous bannière régionale à partir de 2018 pour 3 ans. La mise en place du programme AITA<sup>26</sup> concerne tous les programmes financiers d'accompagnement sur le dispositif installation. Huit diagnostics transmission ont été réalisés pour des cédants qui voulaient transmettre leur ferme. On a toujours une journée installation. On accueille ici, dans cette salle, 150 jeunes, des publics agricoles, pour leur parler d'installation en faisant intervenir des témoins. Donc deux journées transmission dont une spéciale viticulture cette année. Nous avons participé à un événement au lycée de Montmorot avec tous les acteurs de la filière viticole et on a fait un zoom spécial sur la viticulture avec l'accueil d'une stagiaire qui a travaillé sur toute l'année 2017. L'outil Agrilean est en place, nous en avons déjà parlé. C'est une satisfaction que d'avoir pu engager et offrir ce service avant la fin de l'année 2017, sachant que c'est tout de même un gros projet avec pas mal de moyens engagés. Quelques dossiers ont été réalisés. Sachez que cela démarre assez bien, nous avons plusieurs commandes avec nos partenaires. Les audits d'exploitation bénéficient d'une prise en charge du Conseil régional. Compte tenu des difficultés constatées sur le terrain l'année dernière, nous n'avons pas croulé sous le travail du point de vue des audits. On pouvait s'attendre à avoir plus de besoins. Il y a peut-être des explications à trouver dans des recours à d'autres personnes-conseil ou des agriculteurs qui n'ont, finalement, peut-être pas envie de brasser les difficultés. Nous n'avons donc pas eu de demandes phénoménales de ce point de vue.



<sup>24</sup> Centre d'élaboration du plan de professionnalisation personnalisé

<sup>25</sup> Projet d'accueil individualisé

<sup>26</sup> Accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture

On poursuit l'accompagnement au niveau de l'agriculture biologique. Il s'agit d'un accueil individuel. Le point info bio a été transformé en point ID'BIO pour s'harmoniser au niveau de la région. On travaille beaucoup avec la Chambre régionale pour harmoniser également nos pratiques et nos appuis. On organise des portes-ouvertes tous les ans, des formations, de l'accueil individuel pour pouvoir répondre aux besoins de développement. Sachez qu'au niveau de l'agriculture biologique, on a passé quasiment les 10% de la SAU<sup>27</sup> au niveau du département en 2017. On est sur une très forte vague d'augmentation depuis 3 ans, avec d'ailleurs des problèmes de budget. Vous avez dû recevoir une petite plaquette ; nous organisons une journée sur les protéagineux spécial élevage « du sol à l'auge ». Je pense qu'on va beaucoup parler de protéagineux dans les années à venir. On le fait avec des partenaires sur ce point. Ce sera le 14 mars à Montmorot, si certains sont intéressés... C'est sur l'élevage laitier allaitant. On va essayer de mettre à jour le référentiel du vigneron conventionnel et bio avec le partenaire SVJ<sup>28</sup> en 2018.

Une étude sur les systèmes lait standard a été engagée au niveau de la Chambre régionale et des partenaires du Contrôle laitier globalement sur la région. Elle vient de démarrer et va se poursuivre sur toute l'année, voire plus. On continue de déployer la prestation Agrilean pour les agriculteurs.

Je vous remercie.

**Monsieur Denis Legrand,**

Pour l'équipe « être en règle », Dominique Chauvin.

**Monsieur Dominique Chauvin,**

Bonjour à tous. « Etre en règle » est un service important à la Chambre d'agriculture, c'est l'appui aux agriculteurs sur des périodes importantes de leur vie, soit au moment de leur déclaration PAC et au travers de conseils. Ce service est en mutation avec, en 2018, un peu de réorganisation liée à la naissance d'EVA Jura et la contribution de la Chambre d'agriculture du Jura à la naissance d'EVA Jura. Des compétences Chambre d'agriculture ont été transmises à EVA Jura. C'est néanmoins un service qui a, à mon avis, toute son utilité. Les agriculteurs sont fidèles à la Chambre d'agriculture et font appel à elle pour un appui PAC. Cela représente une sécurité. Près de 1 000 dossiers sont contractualisés chaque année et je suis persuadé que des évolutions de nos cahiers des charges des AOP<sup>29</sup> franc-comtoises, notamment celles du Comté, vont avoir lieu. Il y aura de nouvelles exigences pour les agriculteurs et je crains que tous les agriculteurs ne soient pas prêts à les intégrer sans appui de conseillers. Ce sont donc des pistes intéressantes, à mon avis. C'est comme la PAC, l'agriculteur, avec l'avis d'un conseiller à un moment donné, a un regard extérieur pour être sûr de ne pas faire d'erreur. En matière de cahier des charges, il va y avoir de nombreuses exigences d'ici 2 ans et je pense que les agriculteurs auront besoin d'appui. Il y aura un lien étroit à faire entre certaines règles, dont les exigences du cahier des charges sur les plans de fumure, plans d'épandage et, en même temps, les performances qu'on pourra en attendre.

---

<sup>27</sup> Surface agricole utile

<sup>28</sup> Société de viticulture du Jura

<sup>29</sup> Appellations d'origine protégée

Parce que, quand on s'occupe d'un secteur aussi important que celui de la fumure, on respecte des règles données par le cahier des charges mais, à mon avis, on peut améliorer ses performances. C'est un moment opportun pour avoir la liaison entre les deux. Marie-Pierre, je te laisse développer un peu.

## Réussites & Perspectives Equipe être en règle



Mesp@rcelles a eu 10 ans...



... → remise de 50%  
aux nouveaux  
abonnés !

Près de 200 abonnés  
pour le Jura !

Session Comité agricole du 26 février 2018

11

### **Madame Marie-Pierre Cattet,**

Bonjour à tous. Pour compléter ce que vient de dire Dominique Chauvin, Mesp@rcelles a fêté ses 10 ans en 2017. Pour l'occasion, nous avons fait des remises de 50% sur les nouveaux abonnements. Nous en avons donc eu tout de même quelques-uns en 2017. À la fin de l'année, on devait être à 199 abonnés exactement. Nous avons les nouvelles zones vulnérables qui arrivent. Du coup, il y a pas mal de nouveaux abonnements liés aux engagements que vont devoir respecter les exploitants, notamment au niveau des prévisionnels de fumure, etc. Ce qui va nous permettre de développer encore ces abonnements. La campagne PAC 2017 s'est clôturée avec 952 dossiers. Nous arrivons maintenant dans une période de croisière au niveau des dossiers PAC. Cela représente quasiment 50% des déclarations du département du Jura. Sur les 952 dossiers, 870 sont en accompagnement individuel. On voit qu'on est très attendu sur cette offre-là. L'accompagnement collectif, la deuxième offre que nous proposons, est beaucoup moins demandée. Les exploitants ont vraiment besoin de se sentir sécurisé sur leur dossier. Nous travaillons en collaboration avec la DDT<sup>30</sup>. Pour 2018, nous reconduisons la même offre d'accompagnement. On repart à peu près sur le même nombre de dossiers (autour de 950). Cette année, nous allons mettre en place quatre réunions de terrain. On s'est mis d'accord avec la DDT pour informer les exploitants sur tous les points de vigilance qu'il faut vraiment avoir lors du dépôt des déclarations et puis sur les nouveautés que nous allons avoir en 2018, notamment les changements d'Orthophoto qui auront peut-être des conséquences sur nos contours d'îlots, mais je n'ai pas encore bien regardé.

<sup>30</sup> Direction départementale des territoires

Il y a aussi tout ce qui est changements au niveau des SIE<sup>31</sup>, avec les interdictions de phytosanitaires sur les SIE et puis le lien avec toutes les réglementations parallèles, notamment les zones vulnérables. Une équipe de 19 conseillers va donc travailler sur la campagne PAC cette année encore, du 3 avril au 15 mai.

### Réussites & Perspectives Equipe être en règle



Conforter et Maintenir l'accompagnement à la déclaration PAC  
Conforter l'usage de mesp@celles

Direction Départementale Agriculture, Pêche et Forêt 2710

#### Monsieur Denis Legrand,

L'équipe suivante, c'est l'équipe « performances ». Cédric (Bongain) étant excusé, nous allons passer directement à la partie technique. Deux points principaux sont à mettre en avant pour cette équipe. Il y a tout d'abord le réseau Dephy grandes cultures qui a été reconduit et qui est reconnu pour son sérieux, reconnu par ses pairs mais aussi reconnu au niveau régional puisque Florian Bally-Maître, qui est le chef de file de cette action -il vous prie de l'excuser de ne pas pouvoir être là ce matin- est de plus en plus sollicité pour aller témoigner et montrer ce que le réseau Dephy fait depuis plusieurs années. Il va à Paris, en Côte d'Or, en Saône-et-Loire. Il est donc très sollicité sur ces interventions, ce qui prouve la bonne marche de ce réseau qui se base sur des fermes pilotes pour l'occasion. Nous voulons également mettre en avant une action très technique qui est conduite par l'équipe de la plaine sur une méthode pour mesurer le risque « charançon du bourgeon terminal » sur le colza.

### Réussites & Perspectives Equipe Performances

Le Réseau dephy grandes cultures reconduit et reconnu pour son sérieux





Une méthode pour mesurer le risque « charançon du bourgeon terminal » en test

Direction Départementale Agriculture, Pêche et Forêt 2710

<sup>31</sup> Surfaces d'intérêt écologique

Vous avez la photographie à côté, c'est du colza un petit peu développé, surtout avec un bel asticot au milieu, c'est la larve du charançon. À partir de constats qui sont faits sur le terrain, il n'est pas évident de savoir s'il faut traiter ou pas contre cet insecte. Il s'agit donc de développer des méthodes qui permettent justement d'apprécier le risque et donc de mieux définir si on va traiter ou pas. Pour l'instant, le constat qui est fait, c'est que, souvent, dans la plaine du Jura, le traitement n'était pas vraiment nécessaire. Mais cela, on le sait surtout après coup. Le problème, c'est de mettre en place les mesures qui permettent de le savoir un peu avant de prendre la décision... C'est une action qui va se poursuivre sur 2018 pour valider la méthode, qui est donc en passe de validation. Dans les perspectives pour cette équipe, on en a parlé un peu précédemment, il y a les plans d'épandage où il y a beaucoup de mises à jour à faire, qu'elles soient réglementaires ou non. Pour ce qui est des plans de fumure, on a toujours beaucoup de dossiers à réaliser en zone AOC et en zone plaine avec de nouveaux dossiers potentiels sur la zone vulnérable et, comme le disait Dominique (Chauvin), avec de nouveaux dossiers potentiels liés aux évolutions réglementaires de l'AOP. Pour les zones vulnérables, au-delà du plan de fumure, il y a un accompagnement que nous avons déjà mis en œuvre en 2017, par des réunions sur le terrain pour informer les agriculteurs sur les conséquences du classement en zone vulnérable et proposer un appui, qu'il soit réglementaire ou qu'il soit sous forme de prestations, pour pouvoir respecter les nouvelles normes qui s'appliquent. On a fait deux réunions fin 2017 où une bonne cinquantaine d'agriculteurs étaient présents.

## Réussites & Perspectives Equipe Performance

**Plan d'épandage:** beaucoup de mise à jour à faire, réglementaires ou non

**Plan de fumure :** toujours beaucoup de dossiers à réaliser en zone AOC et plaine + nouveaux dossiers sur les Zones Vulnérables

**Zones Vulnérables :** poursuite de l'accompagnement notamment par plan de fumure

En route pour 2018

Société C.N. Agriculture Jura 26 février 2018

14

**Monsieur Denis Legrand,**  
L'équipe viticulture, avec Olivier Blondeau.

**Monsieur Olivier Blondeau,**

## Réussites & Perspectives Equipe Viti



- **BSV** : assuré ainsi que des conseils phytos
- **Prestation** : « contrôle pulvérisateur » mise au point, avec coordination inter-départementale
- Appui à la SVJ pour prospection **flavescence dorée**
- **Organisation** présélection et finale du **Concours des Vins Paris** (AOC et IGP FC)

Session Chambre agriculture Jura 26 février 2018

11

Bonjour à tous. Je constate qu'avec la régionalisation, on est passé en tête de la note de conjoncture, avec un petit paragraphe. Cela fait bien plaisir ! Une année 2017 un peu particulière pour l'équipe viti, avec un bon épisode de gel au mois d'avril 2017, avec des pertes de récolte de l'ordre de 60%. Un travail a été fait avec la DDT et nous avons réussi à obtenir la reconnaissance catastrophe naturelle pour ce qui concerne la perte de fond sur les jeunes plantations qui ont gelé. Le service viticulture de la Chambre d'agriculture réalise essentiellement du travail en partenariat avec la Société de viticulture, qui est l'ODG<sup>32</sup> du Jura. Il y a eu un travail technique vigne avec l'élaboration du BSV<sup>33</sup>, un gros chantier cette année sur le suivi de la flavescence dorée, avec la découverte de foyers en 2016 et la prospection, depuis 2014, de 30% du vignoble tous les ans. Cette année, avec des foyers déclarés, on a prospecté 80% du vignoble. Il y a donc une grosse mobilisation de tous les professionnels et de tous les services, la FREDON<sup>34</sup>, les techniciens Chambre d'agriculture et la Société de Viticulture du Jura, avec un gros travail à l'automne de prospection dans le vignoble où on a encore retrouvé quelques foyers qui se sont développés et des foyers isolés sur le vignoble. Ce sera un dossier à suivre l'année prochaine. Je ne vais pas revenir sur ce qu'a dit Frédéric (Demarest) sur la participation aux journées filières et le référentiel du vigneron. Il y a eu un travail d'animation en termes techniques au niveau du groupe viticulture durable qui comprend une quarantaine de viticulteurs. Il est en plein développement. La moitié de ce groupe, donc une vingtaine d'exploitations, est dans la démarche Terra Vitis, qui est une certification environnementale. Aujourd'hui, ils sont un peu en difficulté pour des raisons budgétaires. Ils ont un fonctionnement un peu particulier, ils sont donc un peu à part mais ils m'ont interpellé.

<sup>32</sup> Organisme de défense et de gestion

<sup>33</sup> Bulletin de santé du végétal

<sup>34</sup> Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles

J'en profite pour en dire un mot car il faudra peut-être les accompagner vers une démarche régionale, c'est-à-dire se rapprocher de nos amis bourguignons. Je vais laisser Denis développer cela un peu mieux. Merci.

**Monsieur Denis Legrand,**

**Réussites & Perspectives  
Equipe Viti**

**Pulvérisateurs : déploiement de la prestation sur le contrôle et l'utilisation du matériel - en partenariat SVJ**

**Etude projet de conservatoire régional des cépages (pinot noir - chardonnay )**

**Renforcement de la prospection de la flavescence dorée**

**Poursuite Organisation CGA Paris**

**Poursuite actions régionales « dépérissement de la vigne » et « maladie du bois »**

En route pour 2018

Session Chambre agriculture Jura 26 février 2018

18

Merçi Olivier. J'en profite pour excuser Daniel Cousin qui est parti au concours général des vins à Paris, ou qui va partir... Il ne pouvait donc pas être présent ce matin. On n'a pas parlé du BSV, mais on assure des mesures pour le bulletin de santé du végétal, la partie vigne et quelques conseils phytosanitaires qui en découlent, pas directement puisque le BSV n'est qu'une mesure sans conseil mais, derrière, on peut faire du conseil. Nous avons développé une prestation contrôle de pulvérisateurs en 2017, qui est au point avec une coordination interdépartementale sur ce sujet. On a parlé de l'appui à la flavescence dorée. Ce sont tout de même deux techniciens qui passent une bonne quinzaine de jours à préparer tout cela et qui, ensuite, sont sur le terrain pendant une semaine pour accompagner les viticulteurs qui se mobilisent beaucoup pour aller faire les prélèvements, les visualisations pour trouver tout cela. Il y a aussi l'organisation des présélections et de la finale du concours des vins à Paris. On est en plein dedans en ce moment, du moins cela se termine puisque ce sera bientôt le concours, à la fois pour les AOC du Jura et les IGP<sup>35</sup> de Franche-Comté. Pour l'année 2018, on aura :

- Le déploiement de la prestation sur le contrôle et l'utilisation du matériel en partenariat avec la SVJ.
- Le renforcement de la prospection de la flavescence dorée.
- La poursuite de l'organisation du concours général à Paris.
- Les actions régionales, des projets qui soit sont déjà en cours, soit vont arriver sur le dépérissement de la vigne et les maladies du bois, dossiers où nous avons à chaque fois des financements du Conseil régional.

<sup>35</sup> Indications géographiques protégées

- Une étude –nous en sommes à la phase d'étude- d'un projet de conservatoire régional de cépages en Pinot noir et en Chardonnay notamment. Il y a des choses à creuser de ce côté et l'année 2018 sera une année de réflexion sur ce sujet-là. Ceci en lien avec le changement climatique, etc. Il y a tout un tas de réflexions sur les cépages adaptés ou non.

Dominique, je te laisse la parole pour une présentation sur la forêt.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

**Réussites & Perspectives  
Equipe Forêt**

- Après 2 ans, la fruitière de gestion forestière haut-jura arcade grandit...plus de 50 adhérents avec 280 ha  
Consultez [www.fruitiere-gestion-forestiere.fr](http://www.fruitiere-gestion-forestiere.fr)
- ASA de desserte : 8 projets d'ASA en cours
- Régionalisation : construction du service commun « Valorisation Bois et Territoires »

Session Chambre agriculture Jura 25 février 2018

Sur l'année 2017, on a poursuivi l'activité traditionnelle de l'équipe forêt. C'est 4 ETP au niveau de la Chambre d'agriculture. Notre cœur de métier, c'est l'accompagnement des propriétaires privés, essentiellement dans la constitution d'ASA<sup>36</sup> à vocation de desserte. Il y a un gros travail sur la desserte forestière, sur la mobilisation du bois. Nous avons, bien sûr, pris toute notre place dans le plan régional bois pour accroître la collecte forestière. On avait initié, il y a maintenant 3 ans, une fruitière de gestion forestière. C'est un sujet très cher à Jean-Michel Bourg, qui n'est plus membre de notre compagnie mais qui a souvent pris la parole au sein de nos sessions dans le passé. La fruitière de gestion forestière fonctionne bien, avec plus de 50 adhérents, 280 hectares. C'est une forme d'association de propriétaires sur toute la partie Arcade, donc sur le secteur de Morez. Nous avons, encore à ce stade, 8 projets d'ASA en cours. Courant 2017, cette activité forêt a été pendant longtemps en discussion au niveau national. Un nouveau décret, paru le 4 mai, impose désormais aux Chambres d'agriculture de constituer des services communs valorisation bois et territoire à l'échelle des régions pour conserver et surtout affecter la totalité de la recette fiscale forestière à des actions de valorisation du bois et de la forêt. On est en cours de travail sur ce plan. Le programme va être élaboré et validé en comité régional la semaine prochaine. On devrait pouvoir conserver au minimum l'équipe que nous avons actuellement, voire éventuellement la renforcer.

<sup>36</sup> Associations syndicales autorisées

C'est relativement compliqué au niveau de l'articulation puisqu'on doit aussi tenir compte du programme régional forêt-bois piloté par le Conseil régional et la DRAAF<sup>37</sup>. Notre volonté, que nous partageons avec les élus CRPF<sup>38</sup>, est de maintenir le dynamisme de nos équipes et la bonne entente sur le terrain entre les techniciens Chambre d'agriculture et CRPF entre autres. Nous sommes également attendus côté communes forestières puisque nous avons énormément de surfaces dans notre département qui, aujourd'hui, sont boisées mais c'est plus de la friche que du bois très rentable, il y a donc toute une réflexion au niveau des communes forestières pour savoir si on doit rendre ces terrains à l'agriculture ou si on doit au contraire les boiser en essences véritablement productives. Les objectifs, c'est une réflexion sur ADEFOR<sup>39</sup> 39 qui est une association loi 1901 entre le CRPF et la Chambre d'agriculture. À savoir si nous pourrions la conserver dans ce nouveau dispositif maintenant qu'il y a un service commun régional qui regroupe au passage 4 établissements et 5 départements, les quatre départements de l'ancienne Franche-Comté et la Nièvre. Nous souhaitons avant tout maintenir la dynamique autour des ASA et bien sûr étendre la fruitière qui était sur le territoire d'Arcade à tout le Haut Jura.

**Réussites & Perspectives  
Equipe Forêt**

Redéfinition stratégie ADEFOR 39 dans le cadre des nouvelles règles financières forêt

Maintien de la dynamique ASA

En route pour 2019

Extension de la fruitière à tout le haut Jura

Session Chambre agriculture Jura 26 février 2018

<sup>37</sup> Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

<sup>38</sup> Centre régional de la propriété forestière

<sup>39</sup> Association pour le développement de la forêt

## Bilan HPE 2017



Merci. Nous allons terminer par une vision globale du département, sans rentrer dans tous les détails. Vous avez ici les prestations du département HPE qui ont diminué de 1%, qui sont donc stables. Ceci confirme ce que l'on disait tout à l'heure. L'équipe projets reste à peu près stable. L'équipe performances également. La viticulture aussi. Et puis un peu de prestations diverses qui font la baisse. Les conventions ont augmenté de 8%, sachant que dans l'équipe être en règle, il y a très peu de conventions, pour ne pas dire pas du tout, ce qui est à peu près logique. On en retrouve beaucoup plus du côté projets, performances et forêt, avec des actions qui sont plus collectives qu'individuelles. Un petit point dont nous n'avons pas parlé jusqu'ici. Dans le département HPE, vous avez mis en place, au niveau de la session en 2017, des réductions accordées aux agriculteurs à cause de la crise agricole. Nous avons donc établi des réductions de 10% sur certaines prestations. En gros, 10 000 € ont été accordés dans ce cadre-là aux prestations pour lesquelles les agriculteurs nous ont sollicités. C'était automatique, il n'y avait pas besoin de solliciter la réduction. Nous avons également 10 000 € de promotion, les fameux 50% dont nous parlons tout à l'heure. Ils représentent 10 000 € sur l'année 2017 pour la promotion de Mesp@rcelles. Le moins 1%, c'est moins 9 000 €, sachant qu'il y a 20 000 € de réduction et de promotion. Au final, nous avons plutôt augmenté. On a atteint 99% des objectifs financiers.

## Bilan HPE 2017



- Diminution de - 1% des prestations (-9 k€), avec 10,2k€ de réductions accordées suite à la crise agricole de 2016 et 10,4 k€ de promotions sur mesp@rcelles
- Augmentation de 8% des conventions (+ 52 k€)
- Atteinte de 99% des objectifs
- Des « locomotives » : PAC, ATE, installation, contrôle machine à traire
- Finalisation agrilean

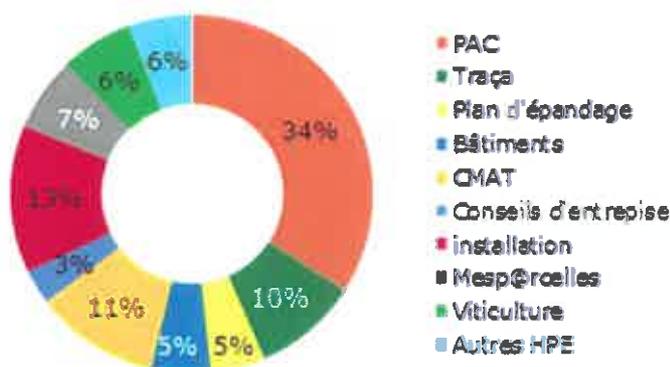
Session Chambre agriculture Juin 26 Février 2018

Les « locomotives » sont toujours les mêmes : la PAC, l'ATE<sup>40</sup>, l'installation et le contrôle machine à traire. Forcément, en 2018, le contrôle machine à traire disparaît, de la Chambre d'agriculture en tout cas. On a finalisé Agrilean. Voilà les principaux points, mais on en a déjà vu quelques-uns. Concernant le chiffre d'affaires, on voit bien que la PAC représente 34% du chiffre d'affaires du département. C'est donc tout de même une sacrée locomotive ! Après, à part l'installation qui fait 13%, pour le reste, c'est tout de même bien réparti en fonction des thématiques.

## Bilan HPE 2017 - prestations



### Chiffre Affaire 2017



Session Chambre agriculture Juin 26 Février 2018

22

<sup>40</sup> Assistance technique à l'épandage

## Monsieur François Lavrut,

Bonjour à tous. Pour le département Collectivités, Territoires, Energie & environnement, on peut dire qu'il y a une évolution en matière de prestations. Le service s'ouvre et répond à de nouvelles attentes du territoire. On constate un bilan économique très positif pour 2017, avec des objectifs qui ont été dépassés. Ce sont tout de même des services qui rapprochent les préoccupations des agriculteurs de celles des collectivités. Ce sujet a déjà été abordé. Bien souvent, lorsqu'une collectivité est maître d'ouvrage sur une action, c'est pour travailler de l'animation ou de l'agronomie sur un territoire.

**Réussites Equipe**  
**« Energie - environnement »**



2017



**Cours d'eau :**  
*répondre aux préoccupations des agriculteurs de respecter la réglementation*

**Valorisation boues et déchets :**  
*pérennisation et développement d'une filière départementale de qualité*



**Captage de Salins :**  
*vers une solution gagnant-gagnant*



Je vais en citer trois. La Chambre d'agriculture s'est beaucoup investie dans les diagnostics de territoire agricole dans le cadre des documents d'urbanisme à l'échelon intercommunal. Ainsi, ce n'est pas le travail d'un bureau d'études, il y a une approche agricole, une approche de terrain avec des groupes d'agriculteurs du territoire qui le connaissent bien. Je pense que c'est très important. La deuxième action que je citerai sur le département, ce sont les actions en faveur de la restauration hors foyer. Avec Agrilocal ou d'autres actions, les pays et les communautés de communes s'intéressent à ce sujet et cherchent, à terme, à trouver des solutions pour s'approvisionner plus localement. La Chambre d'agriculture a un rôle essentiel à jouer sur cette action. La troisième action est un peu un fonds de commerce, c'est le travail sur les aires d'alimentation de captages. On a de plus en plus de captages prioritaires. On va donc mettre en commun un travail d'animation sur le territoire pour améliorer les pratiques, mais également apporter une action d'agronome, d'agronomie. On va mêler les deux services (HPE et CTEE) au service des agriculteurs pour une meilleure qualité de l'eau. C'est un service qui marche bien, sachant que la Chambre d'agriculture a un rôle essentiel pour ce bon fonctionnement, pour mettre du lien dans tout cela. Ce sont donc des actions locales au plus proche du terrain et en cohérence avec la politique de la Chambre régionale. Marcel (Marguet) traitera la partie territoire. Concernant la partie environnement, nous subissons souvent les dossiers, nous subissons la réglementation et les directives en tout genre. Je citerai deux points. Le premier concerne la problématique des cours d'eau où un travail est fait, soit en direct, soit par la Chambre d'agriculture.

Le deuxième concerne les zones vulnérables, sachant qu'on a déjà abordé ce sujet ce matin. Le Jura se retrouve avec une partie de son territoire classée en zone vulnérable nitrates au titre des eaux superficielles. Je vous passe le détail du calcul. Ce qui entraîne des contraintes économiques importantes. Un travail a été fait pour contester ce zonage. Monsieur le Préfet en est bien informé. Deux zones sont restées avec une partie en zone vulnérable : le Finage et la plaine doloise. Pour le Finage, Monsieur le Préfet s'est rendu à Tavaux, sur une exploitation agricole. On lui a fait constater par quel moyen la Sablonne prenait sa source. Dans le travail de fond qu'on a réalisé, aussi bien au niveau de la Chambre d'agriculture que du syndicalisme, on se demande si on peut véritablement affecter cet écoulement à une cause agricole et si c'est vraiment une pollution d'origine agricole. Mais le fait est qu'aujourd'hui, cette zone se retrouve classée en zone vulnérable. La plaine doloise est une zone de polyculture élevage. La question qu'on s'est posée avec les services de la DDT est : combien d'agriculteurs-éleveurs vont préférer arrêter l'élevage plutôt que de se mettre aux normes ? Ce sont des questions de fond qui vont faire une modification de l'agriculture sur un territoire. Je n'ai pas de jugement à porter mais cette directive pose problème sur le territoire. Les services de la Chambre d'agriculture ont été mobilisés pour apporter l'expertise et atténuer l'emprise, pour accompagner, pour informer, conseiller. Il y a les plans de fumure et une aide pour un suivi correct de la réglementation, chaque agriculture craignant de mal faire car cette réglementation est compliquée à mettre en œuvre. Il va falloir, au quotidien, faire des enregistrements, faire attention à ce qu'on fait. Un programme d'actions régionales a été mis en œuvre, suivi par Patrick Mougeot pour la partie Jura. En gros, ce sont les règles locales de la directive. C'était un point important pour que ce ne soit pas trop pénalisant ou trop décalé par rapport aux pratiques locales. On peut, en effet, à l'intérieur du bassin Rhône Méditerranée Corse, mettre une réglementation qui descend du national alors qu'on ne va jamais faire, à la même date, les mêmes pratiques entre le Vaucluse ou le nord de la Haute-Saône. Pour terminer, j'aborderai deux dossiers environnementaux qui sont plutôt positifs et qui sont en émergence. La Chambre d'agriculture est aux côtés des agriculteurs pour des actions d'anticipation. Le premier travail que je mettrai en avant, c'est le travail réalisé sur le changement climatique.

J'aurai presque tendance à parler, à titre personnel, de dérèglement climatique puisque les agriculteurs vont subir des périodes de 5 semaines de pluies suivies de 5 semaines de sec. En termes de travaux avec le climat, c'est très compliqué pour les agriculteurs. On cherche des solutions. La Chambre d'agriculture s'y attèle. Un chargé de mission a même été engagé au niveau régional sur cette action. Nous sommes donc plutôt précurseurs. Et puis l'ensemble des actions de production d'énergies renouvelables ou d'économies d'énergies. Je souhaite mettre en avant un deuxième point. Il y a différents groupes sur le département, que ce soit les GVA<sup>41</sup>, que ce soit les opérations pilotes, je citerai les trois GIEE<sup>42</sup> qui ont été mis en place. Ils peuvent passer pour des groupes d'agriculteurs un petit peu innovants, un peu décalés, mais on peut dire que ces groupes d'agriculteurs porteurs de ce projet sont accompagnés par la Chambre d'agriculture en termes d'innovation, de recherche, d'expérimentation. Il s'agit là d'une capitalisation d'idées nouvelles, de recherche de solutions. Voilà les deux points que je voulais citer en matière d'environnement.

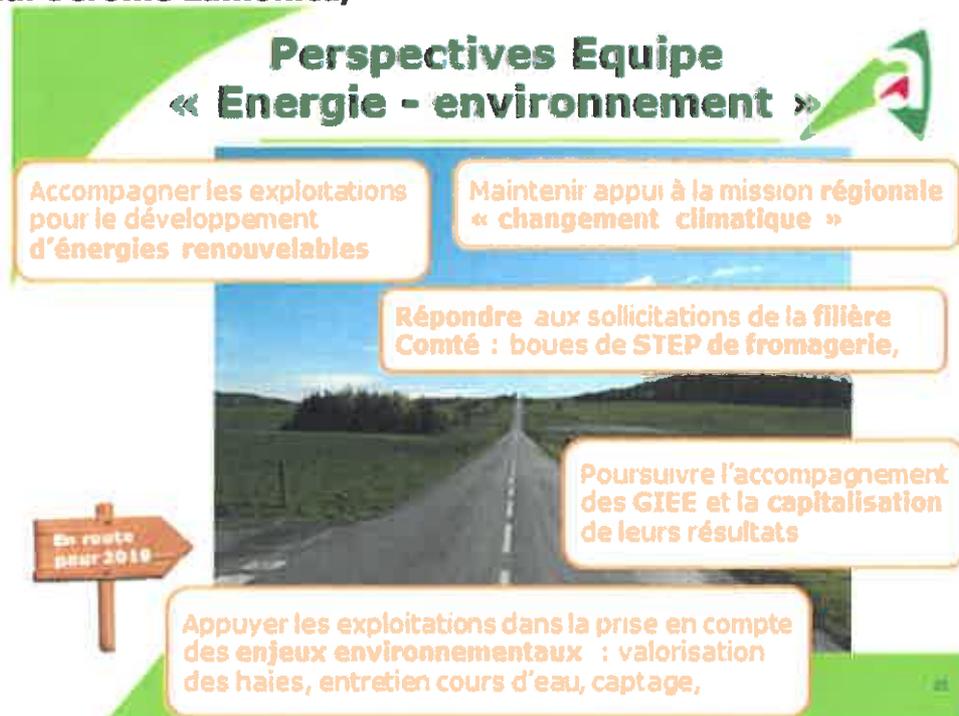
---

<sup>41</sup> Groupements de vulgarisation agricole

<sup>42</sup> Groupements d'intérêt économique et environnemental

L'ensemble de ces actions est conduit à la Chambre d'agriculture en sein de l'équipe Environnement. Je voudrais remercier les agents du service CTEE pour le travail réalisé.

**Monsieur Jérôme Lamonica,**



Bonjour à tous. Jérôme Lamonica, je suis le responsable de l'équipe énergie - environnement. Je vais revenir sur quelques faits marquants pour 2017. Il a fallu faire un choix, comme on vous l'a souvent répété aujourd'hui. Les activités sont donc très diverses. On a voulu faire un petit point sur les cours d'eau. Il s'agit pour nous d'accompagner les collectivités ou les agriculteurs dans la réalisation des travaux pour qu'ils soient faits conformément à la réglementation. C'est également l'opportunité de créer un temps d'échanges avec les agriculteurs pour bien comprendre la réglementation et revenir aussi sur la compréhension de la nouvelle carte des cours d'eau. Un autre point : la valorisation des boues et des déchets. Je vous rappelle que nous participons à la pérennisation d'une filière de qualité sur les épandages. La Chambre d'agriculture assure un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour construire des filières de qualité. Nous sommes également présents sur les suivis agronomiques. En 2017, nous avons commencé à travailler de nouveaux marchés comme, par exemple, la vidange de lagunes. On en parlera pour 2018 aussi sur les fromageries. Dernier focus : le captage de Salins les Bains qui montre bien le rôle de l'équipe environnement. La Chambre d'agriculture a conduit un diagnostic qui a permis de sortir d'une situation de blocage qui faisait suite à la mise en place d'un périmètre de protection du captage d'eau potable. L'arrêté préfectoral comprenait des préconisations très compliquées à mettre en œuvre par les agriculteurs. Nous avons donc conduit un travail de médiation pour proposer des préconisations pour revoler l'arrêté préfectoral. Ce qui a permis de trouver un compromis, de remettre tout le monde autour de la table et de renouer le dialogue, à la fois avec l'ARS<sup>43</sup>, la ville et les agriculteurs.

<sup>43</sup> Agence régionale de santé

Les perspectives pour 2018, c'est tout d'abord d'accompagner les exploitations pour le développement d'énergies renouvelables. Il s'agit pour nous de nous positionner très tôt dans le projet, dès l'émergence, afin d'apporter un regard objectif sur le projet des agriculteurs, d'essayer d'identifier les facteurs favorables à un projet d'énergies renouvelables, d'identifier avec eux les freins et puis, bien évidemment, essayer de trouver des pistes pour pouvoir les lever, que ce soit sur des projets de méthanisation en projet individuel ou collectif, que ce soit sur l'installation de panneaux photovoltaïques ou encore le bois énergie. Maintenir l'appui à la mission régionale du changement climatique, comme l'a dit François (Lavrut) tout à l'heure. Il s'agit pour nous de garder une dynamique départementale mais bien évidemment de continuer notre dynamique au niveau régional. On est un peu tête de pont sur cette thématique et il faut qu'on continue à être force de proposition, à être en capacité de continuer à mobiliser les agriculteurs sur cette thématique, ainsi que d'autres partenaires, que ce soit les filières professionnelles ou les acteurs de la recherche. C'est également essayer de mobiliser l'ensemble des Chambres départementales autour de la thématique et puis de valoriser, organiser nos compétences pour les répartir sur les différents territoires. Il y a bien un enjeu stratégique pour nous d'essayer de structurer à l'avenir un accompagnement et un conseil. Le troisième point : poursuivre l'accompagnement des GIEE, comme l'a dit François, capitaliser l'ensemble des résultats. Des enjeux au niveau environnemental : on peut toujours citer les captages, cela peut aussi être la valorisation des haies agricoles, un rôle pour la biodiversité, mais également un rôle économique en valorisant les bois de haies. On peut s'intéresser, à ce moment-là, à faire du bois de chauffage ou pour de la litière. Dernier point : une piste qui consiste à continuer à travailler autour des boues et cette fois-ci sur la filière Comté, pour essayer de les accompagner à structurer une filière de qualité autour de l'épandage des boues de fruitière. Marcel, je vous laisse prendre la suite pour l'équipe territoire.

**Monsieur Marcel Marguet,**

Bonjour à tous. Pour l'équipe territoire, il y a une participation en périphérie sur plusieurs parties du territoire Bresse et Petite Montagne. On a eu des rencontres avec les différentes collectivités (OLCIM, Intermarché) pour les enjeux agricoles par rapport aux PLUI, voire à des enjeux particuliers. Il y a la mise en place de la compensation collective à laquelle nous avons participé avec la DDT et l'association des maires.

Il y a le dossier restauration collective qui est aussi à travailler, ainsi que le dossier « Bienvenue à la ferme ». Je tiens à remercier l'équipe pour son investissement sur ce dossier.

**Madame Elodie Matter,**

Bonjour. Elodie Matter, responsable de l'équipe territoire - aménagement. Voici les quelques zooms que nous avons souhaité faire pour l'équipe territoire pour 2017. Il y a un premier zoom dans le cadre d'une convention régionale qui existe entre le Conseil régional et la Chambre régionale d'agriculture pour développer les filières d'approvisionnement local dans la restauration collective. Plusieurs actions ont été faites dans le Jura dans le cadre de cette convention, dont l'organisation d'un showroom à Dole.

## Réussites Equipe « Territoire »



Organisation d'un show-room à Dole : rapprochement des agriculteurs et de la restauration collective



Diagnostics agricoles : des enjeux et projets agricoles à prendre en compte dans les PLUi !



Concours prairies fleuries : concilier l'agriculture et l'environnement

L'idée était de rapprocher les producteurs et la restauration collective. Ce showroom a regroupé 26 producteurs et 26 restaurations collectives qui ont ainsi pu créer des liens dans l'objectif de passer des contrats d'approvisionnement. Le deuxième focus porte sur les diagnostics agricoles dans le cadre des documents d'urbanisme. Aujourd'hui, les documents d'urbanisme sont intercommunaux, ce sont les communautés de communes qui élaborent ces documents, donc un regroupement de 20, 30, 40 communes, voire plus. Il est important, pour ces collectivités, d'avoir une bonne vision de l'agriculture sur leur territoire, de manière à bien la prendre en compte dans les projets de développement. En 2017, ce sont 3 diagnostics agricoles intercommunaux qui ont été engagés ou réalisés par la Chambre d'agriculture, ceci sur les territoires de la plaine jurassienne, Jura Nord et la région d'Orgelet. Au total, plus de 78 communes ont l'objet de ces diagnostics, près de 300 exploitations agricoles ont été enquêtées de manière à bien connaître leur fonctionnement, leurs contraintes et également bien identifier leur parcellaire et leurs bâtiments. Ce qui est intéressant lorsqu'on fait ce type de diagnostic, c'est que l'on met en place des groupes d'agriculteurs référents sur le territoire, donc 10 à 15 agriculteurs du territoire avec lesquels on échange de façon préférentielle pour bien mettre en évidence les perspectives et les enjeux agricoles du territoire. Le troisième focus porte sur l'organisation de concours « prairies fleuries » en partenariat avec deux communautés de communes, Petite Montagne et Bresse Revermont. La Chambre d'agriculture a organisé deux concours « prairies fleuries » en 2017. L'objectif de ces concours est de récompenser, pour des prairies permanentes, le meilleur équilibre agricole, c'est-à-dire que les prairies sont à la fois en capacité de nourrir les animaux, mais également de présenter une bonne diversité floristique. Au total, sur ces 2 concours, 13 exploitations agricoles ont participé avec deux lauréats, un pour chaque territoire, qui vont monter prochainement à Paris, le 1<sup>er</sup> mars, dans le cadre du concours national. On aura donc peut-être un lauréat jurassien au concours national...

## Perspectives Equipe « Territoire »

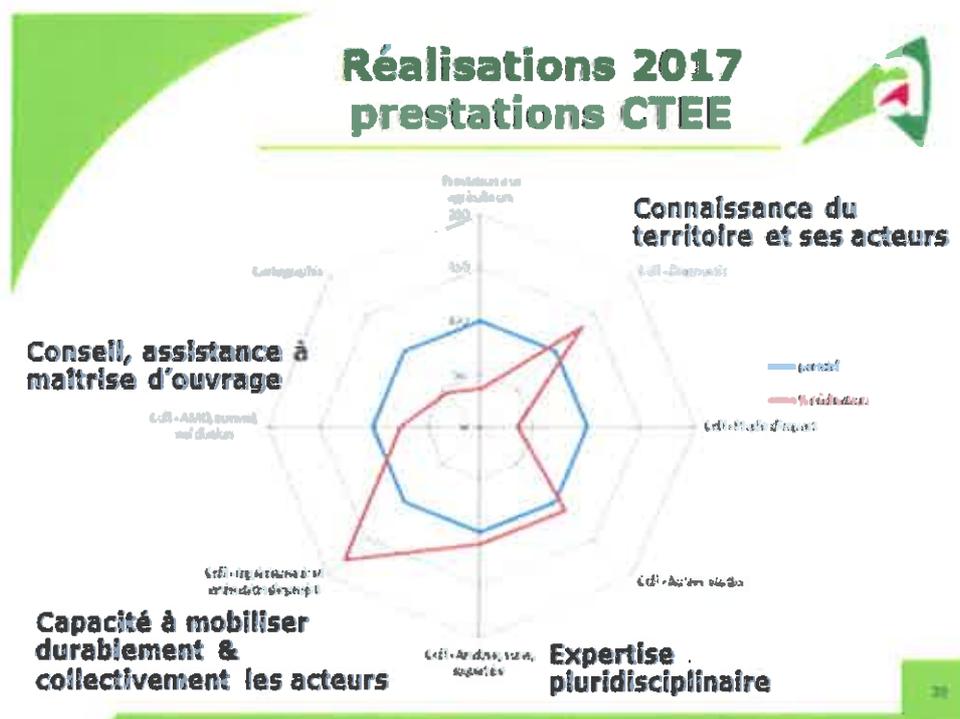


Au niveau des perspectives 2018 pour cette équipe territoire, la première évolution assez significative concerne le déploiement de conseillers territoriaux. Il a été fait le choix, au niveau de cette équipe territoire, de déployer 4 conseillers du département CTEE qui, pour une partie de leur temps de travail, auront à créer des liens privilégiés avec les collectivités, notamment les communautés de communes. Il y a un conseiller territorial par territoire-pays sur le département. L'idée est de créer un lien privilégié avec les collectivités et de contribuer à faire émerger des projets sur les territoires. Le deuxième axe, dont nous avons déjà parlé, c'est la compensation collective. On a vu que c'était une obligation réglementaire. Aujourd'hui, dès lors qu'un projet d'aménagement a des impacts significatifs sur l'activité agricole, il est nécessaire de caractériser ces impacts et de mettre en place des actions collectives pour recréer de la valeur-ajoutée sur le territoire au niveau des filières. Il y a déjà une étude en cours sur Tavaux. L'idée est de la déployer, que la Chambre d'agriculture puisse contribuer à ces études de manière à bien se positionner sur cette compensation collective. La méthodologie a été calée au niveau national par le réseau des Chambres d'agriculture et c'est cette méthodologie nationale qu'on applique dans le Jura. Pour l'alimentation de proximité, que nous avons également abordée, l'idée est de poursuivre les réalisations opérationnelles. Nous en avons plusieurs. Nous travaillons avec le PNR<sup>44</sup> du Haut-Jura pour développer une filière d'approvisionnement de proximité pour la future cuisine centrale de Saint Claude. Il s'agira de passer dans la structuration de filière opérationnelle dès 2018 et, de même, nous serons probablement amenés à travailler préférentiellement sur certaines filières comme la viande, les légumes de plein champ dans le cadre, par exemple, du déploiement de l'outil Agrilocal du Conseil départemental et également dans le cadre d'une réflexion que nous avons lancée avec les communautés de communes du Pays Dolois. Quatrième axe : redynamiser le réseau « Bienvenue à la ferme ». Une démarche nationale, « Bienvenue à la ferme 2020 », vise à redonner un nouvel élan à ce réseau en proposant une meilleure visibilité et de nouveaux services aux adhérents.

<sup>44</sup> Parc naturel régional

Notre objectif est d'arriver à déployer ce nouvel outil « Bienvenue à la ferme 2020 » au niveau départemental en redynamisant ce réseau qui est un peu en perte de vitesse chez nous aujourd'hui. Dernier point et non des moindres : accompagner les agriculteurs pour communiquer sur leur métier. La communication est un enjeu très fort aujourd'hui, notamment avec les médias qui ont tendance à montrer une image pas toujours favorable de l'agriculture. Dans le cadre des EGALIM<sup>45</sup>, suite à toute cette dynamique, il a été fait une proposition d'accompagnement par la Chambre d'agriculture du Jura, qui peut donc se positionner pour appuyer les agriculteurs ou les groupes d'agriculteurs qui souhaiteraient communiquer sur leur métier, sur leur activité. Je vous remercie.

**Monsieur Arnaud Thevenier,**



Je conclus avec quelques éléments plus quantitatifs en termes de chiffres, ce qui répondra aussi à des questions qu'il y a eu au début. Vous avez 2017 tout à droite et 2012 tout à gauche. Vous avez les évolutions en bleu, c'est l'évolution des prestations de service réalisées par le département CTEE. En bordeaux, vous avez les évolutions de tout ce qui est conventions, c'est-à-dire subventions. Comme l'ont souligné Marcel (Marguet) et François (Lavrut), il y a eu un fort investissement. C'est aussi l'aboutissement d'un certain nombre de réorganisations et un bon fonctionnement, une bonne reconnaissance de la part des collectivités sur les services que l'on peut apporter dans différents domaines. Le département CTEE, comme cela a déjà été évoqué tout à l'heure, intervient aussi pour des agriculteurs sur la question des cours d'eau, des AFR<sup>46</sup> et des diagnostics énergétiques.

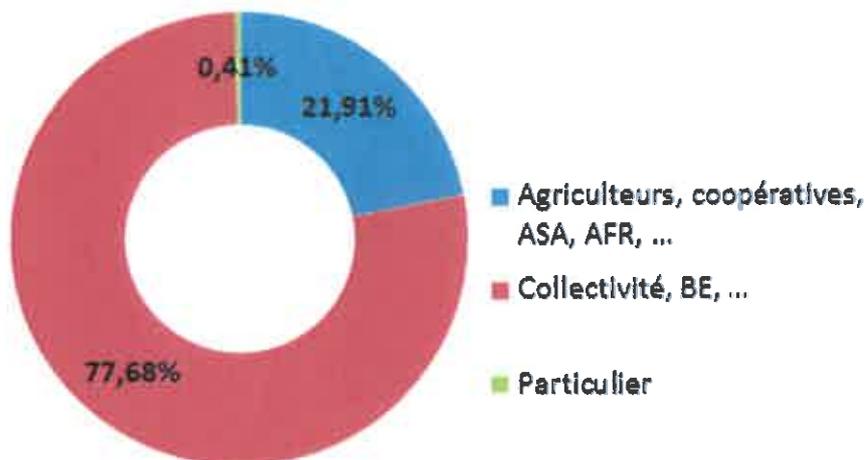
<sup>45</sup> Etats généraux de l'alimentation

<sup>46</sup> Associations foncières de remembrement

Après, les interventions sont pour des collectivités, mais très souvent en lien avec des enjeux environnementaux et en lien avec les agriculteurs pour les accompagner. Je voudrais faire un focus sur le type de services qu'on accompagne.

## Bilan CTEE 2017

Qui sont les bénéficiaires des services ?



En bleu, vous avez les objectifs du budget primitif. En bordeaux, ce sont les réalisations en pourcentages. Ce qui ressort, c'est tout l'aspect connaissance du territoire et de ses acteurs où la Chambre d'agriculture apporte une capacité de diagnostic et une aide aux acteurs pour faire un état des lieux, partager un état des lieux. Vous avez pu le voir dans les présentations de Jérôme et Elodie. C'est toute la partie expertises pluridisciplinaires, donc différentes études avec des analyses et un suivi où nous apportons une capacité d'expertise pour aider les élus et les agriculteurs à prendre des décisions. Toute la capacité sur l'ingénierie et l'animation de projets, donc tout ce qui est mobiliser des acteurs d'un territoire, qu'ils soient agricoles ou collectivités et favoriser le dialogue entre eux. Aujourd'hui, c'est ce sur quoi nous sommes beaucoup sollicités. Il reste un axe d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conseil qui a tendance aussi à se développer. En termes de répartition, je vous ai mis un logo tout en bas « TERRaLTO », c'est une marque développée par la tête de réseau, l'APCA<sup>47</sup>, en faveur des collectivités territoriales. La Chambre d'agriculture a adhéré à cet ensemble de marques par une démarche mise en œuvre par les services. Pour les collectivités, cela s'appelle « TERRaLTO au service des collectivités et des territoires ». Cela nous permet de mutualiser un certain nombre de moyens, notamment de faire des plaquettes de communication communes à l'échelle nationale et de mutualiser un certain nombre de coûts.

<sup>47</sup> Assemblée permanente des Chambres d'agriculture

## Réalisations 2017 prestations CTEE



Je vous ai remis certaines Informations avec la répartition des prestations de services qui ont été réalisées en 2017. La première partie (en violet) représente 14%, elle correspond à tout ce qui est animation, groupes de développement, accompagnement des ASA, animation d'opérations pilote, développement économique, promotion de territoire. C'est toute la partie accompagnement de projets de territoire. Ensuite, vous avez un volet « aménagement de l'espace », ce sont des services qui sont apportés en matière de cartographie, en matière d'études d'impacts sur l'agriculture, en matière de pastoralisme, de conseils en pastoralisme, tout ce qui est diagnostic sur les PLUi. Après, il y a un axe de services autour de : contribuer à la gestion durable de l'eau. Là, vous voyez que c'est aussi un point important sur lequel on intervient. Ce sont essentiellement tous les travaux autour des cours d'eau, l'eau potable, c'est-à-dire l'animation des programmes d'actions sur les périmètres de captages, les diagnostics que l'on peut réaliser en amont ou les expertises qui nous sont demandées par l'ARS ou d'autres acteurs pour faciliter une médiation et trouver des solutions localement pour favoriser le maintien de l'agriculture et la qualité de l'eau. Ensuite, un volet (en jaune) sur : favoriser l'économie circulaire, c'est-à-dire permettre le maintien des filières d'épandage localement des boues de stations d'épuration, c'est donc valoriser localement ces intrants, mais aussi sécuriser ces filières, comme l'a évoqué tout à l'heure Jérôme (Lamonica). Vous avez ensuite un volet sur tout ce qui est œuvré pour la transition énergétique, le climat et la qualité de l'air. Ce sont essentiellement les diagnostics énergétiques et les accompagnements spécifiques sur la méthanisation. Enfin, valoriser les produits locaux, correspond à ce qui est accompagné sur l'alimentation de proximité.

## Bilan CTEE 2017



- Réalisation de **111 % des objectifs**
  - ✓ + **27 %** pour les **conventions/2016**  
(+ 60 k€)
  - ✓ + **36 %** pour les **prestations/2016**  
(+ 110 k€)
- **Des locomotives** : captages, boues, ...
- **Déploiement sur de nouveaux marchés** :  
alimentation de proximité, changement climatique, PLUi, triple performance
- **Fort investissement des équipes** et  
bonne présence de terrain

En bilan, cela veut dire une réalisation à hauteur de 111% de ce qui était programmé en début d'année 2017, avec 27% d'augmentation sur les conventions et 36% sur les prestations. Nous restons donc fortement sollicités sur les captages et les boues de stations d'épuration et nous déployons sur de nouveaux marchés que sont l'alimentation de proximité, le changement climatique, les PLUi et la triple performance. Je voulais souligner un fort investissement des équipes et une bonne présence sur le terrain durant cette année 2017.

### **Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merçi pour cette présentation. Vous avez pu balayer d'un regard rapide la plus grande partie des actions de la Chambre d'agriculture. Vous voyez qu'elles sont très diversifiées. Elles sont forcément tournées en direction des besoins, c'est-à-dire que l'on répond avant tout à des demandes. On adapte bien sûr les équipes en fonction des besoins du terrain, qui remontent pour un certain nombre, comme cela vous a été dit, des agriculteurs, bien sûr, comme sur la PAC, tout le côté réglementaire, tout l'accompagnement au cours de la vie, de l'installation à la transmission, par exemple, dans les phases d'investissement, de réflexion au changement, tout ce qui peut modifier en profondeur le fonctionnement d'une entreprise agricole. Nous sommes effectivement de plus en plus sollicités par des collectivités. Tout cela vient également des compétences qu'elles ont prises, qui leur ont été transférées. Sur l'eau, il va encore y avoir des évolutions prochainement avec le transfert des compétences eau, assainissement, etc. Tout cela a des retentissements sur le terrain. Cela confronte les agriculteurs à des difficultés nouvelles dont ils doivent tenir compte. On essaie aussi de se préparer aux évolutions futures. C'est le cas de la problématique du dérèglement climatique, des problèmes de l'énergie. Nous sommes donc à la manœuvre et je voulais surtout remercier ceux qui ont contribué à cette présentation, ainsi que les élus et collaborateurs de la Chambre d'agriculture pour l'activité 2017. C'est un très gros investissement des élus, beaucoup de temps passé en réunions, sur le terrain, sachant qu'avec la régionalisation, des réunions peuvent avoir lieu loin, sur Dijon, Pouilly en Auxois, Beaune, par exemple.

C'est donc aussi beaucoup de temps passé à ce niveau-là. Je veux bien sûr remercier tous les collaborateurs qui tirent tous dans le même sens. C'est vraiment un travail d'équipe mais où nous sommes complémentaires entre les élus et les salariés. Je tiens donc bien sûr à les associer largement à la réussite de notre compagnie. Je vais rapidement maintenant vous présenter un petit rapport qui sera plus un rapport d'orientation qu'un rapport d'activités, sachant qu'on l'a déjà largement parcouru.

# **Discours d'actualité de M. Dominique Chalumeaux, président**

Monsieur le préfet, Madame la sénatrice, Monsieur le député, Monsieur le président de l'Association des Maires du Jura, Monsieur le président de la Fédération des chasseurs, Mesdames, Messieurs les directeurs, directrices, Mesdames, Messieurs, Chers(Chères) amis(es), merci de votre présence parmi nous ce matin.

Cette session de début d'année correspond à une forme d'assemblée générale, qui est, dans le fonctionnement de nos organisations agricoles, un temps fort de l'année, même si la Chambre d'agriculture, par son rôle d'opérateur d'Etat, gérée par des élus, n'est pas tout à fait une organisation agricole comme les autres. Merci une fois de plus aux équipes pour avoir mené à bien toutes ces opérations et de nous avoir permis le déroulement de cette session en l'absence de notre directeur. Et puis surtout la promptitude des équipes en charge de la comptabilité qui nous a permis d'arrêter la situation de la Chambre d'agriculture dès le 12 février en bureau et de valider la présentation qui vous a été faite.

Je ne vous tiendrai pas un long discours, je me limiterai à tracer un certain nombre de perspectives pour l'année 2018 qui est déjà bien entamée.

Sur le plan du fonctionnement du réseau, régional et national.

Parvenir à achever la construction régionale reste l'objectif majeur de 2018, nous manquons encore de fluidité dans le fonctionnement quotidien et de repères budgétaires. Beaucoup de temps et d'énergie dépensés encore dans l'organisation sociale et financière mobilisant élus et collaborateurs. Ainsi, le rapprochement des fonctions supports n'est pas totalement abouti, de même que l'harmonisation des conditions d'emploi des 540 agents et collaborateurs des Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté. L'exercice 2017 de la Chambre régionale se termine avec un résultat négatif de 114 000 € sur un budget total de 11,7 millions d'€, cela représente un peu moins de 1% du budget. L'actualité est aussi marquée par le report de la mise en service d'un nouveau logiciel comptable qui remplacera, pour tout le réseau national, le logiciel actuel. L'autre sujet qui mobilise les esprits porte sur le projet de direction des services informatiques unique, comprenez par là le regroupement dans une direction nationale au travers d'un service commun, au sein de l'APCA, de l'ensemble des moyens, humains, matériels, logiciels, traitement de données. Ce projet, qui vise avant tout à harmoniser nos outils métiers, à pouvoir exploiter et valoriser nos données, se heurte, à ce stade, à des réticences compréhensibles puisqu'il bouscule notre quotidien et concerne 180 agents du réseau.

Côté tête de réseau, APCA, beaucoup de sujets en chantier. Outre les deux précédemment cités, il faut retenir :

- La mise en œuvre du décret sur les missions bois et forêt des Chambres, pour lequel nous avons délibéré à notre dernière session,

- La participation des élus à toutes les instances où des décisions importantes se prennent sur la future PAC, les zones défavorisées, les états généraux de l'alimentation, etc, et, de très nombreuses auditions, réunions de travail sur les politiques de l'Etat, sans oublier les relations de travail quasi permanentes avec une tutelle de plus en plus exigeante.

Sur le plan départemental. Sur le fonctionnement interne, après 3 années passées à resserrer les budgets, nous retrouvons :

- Une certaine sécurité financière avec ce 3<sup>ème</sup> exercice bénéficiaire à hauteur de 90 000 €.

- Des marges de manœuvre pour nous permettre de déployer nos missions. Parmi nos priorités, même si elles ont déjà été pour partie abordées, j'exprimerais à nouveau notre volonté politique –à nous en tant qu'élus– de faire porter les efforts sur le renouvellement des générations pour la reprise d'exploitations, mais aussi le remplacement des associés dans les sociétés existantes aux côtés, bien entendu, des porteurs de projets individuels dans tous les modes de productions que nous n'opposons pas les uns aux autres car tous, aujourd'hui, répondent à une logique de marché parfois bien éloignée des attentes préfabriquées par nombre de donneurs de leçon sur tel ou tel modèle jugé trop productif. S'inscrit également dans cette volonté de renouveler les générations, la recherche de collaborateurs salariés pour répondre au besoin de main-d'œuvre, ce qui est une vraie gageure malgré tout ce qui a été organisé depuis de nombreuses années et les chiffres des demandeurs d'emploi.

L'appui aux secteurs en difficulté, en phase d'investissement, de réorganisation.

La création ou la recherche de nouveaux débouchés.

Nous considérons qu'il nous faut sans cesse nous tourner vers la création de valeur ajoutée, que ce soit à partir de nos productions traditionnelles, mais aussi en direction d'autres filières ou le développement des énergies renouvelables.

Nous devons, dans ce but, renforcer notre partenariat avec tous les autres acteurs économiques qui travaillent dans le même sens que nous, à l'image de ce que nous avons réalisé en 2017 avec le lancement d'Eva Jura ou d'Agrilean.

Ces deux projets, fruits d'une longue réflexion et qui voient sur le terrain un renforcement des actions conduites par nos agents, en étroite collaboration auprès des éleveurs, devront pouvoir être étendus demain à d'autres filières.

Aussi, le débat né au cours des états généraux de l'alimentation sur la séparation entre le conseil et la vente, pour lequel une loi est en préparation, ouvre des perspectives nouvelles, plus particulièrement avec les coopératives en filières végétales. L'agro-écologie, terme hérité du ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, et qui traduit une dimension plus poussée des capacités d'observation, d'analyse, tenant compte d'avantage du sol, de l'agronomie, de la diversité des solutions possibles, ouvre également une voie à mi-chemin pour des systèmes entre le modèle conventionnel et l'agriculture biologique. C'est un champ de développement que nous devons prendre pleinement à notre compte.

Le développement de systèmes plus résilients face aux aléas entre aussi dans ce concept, de même que celui des énergies renouvelables sur lequel nous devons être davantage en pointe. À la lecture de l'inventaire des compétences dont dispose le réseau des Chambres de Bourgogne Franche-Comté, la Chambre d'agriculture du Jura n'a pas à rougir ou à se sentir à la traîne.

Nous faisons jeu égal avec des départements plus importants que nous (par la taille) ! Et puis notre second pilier à nous c'est le territoire, notre terroir, qui est à partager :

- Avec les autres activités économiques et les projets ou besoins des collectivités.

- Avec le Conseil régional avec la formation d'apprentis, l'installation ou l'appui au développement des filières, sujets que nous avons abordés le 30 janvier dernier lors de la visite sur le terrain de Madame Sophie Fonquernie, vice-présidente à l'agriculture, accompagnée de Mesdames Ferrari et Depierre, autres élues régionales.

- Avec le Conseil départemental, dans la mise en œuvre du pacte Avenir Agriculture Jura et d'Agrilocal pour accroître la proportion de produits locaux dans les assiettes de nos collégiens.

- Avec les communautés de communes dans leurs projets de territoire, de contrats de ruralité, leurs créations de zones d'activité, leurs documents d'urbanisme, dans l'émergence de projets territoriaux et le soutien aux porteurs de projets agricoles et agro-alimentaires plus particulièrement.

- Avec les communes et les syndicats (des eaux ou d'assainissement) dans leurs attentes, qui vont de la demande à les aider à organiser des marchés de producteurs, à la gestion des déchets, à la protection de la ressource en eau ou à des accompagnements sur des projets photovoltaïques sur 25 hectares, pour bien situer les deux extrémités de l'étendue des demandes.

Mais deux sujets d'importance viendront s'ajouter au travail des équipes affectées aux moyens généraux cette année :

1- Nous avons appris récemment qu'un contrôle de la cour des comptes était lancé sur la Chambre du Jura pour les années 2012 à 2017.

Cette institution supérieure de contrôle, chargée de vérifier l'emploi des fonds publics et de sanctionner les manquements à leur bon usage, ne fait pas dans la demi-mesure en nous adressant 79 questions à renseigner d'ici le 19 mars.

Nous ferons pour le mieux, mais compte tenu des délais très courts, dans une période, qui plus est, où notre comptable Stéphanie Ravo est en congé maternité, ce ne sera pas possible matériellement car nous n'avons pas 3 agents disponibles à plein temps pour des investigations aussi pointues.

2- Le second chantier se déroulera sur le deuxième semestre.

Après une période d'incertitude, la date des futures élections Chambres d'agriculture est maintenue en début d'année 2019.

C'est aux services de la Chambre d'agriculture que revient l'organisation matérielle de celles-ci. Le choix a été arrêté de deux modes de vote, correspondance et électronique. D'autres changements sont confirmés, comme l'abandon de la vérification d'inscription sur les listes électorales communales, ce qui fera un peu moins de travail pour les maires. Nous nous en réjouissons car c'était toujours très compliqué. Et d'autres changements ou évolutions sont en attente d'arbitrage, comme sur le nombre d'élus par collège par exemple.

J'en arrêterai là.

Je compte sur vous maintenant pour aborder tous les sujets qui vous tiennent à cœur, qui ont déjà été, pour partie, abordés ce matin mais que nous aurons maintenant largement le temps de développer.

Merci de votre attention.

*(applaudissements).*

# Débat d'actualités et intervention des invités

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**  
Qui demande la parole ? Patrick Mougeot.

**Monsieur Patrick Mougeot,**

Je voulais revenir sur le classement en zone vulnérable de la plaine du Jura. Quatre ou 6 communes qui étaient en zone défavorisée en ont été rayées, elles ont basculé en zone vulnérable. Quel sera le prochain classement pour ces communes ? Dans le travail du groupe de travail par rapport à ces zones vulnérables, je voulais simplement sortir une petite aberration par rapport à la culture du colza. Après la récolte du colza, les repousses de colza doivent être laissées en place un mois. Aujourd'hui, les récoltes de colza se font fin juillet parce que les variétés ont évolué, la résistance aux coups de vent et à la sécheresse ont évolué. On récolte les blés en priorité. On laisse donc le colza pour le récolter plutôt sur la fin des moissons. Un colza qui va être récolté au 20-25 juillet, voire après, si on le laisse un mois en place, va engendrer des repousses qui vont arriver jusqu'à fin août. Les semis de colza sont réalisés à partir de début août. Il se trouve donc que pendant pratiquement trois semaines, on a les repousses d'un côté et les semis de l'autre. Sur des parcelles qui se touchent, on va avoir le problème de la gestion des altises, des charançons, de tous les insectes qui sont en place, qui seront dans la vieille culture, dans la repousse et qui basculeront dans la culture remise en place. Quand on nous parle de gestion des phytosanitaires, d'économie d'intrants, il y a là un gros point d'interrogation. Est-ce qu'il faudra désherber, faire un traitement insecticide sur les repousses pour limiter la pullulation des altises puis après traiter les parcelles semées pour éviter les dégâts ? C'est un gros problème que nous avons soulevé. La solution serait de labourer les repousses de colza et ne pas les laisser ou les gérer différemment. Mais le plan d'actions régional est comme cela.

On était également bloqué par d'autres mesures comme le plan national qui donne des limites, du genre des labours en terre argilleuse, le labour d'hiver. Heureusement que nous n'avons plus de betteraves sucrières car ces dernières demandaient un labour très précoce en terre argilleuse pour optimiser la culture. Il y a 10 ans, nous avons perdu la betterave sucrière, on va certainement la regretter. Aujourd'hui, on se demande comment on ferait de la betterave sucrière en zone vulnérable.

Un autre problème que je veux aborder concerne la communication. Cette semaine, on a vu le problème des pesticides sur les légumes et fruits. J'ai amené deux produits qui sortent directement de la parcelle, du blé qui vient de chez moi, donc en zone vulnérable, et une pomme française que j'ai achetée en grande surface. Tous les agriculteurs qui moissonnent leur blé n'hésitent pas à en manger. Ils l'ont produit, l'ont suivi et ils ont fait ce qu'il fallait. Les dates d'emploi des pesticides ont été respectées. Je pense que les producteurs de pommes français sont aussi respectueux des délais avant récolte.

Je n'ai donc aucun problème pour manger cette pomme, en la frottant au préalable afin de pouvoir croquer dedans pour la manger sans l'éplucher. J'indique ceci suite à l'article qui est passé dans Le Progrès cette semaine, dans un petit encart où il était dit que toutes les vitamines étaient dans la peau, qu'on pouvait donc la manger en la nettoyant bien. Comme c'est une pomme française, je fais confiance aux producteurs de pommes français, tout comme j'ai produit des petits pois, des haricots pour D'aucy. Je les récoltais, je les mangeais et j'ai l'impression d'être en bonne santé.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merci pour ce petit clin d'œil sympathique et humoristique sur un sujet qui ne l'est pas du tout parce qu'il ne nous fait pas rigoler. Plutôt que de dire, grosso modo, que 97% des fruits et légumes -dont on nous dit à longueur de journée qu'il faut en manger au minimum 5 par jour- sont totalement dans les clous de la réglementation, de même que pour ceux qui dépassent, puisqu'il faudrait en manger des quantités phénoménales pour qu'il y ait un risque sur la santé, on préfère titrer qu'il y a un énorme pourcentage de pesticides...Y a-t-il d'autres réactions sur d'autres sujets ? Notre député, Jean-Marie Sermier.

**Monsieur Jean-Marie Sermier,**

Je prends la parole voyant qu'il n'y a pas trop de questions car je ne voudrais pas m'immiscer dans les différentes interventions des professionnels qui ont plus leur place encore que celle des politiques. Tout d'abord, Monsieur le préfet, Mesdames, Messieurs les représentants de l'agriculture et chère collègue sénatrice, nous avons toujours beaucoup de plaisir à vous retrouver dans cette assemblée générale de la Chambre d'agriculture, qui permet de faire un peu le point sur le bilan de l'année. Je voudrais féliciter le président et toute son équipe à ses côtés, mais aussi tous les services, tant je sais que les services ont un engagement essentiel pour que la Chambre d'agriculture puisse fonctionner. Vous avez évoqué un certain nombre de sujets. Je voudrais revenir sur deux ou trois points. Tout d'abord, cher Patrick, je ne connais pas de pesticides, je connais des insecticides, je connais des herbicides, je connais des fongicides. J'ai vu tout à l'heure, dans les explications, la mise en place et la continuité d'un bulletin de santé végétal. Donc, quand on fait de la santé sur les végétaux, il est normal, en cas de mauvaise santé, d'apporter les éléments nécessaires pour qu'ils retrouvent une bonne santé. Evitons de prendre des bâtons pour nous faire battre. Ce terme de « pesticides » qui est à la mode dans tous les journaux polémistes, il faut le bannir du langage agricole. Concernant les zones défavorisées, je pense qu'il est important de soutenir encore les quelques possibilités qu'il nous reste pour avoir les dernières avancées possibles. Je pense que les uns et les autres ont pu travailler utilement, aux côtés de vos représentants de la Chambre d'agriculture et des syndicats, pour permettre de réelles avancées. Et vous pouvez compter sur moi et j'imagine que c'est le cas également pour les autres parlementaires. Dans ce qui a été évoqué ce matin sur les circuits courts d'alimentation, tout dépend ce qu'on appelle circuit court, mais si ce sont des circuits courts organisés sur un territoire du style Bourgogne Franche-Comté, c'est effectivement quelque chose qui est durable et avec de vrais professionnels, auquel cas je pense que la restauration collective peut être un élément essentiel. Sur la ville de Dole, nous sommes aujourd'hui, avec notre opérateur « La grande tablée », à 520 000 repas par an. L'objectif est de monter aux alentours de 800 000 repas par an dans les trois années qui viennent.

Nous sommes évidemment à vos côtés, je crois d'ailleurs qu'une grosse partie de la matière première utilisée vient de Bourgogne Franche-Comté.

Nous sommes donc prêts à travailler avec l'agriculture jurassienne pour donner encore un peu plus d'accent local à l'alimentation de nos jeunes docteurs. Je voudrais revenir sur un sujet qui me semble extrêmement important, c'est la révision de la PAC, dont on ne parle pas forcément trop en ce moment mais qui va commencer à être un sujet important. La communication de la commission du 14 février annonce 15 à 30% de baisse sur le budget de la PAC. On pense qu'il s'agit d'annonces dans le but d'effrayer un peu les gens, pour finir peut-être à 10 ou 20% de moins. Mais il serait tout de même catastrophique d'avoir 10 ou 20%. Je crois qu'il faut, dès à présent, que l'ensemble des opérateurs, je pense à l'APCA, Monsieur le secrétaire et l'ensemble des syndicats essaient de travailler en intersyndicale et complètement ensemble au niveau de l'agriculture française parce que c'est tout de même nous qui en avons les plus gros bénéfices. Avec nos amis anglais qui sont partis, c'est un budget à 27 qu'il faut travailler. Il faut donc faire attention à ce que les 10 milliards d'€ qu'ils laisseront ne soient pas partants pour l'agriculture française et européenne. Je crois que c'est un vrai problème et j'aimerais que vous puissiez nous donner, à l'occasion -pas ce matin-, vos sentiments sur les grandes priorités que vous souhaitez avoir, en sachant qu'il y a un élément qui revient de plus en plus, ce sont les outils assurantiels. Faut-il aller sur ces outils assurantiels qui permettent tout de même de pouvoir stabiliser la recette au-delà des marchés et des aléas climatiques ? Dans certaines filières, notamment la filière viticole, on sait ce qu'il peut en être des aléas climatiques. Je crois donc qu'il faut se poser des questions parce que, quand on est en fin de carrière, un aléa climatique est peut-être encore acceptable mais, on ne peut plus, aujourd'hui, installer des jeunes avec des risques climatiques et de marchés qui sont trop importants, sinon on les envoie au casse-pipe. Je pense qu'il y a là un travail à faire et j'aimerais avoir votre vision des choses dans les semaines à venir pour que l'on puisse évidemment vous soutenir. Voilà les quelques mots que je souhaitais vous dire. J'ajouterai, comme j'ai eu l'occasion de le dire dans les différents réseaux médiatiques, que je soutiens l'action qui a été menée contre l'ouverture d'un marché au Mercosur puisque 5 questions ont été posées mercredi au ministre de l'agriculture. On a bien compris que les 70 000 tonnes étaient quasiment assurées mais qu'on pouvait peut-être dérapier encore un peu plus haut. Il faut donc faire très attention et -Patrick (Mougeot), tu avais raison, entre le blé et la pomme, aujourd'hui, personne ne doute de la qualité de la viande qu'on mange en France, y compris du bien-être animal. Mais il serait complètement anormal qu'on exige de nos agriculteurs des normes et des obligations qui ne sont pas exigées ou du moins pas contrôlées. Je veux bien croire le ministre qui va demander que la viande rentre avec les mêmes niveaux d'exigence que ce que demande l'Europe, sauf qu'on n'a aucun moyen, aucune façon de pouvoir le contrôler, ni à l'arrivée, ni au départ, ni la traçabilité. Tu as raison, il vaut donc mieux du beefsteak jurassien et français que de l'argentin ou d'autres. Vous pouvez, là aussi, compter sur mon soutien ferme, y compris dans vos soirées nocturnes.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merci Jean-Marie. Sur le budget de la PAC, j'étais hier au salon de l'agriculture et, nous avons eu l'occasion d'accueillir sur le stand des Chambres d'agriculture, Michel Barnier et Phil Hogan qui, à ce stade, se veulent rassurants sur les budgets.

Mais quand on sait que sur un budget de 145 milliards actuels, ils estiment qu'il y a un delta de 25 milliards entre la partie Brexit qu'il faut compenser plus des politiques nouvelles, des priorités nouvelles comme l'immigration, la défense, etc., il faudrait effectivement parvenir pour faire tout cela et sans amputer les autres politiques à augmenter de 20%, de passer de 1 à 1,2 la contribution sur le produit intérieur brut. Même si, aujourd'hui, les Etats français et allemand se disent favorables, il n'y a pas une majorité d'Etats, à ce stade, qui vont dans ce sens. On finira peut-être à 1,1, quelque chose comme cela, ce n'est pas impossible. On s'attend tout de même à ce qu'il y ait un risque fort pour une baisse du budget européen de l'agriculture malgré tous les discours qui se veulent rassurants actuellement, ceci alors que nous avons déjà des problèmes de budget actuellement, en particulier lorsqu'on aborde la question des zones dévalorisées simples, etc. Au-delà des mesures de la nouvelle PAC qu'on appelle de nos vœux, c'est-à-dire sur la couverture des risques en particulier qui sont grandissants, je pense que nous allons être confrontés à de très graves difficultés, en tous cas à des arbitrages qui s'annoncent difficiles parce que tout le monde est derrière cela. Il y aurait la volonté de dire qu'à ce moment-là, ce qu'on ne pourra pas mettre dans le budget européen, ce sera de la subsidiarité. Mais qui dit subsidiarité, dit éventuellement distorsion de concurrence entre les Etats. Nous n'en voulons pas. Nous ne voulons pas laisser les Etats riches continuer à pouvoir accompagner de manière plus importante les agriculteurs que d'autres. Je retiens ce que tu dis ; il faut déjà montrer un front uni, le plus uni possible par rapport à tout cela pour défendre un budget de la PAC ambitieux qui est avant tout un budget alimentaire. Est-ce que la souveraineté alimentaire a encore un prix ? C'est ce que cela veut dire. On peut en effet s'approvisionner beaucoup moins cher ailleurs. Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?  
Nicolas Caire, président de la Société de viticulture du Jura.

**Monsieur Nicolas Caire,**

Merci Dominique pour ton invitation. Merci de donner la parole à la viticulture jurassienne, donc à Olivier (Blondeau) et moi. J'ai un tout petit problème qui est que la flavescence à tout de même pris des proportions exponentielles. L'année prochaine, on a décidé de couvrir 100% des vignes, de prospector 100% des vignes. Le seul problème, ce sera l'argent pour les analyses et la prospection. J'alerte donc les services de l'Etat, Monsieur le préfet, Monsieur le directeur de la DDT, sur ce problème financier. On a fait beaucoup d'efforts. La viticulture s'est mobilisée. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des domaines participent à la prospection. Il va être compliqué de faire 100%. On a pris la décision d'augmenter les cotisations à l'hectare sur la flavescence de 14 à 25, sachant que vu les récoltes, on ne peut guère aller au-delà. Le point positif, c'est qu'avec le PLO<sup>48</sup>, il y aura un arrachage des friches dans les années à venir. Je pense que cela va déjà rassurer les vigneron et faire un peu de bien dans le vignoble. C'est juste le problème du budget ; on va vraiment être serré à la Société de viticulture. Merci de votre écoute.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merci Nicolas. Il est vrai que c'est un nouveau fléau qui est apparu récemment, pour lequel les moyens de lutte sont tout de même limités, il faut le reconnaître.

---

<sup>48</sup> Périmètre de lutte obligatoire

Je pense qu'on est malheureusement parti encore durablement avec un handicap pour parvenir au rendement optimum par hectare, parce que, quand il manque tant de proportions de plects, cela devient tout de même préoccupant. Je donne la parole à Nicolas Perraudin, nouveau président d'Eva Jura.

**Monsieur Nicolas Perraudin,**

Bonjour à toutes et à tous. Je vous remercie de me donner la parole. Je suis le président d'Eva Jura depuis sa création, le 18 décembre dernier. Eva Jura est né de la fusion de Jura Conseil Elevage, coopérative de conseil et de performance, et de Jura Bétail au titre de la création génétique. Je voulais remercier la Chambre d'agriculture d'avoir été un facilitateur dans la création d'Eva Jura, notamment son président, ainsi que du rapprochement avec le GDS<sup>49</sup> du Jura. Je voulais également me féliciter de la mise en place d'Agrilean au niveau du département. Aujourd'hui, ce qui est proposé aux éleveurs laitiers, c'est vraiment une analyse de groupe puissance 10 puisque, compte tenu du travail en amont qui a été fait par la Chambre d'agriculture pour abonder en nombre de fermes qui servent de standard pour les analyses, c'est vraiment quelque chose d'important qui est mis à disposition des éleveurs laitiers du département pour le moment, que ce soit pour une installation, que ce soit pour un projet, que ce soit pour faire une analyse plus fine pour essayer de trouver des solutions aux difficultés économiques. C'est vraiment un outil qui, en une demi-journée, permet aux éleveurs de faire un diagnostic et surtout de mettre en place un plan de progrès. Dans nos différentes structures, il faut amener les éleveurs qui se posent des questions à aller vers cette solution qui est vraiment innovante. Je profite de la présence de Monsieur le préfet pour me féliciter du fait que notre coopérative ait pu renouer des relations plus normales avec le soutien de la Chambre d'agriculture et le soutien des élus, avec la DDCSPP<sup>50</sup>, concernant l'exportation d'animaux. On était dans une situation très difficile et je pense que notre rencontre entre les fêtes a fait un bien fou et a permis que les gens se parlent à nouveau et trouvent des solutions. Je voulais vous en féliciter. Je vous remercie.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merci Nicolas. Au passage, j'excuse Rémy Guillot, président du GDS, qui ne pouvait pas être parmi nous aujourd'hui. Je passe la parole à Alain Mathieu, pour la filière coopérative Comté.

**Monsieur Alain Mathieu,**

Bonjour à tous. Quelques mots sur le Comté, même s'il est souvent évoqué, ce serait tout de même une lacune que de ne pas l'évoquer à une session de Chambre d'agriculture. La conjoncture est favorable pour la filière Comté, même si on constate une production qui redémarre en compensant aussi haut les manques qu'il y a eu l'année d'avant. C'est vrai que quand on est sur des + 10, +12% qui ne font que compenser les -10, -12% qu'on a connus lors de la campagne d'avant, c'est à la fois une bonne nouvelle mais qui appelle aussi à une capacité d'adaptation de la filière pour reconquérir les marchés qui ne pouvaient pas être servis l'année d'avant. Cependant, le dynamisme de la filière le permet.

---

<sup>49</sup> Groupement de défense sanitaire

<sup>50</sup> Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

Quelques mots sur la réouverture du cahier des charges qui est engagée depuis plus d'un an, qui s'est affichée comme une volonté de continuer à créer de la valeur partagée par les acteurs de la filière, mais aussi par les citoyens et les consommateurs. Ceci traduit un peu ce qui a été déroulé ce matin, c'est-à-dire qu'on évoque, dans une session de Chambre d'agriculture tout de même beaucoup l'environnement, la qualité de l'eau, la biodiversité, des sujets qu'on évoquait peu avant et qui sont des préoccupations citoyennes, donc des consommateurs. La réouverture de ce cahier est aussi dans les débats de la filière Comté. Je ne vais pas détailler les points, juste dire que la volonté est de :

- Renforcer le lien à l'herbe et aux pâturages, avec une surface de 50 ares par vache,
- Avoir des plans d'épandages individuels obligatoires pour tout le monde, ce qui est directement en lien avec les Chambres d'agriculture,
- Interdire la destruction des prairies par des produits chimiques, ce qui fait aussi partie des questions du moment qui ne s'arrêtent pas uniquement au glyphosate,
- Réaffirmer le modèle agricole où l'homme et les savoir-faire sont au cœur du modèle, c'est ce qui est mis en avant par la filière Comté que l'on souhaite renforcer de manière générale, renforcer le goût du Comté et le sens de la filière.

Je voudrais finir par deux messages à adresser aux parlementaires et à Monsieur le préfet, qui font un peu le lien avec les états généraux où j'avais cru comprendre qu'il fallait mettre en avant des organisations de filières et aller vers une répartition de la valeur ajoutée plus équitable pour tout le monde et où la réussite de la filière Comté était souvent citée comme un exemple de réussite. On vient de déposer le plan de régulation, qu'on appelle les RRO<sup>51</sup>, pour les 3 années qui viennent. Les premiers signes nous interpellent un peu et on espère que les états généraux conduiront à créer un climat qui permette une fluidité et une appréhension positive de la part des administrations quand on évoque tout ce qui est organisation de filière. Parce que, quand on évoque un RRO, un plan de régulation, c'est directement dans le fil des conclusions des états généraux de l'agriculture, c'est-à-dire organisation de filières, organisation des marchés, ce n'est pas du protectionnisme parce que cela ne se traduit pas, pour la filière Comté, par une inflation des prix ou par un consommateur qui paie le Comté à un prix exorbitant. C'est simplement –et la filière l'a démontré– que les prix ont continué à progresser d'une manière raisonnable et que la répartition de la valeur créée par l'achat du consommateur s'est faite de manière équitable entre les différents acteurs. On en appelle donc aussi à de la vigilance pour que les conclusions des états généraux se traduisent bien par des faits et que l'on sorte un peu d'une ambiance où, à chaque fois que l'on parle d'organisation collective, on a l'impression de dire un gros mot et qu'on parle de protectionnisme, ce qui n'est pas le cas. Quand il n'y a pas d'organisation, on sait quelles en sont les conclusions. La destruction de valeur qu'a subie l'ensemble des filières agricoles en crise en est une démonstration. Je finis en appuyant le message qui a été passé par les JA lors de leur assemblée générale il y a quelques jours. Comme le président des JA est à côté de moi, j'en profite. Il appelait à la raison ses collègues, pas uniquement les jeunes –les adultes également–, sur le fait que la filière Comté crée de la valeur et donc crée des prix de lait intéressants.

---

<sup>51</sup> Règles de régulation de l'offre

Ceci ne doit pas faire oublier non plus une certaine forme de raison dans les investissements et la conduite des exploitations où on perd peut-être parfois un peu le sens de la réalité économique. Je voulais aussi en profiter pour féliciter les JA d'avoir eu le courage de faire passer ces messages-là, sachant qu'une Chambre consulaire est aussi le lieu pour le faire. Merci.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merci Alain. Deux ou trois petites remarques. Vous vous attellez à un chantier important avec la réflexion autour du cahier des charges. Je pense qu'il faut vraiment prendre le temps de la concertation, de la discussion. Je sais que c'est un sujet qui est sensible sur le terrain aujourd'hui. On a des retours ; j'ai été tiré par la manche hier à la sortie du concours de la Montbéliarde à Paris, tu t'en doutes. Ils sont inquiets. Prenez le temps de rapprocher les points de vue, les objectifs. Je terminerai en revenant sur la fin de ton intervention par rapport au surinvestissement, puisque le directeur de la SAFER m'a donné le chiffre à l'assemblée générale des JA l'autre jour ; ils n'ont jamais eu autant de fermes en portefeuille. Il y a actuellement 19 exploitations en vente sur le département du Jura, 14 en filière Comté, cinq dans les autres filières pour lesquelles la valeur de reprise pose un vrai problème. Je crois donc qu'il faut aussi faire passer le message –je le dis régulièrement– que la valeur patrimoniale est une chose, mais que la valeur économique en est une autre. Aujourd'hui, on se trouve face à des cédants qui ont eu un « effet d'aubaine » avec la progression, ces 5 à 10 dernières années, du prix du lait. Ils imaginent que leur entreprise vaut une fortune. Je dis qu'aujourd'hui, il faut rester extrêmement prudent par rapport à cela, premièrement sur la capacité financière des repreneurs, même lorsqu'ils en ont la volonté. On se rend compte que les volontés ne sont pas aussi nombreuses que cela. Les années de concurrence sont passées sur la reprise des fermes. On a, sur le papier, quelques belles exploitations qui, malheureusement, à partir du moment où on ne peut pas sécuriser le foncier, perdent de la valeur. Que vaut un bâtiment dans lequel on met 500 000 à 1 million d'€ lorsqu'on ne maîtrise pas le foncier ? On ne maîtrise pas les droits à produire. Il faut donc vraiment être extrêmement prudent sur ces surinvestissements, parce que je pense effectivement qu'il y en a. On est dans une filière où on en a aussi qui sont en difficulté. On a, dans les dossiers de surendettement, des dossiers d'exploitations qui sont dans cette filière-là. Je pense qu'il faut, plus que jamais, que nous soyons en capacité, ensemble, de faire réfléchir les gens sur le devenir de leurs outils. Christophe et Nicolas ont demandé la parole. Ces jeunes, c'est l'avenir !

**Monsieur Nicolas Saive,**

Bonjour Monsieur le préfet, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Je voulais parler un peu des sujets d'actualité. Je vois des affiches aux murs -on en a parlé un peu tout à l'heure- contre ce contrat de libre-échange du Mercosur<sup>52</sup>. Je voudrais donc vous interpeller une nouvelle fois. Mais je pense que vous avez déjà eu l'occasion de nous voir ou de nous entendre à propos de ce contrat. Ayant rencontré le président Macron jeudi dernier, il nous a dit qu'il allait y avoir une ligne rouge par rapport à la France, par rapport à ce qu'on disait tout à l'heure : la traçabilité des produits. Il faudra bien maintenir la pression de ce côté-là parce que, pour nous, c'est quelque chose d'essentiel. Vous l'avez dit tout à l'heure et Patrick (Mougeot) l'a dit avec l'exemple de sa pomme et de son blé.

---

<sup>52</sup> Marché commun du sud, couramment abrégé Mercosur

Comment, aujourd'hui, peut-on contrôler une qualité de viande produite avec des hormones et des OGM<sup>53</sup> alors que nos produits français n'en contiennent pas ? Le président nous a dit qu'aujourd'hui, il y avait déjà de la viande qui s'importait comme cela, qu'elle venait du Brésil, qu'elle passait par les Pays-Bas. Arrivée aux Pays-Bas, c'est simplement une transformation, une mise en paquets. On met le tampon « transformé en Union Européenne » et elle rentre ainsi dans le pays. Aujourd'hui, c'est donc déjà quelque chose qui se fait, on est au courant, et il faut le prendre en main. Il faut revoir le système de douane, les systèmes de contrôles sanitaires. Il y a eu l'exemple avec la viande de cheval il n'y a pas si longtemps dans les plats surgelés. Il faut faire attention afin que cela ne recommence pas parce que si cela se sait, il pourrait y avoir de lourdes conséquences. Ce contrat de libre-échange peut également engendrer entre 20 et 30 000 suppressions d'exploitations. Donc attention aussi à cela. C'est vraiment une question de vie ou de mort pour certaines exploitations françaises et européennes. On a eu l'occasion d'attirer l'attention du président de la république jeudi. On compte sur vous pour relayer également le message du département et de la profession agricole. Voilà ce qu'on pouvait dire là-dessus. Il y a un autre sujet dont on va entendre parler cette semaine avec un reportage sur Cash Investigations de prévu. En pleine semaine du salon de l'agriculture, alors que c'est la semaine dans l'année où la profession peut se montrer et expliquer un peu ses problématiques, c'est un reportage sur une chaîne publique, à une heure de grande audience qui vise à casser une profession, des filières et un métier et rajouter encore un peu plus d'eau au moulin des filières environnementalistes et « animalistes ». Jusqu'où va-t-on aller ? Ce n'est pas acceptable, surtout sur des chaînes publiques. Nous avons eu l'occasion d'aborder un point par rapport à l'assemblée générale, lorsque Monsieur le préfet s'est rendu à Tavaux, ce dont nous le remercions. Vous nous aviez parlé d'une augmentation des cellules de déclassement à la DDT. On n'en a toujours pas vu la couleur. Les dossiers sont prêts, ils sont sur les tables et on aimerait bien que cela puisse avancer un peu, ne serait-ce que pour les exploitants qui ont dégagé des fossés, sachant que les semis vont reprendre. Quelle est la réglementation ? Est-ce qu'il y aura des contrôles ou pas ? On voudrait donc que les choses avancent et que les gens sachent un peu où ils en sont. Un autre sujet d'actualité a été évoqué, c'est celui des zones défavorisées. Patrick (Mougeot) en a dit un mot tout à l'heure. Il nous reste 7 communes dans le Jura et, sur les 7, 5 rentrent également en zone vulnérable. Pour nous, le critère ICHN<sup>54</sup>, par rapport à la texture des sols, est très important, mais pour nous, c'est surtout le critère aide à l'installation qui prime, parce qu'on sait très bien qu'une commune qui est classée en zone défavorisée est une commune dont les jeunes peuvent bénéficier de davantage de DJA<sup>55</sup>. Sur une commune où on va leur imposer des contraintes environnementales, sachant qu'ils auront moins d'aides pour s'installer, dans la conjoncture actuelle, les jeunes seront en droit de se poser des questions et, ce que nous craignons, c'est une désertification de ces communes-là. Donc attention au renouvellement des générations dans l'agriculture. Je vais faire le lien avec le problème soulevé par Alain (Mathieu) par rapport aux prix des exploitations. Nous avons constaté, sur l'année 2017, une baisse du nombre d'installations.

---

<sup>53</sup> Organismes génétiquement modifiés

<sup>54</sup> Indemnité compensatoire de handicaps naturels

<sup>55</sup> Dotation Jeune agriculteur

Hormis les installations en AOC en Comté et quelques installations en maraîchage et diversification, il n'y a aucune installation en lait standard, aucune installation en viande. Donc attention à ne pas négliger les filières standards non plus parce qu'aujourd'hui, elles ont leur place au sein du département. Le président Macron a dit qu'il souhaitait, dans les futures orientations, remettre un petit peu le système de préretraite, augmenter un peu les retraites pour les cédants. Aujourd'hui, c'est un vrai problème, il a d'ailleurs été soulevé tout à l'heure. Les gens veulent vendre leur ferme à une valeur patrimoniale et non à la valeur économique. Mais il faut aussi se mettre à leur place, avec 600 ou 700 € de retraite par mois, ils ont beau avoir bien travaillé toute leur vie, techniquement, en cas de coup dur ou de maladie, c'est simplement impossible. C'est aussi pour cela qu'il y a un gros problème du côté de la valorisation des retraites. Demain, cela peut nous aider à installer des jeunes et à repeupler nos campagnes. Voilà ce que je voulais dire. Je vous remercie.

**Monsieur Christophe Buchet,**

Mesdames, Messieurs les parlementaires, Mesdames, Messieurs les élus, Chers(chères) collègues, avant de commencer mon propos, je veux me réjouir du résultat de la Chambre d'agriculture. On en a discuté, mais je veux souligner l'investissement des élus. Dominique (Chalumeaux), tu l'as fait, mais je crois que tu en as été le premier acteur. L'investissement des services est également à souligner. Il faut continuer sur cette dynamique qui consiste à être au service de l'agriculture et des agriculteurs. En ce début de semaine, on pourrait presque se réjouir de beaucoup de choses, du temps qu'il fait puisque l'hiver est enfin là et on le sent bien. On pourrait se réjouir de l'ouverture du salon, comme cela a été dit. On a déjà des jurassiens qui brillent, on peut déjà les féliciter. Je pense au GAEC<sup>56</sup> Blondet et à Monsieur Hugo Dussouillez qui a fini troisième au niveau du pointage. C'est une semaine où les médias parlent de l'agriculture presque de façon positive, même si ce soir ce ne sera a priori pas tout à fait le cas, ceci au-delà du prix du bio et des circuits courts. On pourrait aussi se réjouir des ambitions affichées par le chef de l'État et du fait qu'il se soucie du sort des agriculteurs. Sauf que les promesses, les revirements, les émissions de télé à charge, le plan de communication, les agriculteurs en ont marre. Ils en ont marre également d'être la variable d'ajustement. On a le sentiment qu'on ne peut plus croire à tout ce que l'on peut entendre. Il y a beaucoup de résignation, de la morosité, parfois même de la colère. Cette colère, on l'a exprimée mardi soir gentiment, très gentiment. Nicolas (Salve) l'a évoquée par rapport au Mercosur. On n'a pas sollicité d'entrevue avec vous, Monsieur le préfet, car on savait que vous seriez là aujourd'hui. Je pense qu'il n'y a pas besoin qu'on vous fasse remonter à nouveau les informations et les revendications. J'ajouterai trois mots que j'ai déjà cités -et je m'en excuse- à l'assemblée générale des JA :

- C'est vraiment un sentiment de sacrifice. On sacrifie notre métier au profit d'autres secteurs d'activités et cela fait mal, c'est ce qui fait mal aux agriculteurs.
- Un sentiment d'incohérence, parce qu'on ne peut pas parler de montée en gamme sur les produits et, d'un autre côté, ouvrir les frontières à tout et n'importe quoi.
- Un sentiment de tromperie, parce qu'on doit aussi la vérité et la transparence aux consommateurs, on ne peut donc pas lui faire « avaler » n'importe quoi.

---

<sup>56</sup> Groupement agricole d'exploitation en commun

Je souhaite aborder deux sujets récurrents afin d'en remettre une couche. Tout d'abord concernant les cours d'eau. Comme Nicolas (Saive) l'a dit, nous vous avons sollicité et vous aviez répondu présent. Un certain nombre d'agriculteurs ont envoyé leur demande. On vous avait demandé de pouvoir réunir peut-être un peu plus fréquemment la commission. Il serait bien que ce soit fait assez rapidement. Sur les zones défavorisées simples, même si la carte est partie à Bruxelles, il nous reste encore une ou deux fenêtres de tir. Il faudra donc continuer à tout mettre en œuvre pour que les communes qui restent puissent intégrer cette zone. Il faudra effectivement jouer plein pot sur l'aspect de continuité territoriale parce que, si j'ai bien compris, il n'y a plus que ce critère qui va fonctionner. Mais on a tout de même quelques communes où il y a des éleveurs et on se doit de ne pas les abandonner. Il nous faudra donc continuer notre travail de lobbying qui, jusqu'à maintenant, a tout de même porté ses fruits, sans avoir à bloquer l'autoroute, même si on en a sur le département. Nous avons été satisfaits du discours du président de la république sur sa volonté d'œuvrer et d'avancer sur la PAC, comme sur beaucoup de dossiers. J'ose croire à cette volonté mais il nous faudra des actes, des actes concrets, des actes pragmatiques et des actes rapides, donc aller au-delà des mots et des effets de communication. Je crois qu'il a des moyens pour avancer, qui peuvent aller vite. Je pense au système des ordonnances, même si -je l'avoue- ce n'est pas très démocratique. Mais quand je vois, actuellement, les effets dévastateurs des publicités de Nutella avec Intermarché, quand je vois les GMS<sup>57</sup> qui s'approprient la qualité des produits qu'ils vendent alors qu'ils n'y sont pour rien, quand je vois les GMS qui s'approprient la rémunération supplémentaire du lait aux agriculteurs, c'est inadmissible. Tant mieux pour les agriculteurs mais, à un moment donné, je pense qu'il est temps de légiférer et je crois que c'était la volonté affichée aux états généraux de l'alimentation ; c'est effectivement nécessaire. Deux aspects par rapport à ce qui a été dit par le président de la république devant les jeunes, deux aspects qui me paraissent importants et qui m'interpellent. La volonté du chef de l'État -il l'a dit-, c'est que chacun prenne ses responsabilités pour faire bouger les choses. J'ai tout de même été surpris parce que je crois que les agriculteurs ont déjà beaucoup œuvré, ils ont déjà fait évoluer leurs pratiques. Je ne dis pas qu'ils n'ont pas envie d'aller de l'avant et de continuer à en faire plus. Un certain nombre d'organisations présentera d'ailleurs au salon le contrat de solutions concernant tout ce qui est produits phytosanitaires. Mais avant de leur demander d'en faire plus, il est nécessaire que l'on soit en capacité d'apporter des garanties de rémunération et des perspectives. Ce travail, c'est au chef de l'État, c'est au gouvernement de le faire à travers l'outil législatif.

La deuxième chose concerne les 5 milliards d'euros qui restent tout de même un peu flous. Ce que je veux dire, c'est que nous avons besoin d'avoir un fléchage rapidement. J'ai bien noté qu'une partie était déjà fléchée, notamment sur la méthanisation. Il est vraiment dommage que cela arrive aussi tard puisqu'on a quelques unités qui sont en train de se mettre en place. Il y aurait également un travail sur les filières, je pense que c'est très bien mais qu'il y aurait aussi la nécessité qu'à un moment donné, on ait aussi de l'argent de fléché sur nos exploitations, directement ou pas, je ne sais pas, mais que l'on puisse continuer d'œuvrer sur la modernisation de nos exploitations parce que c'est nécessaire pour pouvoir gagner en efficacité et, derrière, en compétitivité.

---

<sup>57</sup> Grandes et moyennes surfaces

A travers mon discours, Monsieur le préfet, vous aurez compris notre état d'esprit. Le président de la république a dit qu'il n'était pas là pour plaire mais pour faire. Nous sommes patients mais, maintenant, il faudrait qu'il passe aux actes. On sera peut-être un peu plus patient que la Cour des comptes vis-à-vis de la Chambre d'agriculture, je pense néanmoins que nous resterons très vigilants. Merci.

*(applaudissements).*

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merci Christophe. Bravo !

Nous avons encore le temps d'une question s'il en reste une dans la salle. Marie-Christine souhaite intervenir. Je lui laisse la parole avant de laisser conclure Monsieur le préfet.

**Madame Marie-Christine Chauvin,**

Je vous remercie. Je serai très brève. Monsieur le préfet, Monsieur le député, cher Jean-Marie, Monsieur le président, cher Dominique, Mesdames, Messieurs, je veux vous dire que je suis vraiment très heureuse d'être parmi vous ce matin, même si je suis arrivée en retard. Je vous prie d'ailleurs d'accepter mes excuses, sachant que nous étions en commission permanente au département. Il est vraiment important pour moi d'être à vos côtés ce matin pour vous assurer de tout mon soutien. Il est vrai qu'au sénat, j'ai choisi des groupes d'études qui concernent le Jura, qui concernent donc bien sûr l'agriculture jurassienne. Je préside le groupe d'étude « élevage », je suis vice-présidente au groupe d'étude « agriculture », je suis membre du groupe d'étude « vigne et vin », du groupe d'étude « bois et forêts ». Vous voyez que c'est vraiment le Jura et ce sont vraiment mes soucis. Je veux vous dire que je suis bien sûr à l'écoute, que je souhaite partager avec vous. Il y a déjà quelques rendez-vous de prévus. N'hésitez pas à me faire vos remontées car je souhaite pouvoir vous aider au maximum parce que vous avez des inquiétudes et je les partage. Le Mercosur est bien sûr vraiment une grande inquiétude parce que nous craignons qu'il n'y ait pas les mêmes exigences pour les produits qui viennent de ces pays d'Amérique du sud par rapport à nos produits français. Oui, nous avons en effet la chance de pouvoir croquer dans une pomme sans souci ! J'ai cosigné un amendement qui va dans ce sens afin que l'on prenne des précautions. La PAC est également un réel souci parce que nous sommes presque sûrs qu'elle va baisser. Nous espérons bien que le président, en étant à l'écoute des agriculteurs pendant cette semaine, en comprenne l'importance et défende au maximum la PAC. Là également, j'ai cosigné une tribune qui doit paraître dans les médias dès ce jour. Je crois que c'est dans le Figaro. Je tiens bien sûr à vous féliciter pour tout le travail qui est fait ici, à la Chambre d'agriculture du Jura, le président, les élus et les équipes, parce qu'il y a vraiment un grand travail de fait et un travail de fond. Donc vraiment merci à vous pour tout ce que vous faites et félicitations. Vous avez, à plusieurs reprises, parlé de la communication. Je crois que là, c'est très important parce que nous avons la chance d'avoir des agriculteurs responsables et il faut le dire. Les agriculteurs n'ont pas envie d'empoisonner leurs terrains, ils en prennent soin. Lorsqu'on me parle de la bien-traitance animale, je demande s'il y a des éleveurs de connus pour faire du mal pour le plaisir de faire du mal à leur bétail. S'il y a parfois de tels comportements, c'est parce que c'est nécessaire et la bien-traitance existe, ce n'est donc pas la peine de prêcher dans ce sens. Il faut donc vraiment communiquer. Le salon de l'agriculture est une belle vitrine, mais qui dure une semaine.

Vous savez faire de belles opérations de communication sur le Jura. J'en veux pour preuve la manifestation qui a eu lieu à Ivory où on était sur une belle fête de l'agriculture jurassienne. Je pense que, de temps en temps, vous faites également des opérations de communication « coup de poing » et il faut continuer dans ce sens. Il y a également les réseaux sociaux qui sont vraiment très regardés, très suivis. Donc faites savoir que votre agriculture est une belle agriculture, que nous avons de bons produits. Vous avez raison, soyez fiers d'être agriculteurs. Si je peux vous aider, n'hésitez pas et, surtout, n'écoutez pas les émissions qui sont toujours à charge. Je pense qu'il faut boycotter ces émissions.

Encore un grand merci pour ce que vous vous faites et bon courage à vous pour continuer dans ce sens.

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merci beaucoup Marie-Christine. Je donne maintenant la parole à Monsieur le préfet pour conclure cette matinée riche en échanges.

# Clôture par M. Richard Vignon, préfet du Jura

## **Monsieur Richard Vignon, préfet du Jura**

Monsieur le président, Madame et Monsieur les parlementaires, Monsieur le président de l'Association des maires du Jura, Mesdames, Messieurs, les sujets ne manquent effectivement pas, mais je voudrais, Monsieur le président, commencer mon propos en vous félicitant, vous et toute votre équipe, pour le travail réalisé et que vous nous avez rapporté dans ce rapport d'activité fort riche, très intéressant et qui montre la qualité du travail que la Chambre d'agriculture réalise en pleine réorganisation également, puisqu'il faut rappeler cette régionalisation que vous menez à un bon rythme, même s'il reste encore des choses à améliorer. Je tiens à saluer ce travail qui est fait au profit des agriculteurs et ce travail qui est fait aussi en matière de restructuration. Et je sais que ce n'est pas simple. L'actualité, c'est bien sûr le salon de l'agriculture, qui a permis au président de la république de rappeler un certain nombre de politiques à venir en matière d'agriculture. Je ne vais pas revenir, dans le détail, sur toutes les annonces qu'il vous a faites, vous les connaissez tout aussi bien que moi, vous les avez déjà commentées. Je voudrais simplement revenir sur la vision stratégique qui vous est proposée, celle d'un travail en profondeur qui consiste -pour reprendre les propos du président- à passer de l'exploitant agricole à l'entrepreneur agricole, c'est-à-dire la possibilité de pouvoir vivre directement de son travail au juste prix payé. Ce n'est pas une mince affaire puisque depuis de très et de trop nombreuses années, c'est effectivement la difficulté qui est rencontrée, où ce n'est pas l'exploitant qui fait le prix mais le marché et qui vient parfois en dessous des prix de revient et d'exploitation. C'est bien là toute la difficulté, c'est-à-dire d'arriver à retourner cette tendance. Je comprends les impatiences et les attentes fortes de la profession que vos représentants ont rappelées dans cette séance, mais je rappelle que ce n'est pas une politique facile puisque c'est véritablement un travail en profondeur qui viendra se concrétiser à travers une feuille de route qui a d'ailleurs été proposée à chaque filière dans le cadre des états généraux de l'alimentation. Pour mener à bien cette mutation, ce que le président appelle « révolution culturelle », il a pris plusieurs engagements devant vous. Tout d'abord, assurer une meilleure gestion du risque. Ceci a été évoqué ce matin, y compris par Monsieur le député. Parce qu'il est vrai qu'on voit bien, aujourd'hui, que les aléas, les dérèglements climatiques, font qu'il y a la nécessité de réfléchir sur une épargne de précaution. Le président s'était engagé dessus dès 2019. Il a aussi rappelé la nécessité d'assurer la stabilité des dispositifs et notamment à travers la PAC. Il est vrai que la PAC va nous occuper beaucoup dans les mois qui viennent. Le président souhaite que, dès le mois de mai prochain, la stratégie nationale soit arrêtée de manière à défendre le niveau européen et surtout de ne pas rentrer dans des logiques de bricolage mais bien sur des actions en profondeur au profit de l'agriculture. Agir aussi sur le foncier agricole, qui est un enjeu majeur.

Les terres agricoles sont un investissement stratégique, il faut le dire, y compris dans le Jura où j'entends trop souvent certains dire qu'il y a de l'espace dans le Jura, qu'on peut donc y faire beaucoup de choses. Certes, mais il y a des terres agricoles qu'il faut protéger. D'ailleurs, dans le travail que nous faisons en relation avec les collectivités dans l'élaboration des plans, que ce soit le SCOT<sup>58</sup>, les PLU<sup>59</sup>, PLUi, nous portons ce message et nous savons d'ailleurs qu'il est entendu. Enfin, autre point : la réforme de la protection sociale qui est appelée de vos vœux de façon tout à fait légitime, avec tout ce qui tourne autour du congé, de la retraite, des congés maternité et toute autre chose concernant la protection sociale. Et puis il y a le plan Investissement de 5 milliards. Vous souhaitez qu'il soit rapidement décliné, je l'entends et c'est tout à fait logique. Mais là aussi, un tel investissement se programme, se réfléchit. Il s'agit d'une opportunité pour changer en profondeur l'organisation et le logiciel agricole. Vous aurez évidemment des précisions dans les mois qui viennent sur les grandes orientations concernant ce plan d'investissement. Vous avez aussi évoqué, dans cette réunion, la problématique des mesures environnementales. Sur les zones vulnérables, puisque c'est un sujet important, je voudrais aussi rappeler que les choses ont évolué de façon très positive par rapport au départ, tout au moins aux évaluations de départ puisque lorsque je suis arrivé dans ce département, il y a déjà plus d'un an et demi, il y avait plus d'une centaine de communes qui devaient sortir du dispositif. Certes, 7 en sont sorties, ce qui, à vos yeux, est trop, notamment pour ceux qui sont concernés, qui sont dans ces communes. Mais je voudrais rappeler que, dans le département, 45 y sont rentrées. Nous avons donc plus de communes, aujourd'hui, dans le dispositif zones défavorisées que nous en avions avant la réforme, du moins avant le projet puisque le projet n'est pas encore abouti. Le dossier a été transmis par le ministre de l'agriculture, Monsieur Travert, à la commission européenne et il s'est engagé à défendre ce que vous avez évoqué, c'est-à-dire la possibilité de la continuité territoriale dans une zone qui est entièrement classée, ce qui pourrait être le cas si on regarde bien la carte du Jura. C'est ce qui reste à défendre auprès de la commission européenne. Il a rappelé par ailleurs que les exploitants qui sortiraient du zonage bénéficieraient des mesures d'accompagnement pour assurer la viabilité de leurs activités. Concernant les zones vulnérables, il y a là aussi un travail de terrain qui a été fait en partenariat avec vous et qui a conduit à un classement limité. Là encore, je sais bien que sur les critères retenus pour le classement, il y a des discussions qui sont recevables. Mais le classement a été fait, il faudra voir pour les prochaines années. En tout cas, le plan d'action qui est aujourd'hui en cours d'élaboration n'est pas aligné, contrairement à ce que certains pouvaient craindre, sur les mesures les plus contraignantes. Il est, au contraire, fondé sur des mesures qui sont adaptées aux réalités du terrain. Nous verrons lorsque nous serons en phase finale de ce travail ce qu'il en restera, mais je rappelle aussi que les contraintes qui seront portées pour la mise en place de ces plans d'action feront aussi l'objet d'aides financières, notamment pour la gestion des effluents. J'ai bien entendu la problématique du colza. Je ne la connaissais pas. C'est pour cela qu'on vient aux sessions des Chambres, pour apprendre. Nous allons donc noter ce problème du colza et nous verrons ce qu'il est possible de faire. Je voudrais en profiter aussi pour rappeler les arrêtés concernant les traitements phytosanitaires. Un arrêté qui m'est soumis est en cours de signature, nous sommes sur le point de le finaliser.

---

<sup>58</sup> Schéma de cohérence territoriale

<sup>59</sup> Plan local d'urbanisme

Il concerne l'usage des produits phytosanitaires à proximité des établissements sensibles, c'est-à-dire là où il y a des enfants, où il y a des personnes vulnérables. Je voudrais, Monsieur le président, mais aussi les représentants de la profession, saluer le travail qui a été fait. Vous avez, encore une fois, montré votre sens des responsabilités et votre souhait que l'agriculture soit exemplaire dans ce département. Monsieur le président de l'association des maires, vous êtes aussi particulièrement concerné puisque les maires ont un rôle important à jouer. Je crois que vous avez donné un avis favorable, je vais donc pouvoir le signer rapidement puisque l'ensemble des partenaires sont d'accord. Je rappellerai aussi l'arrêté concernant la protection des milieux aquatiques. J'ai bien entendu –et j'aurais été vraiment sourd si je ne l'avais pas entendu ce matin- votre souhait qu'il y ait rapidement une commission pour le classement. Je voudrais tout de même vous dire que la dernière commission a eu lieu en novembre, pour le déclassement, et que la prochaine commission, comme je m'y étais engagé, Monsieur le président des Jeunes Agriculteurs, Monsieur le président de la FDSEA<sup>60</sup>, aura lieu à la fin du mois de mars. Vous m'avez demandé d'en faire plus dans l'année, eh bien voilà : dans le premier trimestre, vous en avez eu une et elle est programmée. Ce n'est même pas du fait que je vienne à cette session, puisqu'on aurait pu penser que c'était un effet d'opportunité, elle était déjà programmée. J'ai donc le plaisir de vous dire que vous êtes entendus. Pour la filière Comté, j'ai bien entendu ce que vous avez dit, mais j'ai reçu la semaine dernière le directeur de l'interprofession. Nous avons fait un tour d'horizon, ce qui nous a permis de rentrer plus profondément dans ce dossier qui est important. Je rejoins pleinement les propos du président Chalumeaux sur la nécessité qu'il y ait véritablement une concertation très approfondie –ce qui est d'ailleurs engagé- avec un point important qui est celui de l'image du Comté sur les critères que vous souhaitez mettre en avant et qui permettent de mettre encore mieux l'accent sur le sens de la responsabilité de la protection de l'environnement, de la qualité. Le Comté, c'est aussi l'image du Jura. Derrière la filière Comté, c'est aussi l'image du département qui est portée et il est effectivement important que, de ce côté, vous soyez parfaitement exemplaires. Concernant la flavescence dorée, je voudrais saluer la mobilisation du Jura et des viticulteurs qui a été véritablement exemplaire là aussi. J'ai bien compris que vous souhaitiez avoir quelques supports financiers pour continuer cette mobilisation. Nous verrons cela avec le directeur de la DTT, nous ferons remonter cela au niveau national parce que ce n'est pas dans mes responsabilités directes, ou dans mes pouvoirs directs. Mais je m'engage devant vous à faire remonter cela au niveau national. Enfin, je voudrais dire quelques mots sur le Mercosur. Tout d'abord, ce que vous avez dit, je le ferai remonter, comme c'est mon rôle, fidèlement auprès du gouvernement. Mais d'ores et déjà, soyez assurés que vous êtes entendus parce que la sensibilité des filières boeuf, éthanol, volailles est clairement identifiée dans les préoccupations du gouvernement. Le président a parlé d'une ligne rouge, vous l'avez rappelé, à ne pas franchir. Soyez assurés que les autorités françaises continuent à porter leur demande tant sur la limitation des volumes de contingents de produits sensibles que sur les conditions à y associer. Dans ces conditions, il y aura évidemment toute la problématique de la traçabilité, même si –et vous l'avez justement fait remarquer- ce ne sera pas simple à mettre en œuvre. Pour autant, cela fait partie des préoccupations et des points qu'il faudra mettre en place pour assurer que ces produits respectent bien les normes en vigueur.

---

<sup>60</sup> Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles

En tout cas, je reste aussi à votre écoute. J'ai eu droit à de magnifiques affiches à la préfecture. J'étais donc parfaitement informé de votre démarche. Et comme j'ai de bons services, je le savais même avant les affiches. C'est vous dire que nous sommes vraiment à votre écoute. J'en termine justement sur l'écoute, pour vous dire que c'est, y compris avec les services de l'Etat. Je voudrais en effet saluer l'initiative prise par la DTT de mettre en place un accueil particulier pour l'installation des jeunes agriculteurs, un accueil physique puisque, maintenant, tout jeune agriculteur peut rencontrer à la DDT, avec l'appui de la Chambre d'agriculture, en présence de son financier, une cellule, tout du moins un dispositif d'accueil physique qui permet d'échanger avec lui sur les orientations technico-économiques, la faisabilité, les contraintes qui vont être rencontrées. Ceci permettra de lui donner un calendrier, mais aussi de pouvoir lui donner des conseils, parce que je partage la même inquiétude que vous. Certains se lancent dans des projets qui sont peut-être un peu hors dimensions, ce qui peut les mettre ensuite dans des difficultés. Autant les prévenir et ce sera le rôle de ce dispositif. Je remercie par là même son directeur et ses équipes d'y avoir pensé et de l'avoir mis en œuvre. Enfin, je vais finir à l'inverse de ce que disait le président Buchet. Il a commencé par dire qu'il avait de bons motifs de se réjouir mais, ensuite, il nous a dressé un tableau un peu sombre. Sans écarter les nuages et les difficultés que vous rencontrez, ainsi que vos attentes légitimes et votre impatience que je comprends, je crois tout de même qu'il faut rester sur votre première partie, Monsieur le président, qui est celle de dire qu'il y a tout de même quelques opportunités qui se présentent, une volonté politique qui est réelle et de potentiels leviers que vous avez et qui pourront porter leurs fruits, j'en suis persuadé. Vous avez évoqué les médias. Là aussi, croyez-en quelqu'un qui a une grande expérience dans le domaine, parce que quand vous êtes le représentant de l'Etat, je peux vous dire que vous avez droit tous les jours à votre bashing médiatique. Une actualité chasse l'autre et je ne suis pas certain que, ce soir, beaucoup de monde regarde cette émission. Par contre, beaucoup de monde sait ce que fait le monde agricole et je suis persuadé, parce que j'ai confiance dans le peuple français, que l'image que vous avez auprès d'eux est une image très positive. Il y a effectivement toujours des détracteurs et c'est le grand problème des médias aujourd'hui, c'est qu'on donne plus la parole à ceux qui ne sont pas d'accord ou qui ont des choses critiques à dire qu'à la grande majorité qui, elle, trouve que le travail qui est fait est bien fait. C'est le cas aussi pour le monde agricole. Je fais aussi confiance au consommateur parce qu'il regarde de plus en plus ce qu'il mange. C'est d'ailleurs peut-être pour cela qu'on utilise quelquefois sa vigilance pour en faire un produit de médiatisation, ce que vous avez dénoncé en disant qu'il y avait des pesticides -même s'il ne faut pas dire le mot- sur les fruits ou les légumes. Je pense que le consommateur sait de plus en plus ce qu'il doit faire. Donc continuez dans cette voie, responsabilisons, informons nos concitoyens et je suis persuadé que, dans leurs choix, ils sauront faire la différence. Encore merci de votre invitation et soyez à nouveau assurés de notre écoute et du rôle qui est le nôtre de faire remonter vos préoccupations au niveau national.

*(applaudissements).*

**Monsieur Dominique Chalumeaux,**

Merçi Monsieur le préfet. On sait bien que vous n'avez pas non plus un métier facile tous les jours, les problèmes ne manquent pas et les difficultés sont bien présentes pour tout le monde. Je voudrais surtout vous remercier personnellement pour votre disponibilité.

On peut tous se réjouir d'avoir un préfet à notre écoute. Je remercie également vos services, Messieurs Roche, Chevallier et Madame Estelle Wurpillot pour le travail qu'ils font tout au long de l'année pour l'agriculture jurassienne à nos côtés, pour leur disponibilité. Merci vraiment. Sans transition, je vous donne rendez-vous, pour ceux qui ont réservé le repas, à l'hostellerie des Monts Jura. Je vous donne rendez-vous pour la prochaine session le 26 novembre 2018.

- : - : - : - : - : - : -

*(l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures 33)*

# Annexes

Annexes

**CADRE 2 - DEVELOPPEMENT DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2017**  
**PRESENTATION PAR PROGRAMME**

Code et libellé programme	DEPENSES						MONTANT des CREDITS		
	Montant brut des ordres de dépenses	Dont dépenses sur crédits extournés	Reversements	Extourne	Montant net des dépenses	Crédits ouverts au titre du budget	Crédits ouverts au titre du budget non employés	Crédits extournés non employés	
01 Représentation	2 015 313,39	236 107,20	10 847,55	249 179,93	1 755 185,91	1 761 393,00	-8 868,04	19 072,73	
02 Intervention	4 095 829,06	168 418,10	362 418,29	169 048,25	3 564 362,51	3 690 916,00	129 823,34	630,15	
TER TERRITOIRES	273 409,61	2 504,68	28 206,53	2 521,15	242 881,93	301 908,00	59 207,80	18,47	
DVA VALEUR AJOUTEE PRODUITS	281 923,83	2 228,42	29 802,91	2 243,23	229 777,89	378 484,00	149 881,50	14,81	
TEC TECHNIQUE DES EXPLOIT.	1 221 071,51	43 620,02	89 716,14	43 886,44	1 077 689,83	800 433,00	-277 303,35	86,42	
EXD EXPLOITATIONS DURABLES	1 192 336,27	20 250,84	101 840,51	20 726,19	1 069 869,57	965 770,00	-104 874,82	475,25	
ESE ENJEUX STRUCT. & ENVIRON.	989 331,93	13 316,34	94 379,33	13 373,22	891 579,38	886 383,00	94 746,74	56,88	
ANN ANNEXE	147 755,90	86 487,70	8 573,87	86 498,02	52 684,01	257 840,00	205 155,87	0,32	
<b>Total général</b>	<b>8 111 142,44</b>	<b>404 625,30</b>	<b>373 366,84</b>	<b>418 228,18</b>	<b>5 319 648,42</b>	<b>5 452 209,00</b>	<b>118 957,70</b>	<b>13 702,88</b>	

**CADRE 3 - DEVELOPPEMENT DES RECETTES DE L'EXERCICE 2017**  
**PRESENTATION PAR PROGRAMME**

Code et libellé programme	RECETTES						SITUATION			
	Montant brut des titres de recettes	Dont recettes sur prévisions extournées	Annulation des titres de recettes	Extourne	Montant net des recettes	Prévisions couvertes au titre du budget	Prévisions extournées non exécutées	Plus values	Moins values	
01 Représentation	1 755 185.91				1 755 185.91	1 761 383.00			6 207.09	
02 Intervention	4 156 610.82	389 230.28	111 141.83	391 016.30	3 854 452.59	3 890 816.00	1 796.02		34 577.39	
TER TERRITOIRES	222 579.05				222 579.05	301 906.00			79 326.95	
DVA VALEUR AJOUTEE PRODUITS	236 292.48	16 688.00	4 187.42	18 688.00	215 387.06	378 494.00			163 086.94	
TEC TECHNIQUE DES EXPLOIT.	1 119 848.64	94 191.00	8 246.50	94 181.00	1 017 421.14	800 433.00		218 988.14		
EXD EXPLOITATIONS DURABLES	1 189 457.79	116 882.30	6 309.00	118 482.30	1 044 686.49	985 770.00	1 600.00	80 486.49		
ESE ENJEUX STRUCT. & ENVIRON.	981 151.48	49 813.98	68 807.00	50 000.00	962 344.48	986 383.00	186.02		123 652.50	
ANN ANNEXE	427 311.38	111 865.00	23 592.01	111 665.00	292 054.37	257 840.00		34 214.37		
Total général	5 811 796.73	389 230.28	111 141.83	391 016.30	5 408 638.50	5 452 208.00	1 796.02		40 764.48	

### CADRE 4 - EXECUTION DU BUDGET 2017 (Tableau récapitulatif)

#### Présentation par programme

Code et libellé programme	Montant des dépenses	Montant des recettes	Résultat
<b>01 Représentation</b>	<b>1 755 185,91</b>	<b>1 755 185,91</b>	
<b>02 Intervention</b>			
TER TERRITOIRES	3 564 362,51	3 654 452,58	90 090,08
DVA VALEUR AJOUTEE PRODUITS	242 681,93	222 579,05	-20 102,88
TEC TECHNIQUE DES EXPLOIT.	228 777,89	215 387,06	-14 390,83
EXD EXPLOITATIONS DURABLES	1 077 689,93	1 017 421,14	-60 248,79
ESE ENJEUX STRUCT. & ENVIRON.	1 068 969,57	1 044 686,49	-25 303,08
ANN ANNEXE	891 579,38	862 344,48	-29 234,90
	52 684,01	282 054,37	239 370,36
<b>Total général</b>	<b>5 319 548,42</b>	<b>5 408 638,50</b>	<b>90 090,08</b>

# Rapport d'activités 2017

**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
JURA

TERRES d'**a**VENIR



# Consulaire et politiques publiques

## EDITO

2017 s'est déjà éloignée et nous garderons en mémoire le contexte particulier de cette année contrastée sur le plan économique entre les différentes filières, aux conséquences climatiques plus ou moins favorables suivant nos petites régions ou productions. Viticulture mise à part, nous aurons connu une année plus favorable que 2016, mais il nous en faudra d'autres pour obtenir le redressement économique espéré.

Vous trouverez dans ce document un certain nombre d'informations sur le fonctionnement de votre chambre d'agriculture, avec un accent plus particulièrement marqué sur des dossiers qui ont pris une importance au cours de ces derniers mois. Nous avons, comme prévu par le décret de mai 2016, renforcé notre organisation au niveau de la chambre régionale, avec le transfert des agents affectés aux missions supports. Parallèlement, cette structure, née de la fusion des deux anciennes entités, assure aujourd'hui toutes les missions dites d'ingénierie, d'élaboration et de suivi des programmes de financements nationaux ou en lien avec le conseil régional et les fonds européens.

Notre chambre départementale a désormais comme « seules missions » de se consacrer à l'accompagnement des hommes, des produits et des territoires. Nous conservons, pour mener à bien ces actions, nos compétences multiples dans des domaines de plus en plus diversifiés.

Je retiendrai comme nouveauté de 2017, le lancement d'Agrilean, bâti en partenariat avec Cerfrance alliance comtoise et Jura conseil élevage et poursuivi avec la création d'Eva Jura, dans lequel la chambre d'agriculture apporte dorénavant le service bâtiments et le contrôle des installations de traite. Nous consolidons nos activités historiques sur l'accompagnement des projets d'installation, l'apprentissage, le volet réglementaire des exploitations, sur les normes, la Pac ou encore le développement de l'agro-écologie, concept mettant en œuvre la triple performance économique, sociale et environnementale, à laquelle doit répondre l'agriculture.

Notre engagement aux côtés des collectivités locales a porté sur de nombreuses actions et représente maintenant une part importante de notre budget et du nombre d'agents concernés, tout à la fois pour répondre aux enjeux de notre territoire, mais aussi pour tisser un partenariat constructif au bénéfice de tous les Jurassiens.

La chambre d'agriculture, c'est la force de ses élus et de ses collaborateurs salariés qui œuvrent ensemble... N'hésitez pas à les contacter...

**Dominique CHALUMEAUX**

*Président de la chambre d'agriculture du Jura*

## Compensation collective agricole

Dans un contexte national de disparition irréversible d'espaces agricoles, de changement d'occupation et d'usage et de fragilisation de l'économie agricole, le principe « éviter - réduire - compenser » s'applique désormais à l'agriculture. Ce principe a été instauré par la loi d'avenir de 2014 et devient opérationnel.

La notion de compensation collective agricole correspond à la mise en œuvre de mesures « collectives » au profit d'actions visant à recréer une valeur ajoutée sur le territoire et/ou dans une filière. Elle s'applique à tout projet de travaux, d'ouvrages, susceptible d'avoir des conséquences négatives importantes sur l'économie agricole. Une étude préalable à la charge du maître d'ouvrage est alors conduite.

Les élus et les services de la chambre d'agriculture se sont impliqués dans la définition du cadre d'application de ce dispositif en participant au groupe de travail établi par la CDPENAF et en recherchant des références ailleurs (participation à un séminaire national, enquêtes diverses, ...).

L'arrêté préfectoral a fixé le seuil de déclenchement à deux hectares. Les projets d'aménagements concernés sont ceux dont la surface dépasse deux hectares et dont la réglementation exige une étude environnementale systématique. Ce dispositif constitue une réelle opportunité sur le territoire concerné pour initier des projets durables et innovants. Cela peut dynamiser les filières présentes dans un partenariat constructif entre la production agricole, les filières agricoles et les collectivités territoriales.

## Repères

**Vie consulaire :** 2 sessions, 11 bureaux, 3 réunions du personnel, 452 courriers traités pour la présidence et la direction

**CFE<sup>(\*)</sup> :** 186 dossiers personnes morales, 374 dossiers personnes physiques, 4 sociétés de fait ou indivision, 51 dossiers ACCRE

**Apprentissage :** 196 conseils préalables, 150 contrats, 3 avenants, 75 ruptures, 46 demandes non abouties, 50 jeunes renseignés, 218 estimations coûts-aides

**MESE<sup>(\*)</sup> :** 3 dossiers de diagnostic et d'expertise pour l'ensemble des stations d'épuration qui empruntent la voie du recyclage agricole des boues, à l'intérieur du département

### Urbanisme :

- Suivi des procédures d'urbanisme : 15 procédures communales et 8 PLU intercommunaux
- 198 avis émis sur documents d'urbanisme ou autorisations d'urbanisme, ... (3 SCOT, 28 PLU ou modifications, autorisations d'urbanisme et dérogations)
- 4 « porter à connaissances » dont les PLU intercommunaux du Pays des lacs et Jura sud
- 28 réunions de suivi des procédures
- 12 préparations et suivis de la CDPENAF<sup>(\*)</sup> et 4 réunions d'un groupe de travail sur la compensation collective agricole



Une triple mission :  
représentation,  
service public  
et partenariat

## Aides à l'installation : de nouvelles règles en cours d'année

En juin 2017, la 4<sup>e</sup> modulation de la DJA a été mise en application, ce qui a eu pour conséquence de retarder certains dossiers et d'aboutir à l'installation de 41 jeunes agriculteurs. Une fois ces jeunes installés, leurs projets évoluent, d'où la réalisation de 40 avenants (contre 23 en 2016) pour mettre les agriculteurs en conformité avec la réglementation.

Enfin, une mission d'audit menée par le ministère en 2016 auprès de la DDT et de la chambre d'agriculture du Jura nous a conduits à améliorer nos processus internes afin de respecter (et faire respecter) les obligations imposées par l'octroi des aides publiques.



## Glossaire

**(\*) CFE** : Centre de formalités des entreprises : permet aux entreprises et sociétés agricoles d'effectuer en une seule démarche l'ensemble des déclarations auxquelles elles sont tenues à l'occasion de leur création, modification ou cessation.

**(\*) MESE** : Mission d'expertise et de suivi des épandages. Cette mission, relative au recyclage agricole des boues d'épuration et des digestats, consiste à réaliser une expertise de la filière en général et de toute situation particulière, et d'en établir un observatoire départemental et un bilan annuel.

**(\*) CODERST** : Comité départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques : constitué de 25 membres dont la chambre d'agriculture, ce comité est chargé d'émettre un avis dans les domaines des installations classées pour la protection de l'environnement, la loi sur l'eau, les déclarations d'utilité publique (protection des captages).

**(\*) CDNPS** : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites : examine les dossiers d'arrêté préfectoral de protection de biotopes, de sites classés, de carrières...

**(\*) CDPENAF** : Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers constitué de 21 membres, cette commission peut être consultée sur toutes questions relatives à la réduction des surfaces d'espaces naturels, forestiers et à vocation ou à usage agricole et sur les moyens de contribuer à la limitation de leur consommation.

**(\*) SDAGE** : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Rhône-Méditerranée.

## Repères

### Installation :

- 39 pré-instructions de dossiers pour le contrôle par la direction départementale des territoires, des engagements JA à cinq ans
- 41 pré-instructions de demandes d'aides à l'installation + 40 avenants

### Environnement, hygiène, sécurité :

La chambre d'agriculture exprime le point de vue de l'agriculture sur de nombreux dossiers départementaux :

- Coderst<sup>(\*)</sup> : 9 réunions pour étudier 28 dossiers dont 10 concernaient l'agriculture
- CDNPS<sup>(\*)</sup> : 4 réunions pour étudier 9 dossiers dont 5 concernaient l'agriculture et la forêt
- Captages : 1 avis rendu sur sollicitation de l'agence régionale de santé (dossier de déclaration d'utilité publique)
- Zones vulnérables : contribution au groupe de travail de définition du plan d'action régional, réalisation de 2 réunions d'information avec 85 agriculteurs sur le cadre réglementaire applicable
- Zones défavorisées simples : suivi des évolutions du dossier et production d'argumentaire
- Carrières : poursuite concertation multi-acteurs concernant un projet d'extension de carrière sur le secteur de Bletterans

## CARTE D'IDENTITÉ

**Président : Dominique CHALUMEAUX,**  
4,9 ETP sous la responsabilité de François GAUDRON,  
de Denis LEGRAND et d'Arnaud THEVENIER

Un établissement public dirigé par 46 professionnels élus comprenant un département « Consulaire et politiques publiques » ayant une triple mission :

- une mission de représentation des intérêts de l'agriculture jurassienne, de médiation, notamment en période de crise, et de consultation pour toutes les questions ayant trait au monde agricole et rural ;
- une mission de mise en œuvre ou d'accompagnement de services publics ;
- une mission de suivi et de développement des partenariats représentatifs, institutionnels, publics et professionnels.

# Émergence et conduite de projets

## Agrilean

En 2016, la chambre d'agriculture et ses partenaires franco-suisse se sont engagés dans la mise en œuvre du programme Interreg « production laitière efficiente » sur tout le massif du Jura.

À partir des 180 enquêtes « pratiques milieu » qui ont été recueillies auprès des agriculteurs francs-comtois, additionnées de données comptables et laitières, l'équipe de conseillers a pu poursuivre l'analyse statistique commencée en 2016. Cela a permis d'aboutir à un nouvel outil de conseil : Agrilean.

Les résultats de ce travail ont été présentés en juin 2017 à Lons-le-Saunier, Dole et Champagnole par Benoît Jacquot, aux agriculteurs ayant été enquêtés en 2016. Ces présentations ont été organisées par les trois organismes partenaires du projet Cerfrance alliance comtoise, Jura conseil élevage et la chambre d'agriculture du Jura.

En octobre 2017, une formation des conseillers des trois organismes a été organisée et les premières prestations ont pu être réalisées sur la fin de l'année.

2017, c'est aussi l'année de la mise en place des outils de communication. quatre vidéos, deux flyers et deux roll up différents, une page Internet, un diaporama clé en main nous ont été livrés par notre prestataire Adhoc communication.

Agrilean a été présenté à un colloque technique à Dijon en octobre, à la session de la chambre d'agriculture du Jura du 27 novembre, à la journée laitière régionale du 1<sup>er</sup> décembre et un « 4 pages » dédié à la promotion d'Agrilean a été publié dans *Le Jura agricole et rural* du 22 décembre dernier.

De façon plus institutionnelle, la construction du partenariat a nécessité 11 rencontres en 2017, quatre comités de pilotage Jura ont été organisés et un comité de pilotage Interreg avec tous les partenaires du projet le 21 septembre à Lons-le-Saunier.

## Audits d'exploitations

Suite aux difficultés récurrentes rencontrées par de nombreux agriculteurs, le conseil régional a décidé de mettre en place une aide incitative de 1 500 euros pour la réalisation d'audits sur les exploitations de la région.

La chambre d'agriculture est coordinatrice du projet et travaille en étroite collaboration avec ses partenaires Cerfrance alliance comtoise, Jura conseil élevage devenu Eva Jura. Une collaboration a également été mise en place avec la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire pour la partie viande.

En 2017, 17 audits ont été commandés et 10 ont été réalisés. Quand il s'agissait de producteurs laitiers, ces audits ont été réalisés sous la forme

groupes... Pour ce faire, l'équipe établit des références techniques et économiques en bio et en conventionnel, à travers son réseau de fermes de références laitières, ses actions de formations sur les coûts de production, ses publications. L'équipe assure également la mise en œuvre de missions consulaires (pré-instruction, suivi et contrôle JA, CFE) et des orientations politiques des élus de la Chambre d'agriculture (installation et transmission, accompagnement économique, développement des circuits courts et de l'agriculture biologique notamment).

## Repères

### Installation et transmission

- 167 entretiens au Point info installation
- 50 entretiens au Point info transmission
- 73 plans de professionnalisation personnalisés
- 41 plans d'entreprise
- 40 avenants
- 8 diagnostics transmission
- 12 formations Jeunes agriculteurs
- 8 contrats Proferea engagés
- 17 nouvelles offres publiées



**Responsable professionnel : Christophe BUCHET**  
7,2 ETP sous la responsabilité de Frédéric DEMAREST

L'équipe accompagne les porteurs de projets, agriculteurs ou groupes d'agriculteurs, dans leurs projets d'installation, de développement, de réorientation, de cessation, de circuits courts... afin de les éclairer et de les aider à décider. L'accompagnement peut être individuel et personnalisé, ou bien collectif, à travers des actions de formations, des animations de



Être en capacité de décider

## Repères

### Projets, AB et circuits courts

- 5 formations sur les coûts de production (lait AOP+ cultures)
- 5 formations sur la bio dont 1 pour accompagner des porteurs de projets à la conversion et 1 pour accompagner une coopérative laitière à la conversion bio
- 150 renseignements au Point info bio
- 7 fermes de références suivies
- 3 documents de références produits (grandes cultures, maraîchage, lait AOP)
- 10 audits réalisés dont 4 Agrilean
- 10 études de projets hors installation aidée dont 5 en diversification et 3 en bio

## Installation / transmission

L'année 2017 était la dernière des labellisations PAI et PPP. Un nouveau dossier de demande a été monté en septembre et l'arrêté préfectoral régional du 7 décembre 2017 a reconduit la labellisation PAI et PPP pour la période 2018-2020. Seule différence, c'est désormais sous la bannière de la chambre régionale d'agriculture que nous opérons.

En 2017, nos conseillers d'entreprise, Michel Baudot et Jean-Yves Graby ont accueilli 178 porteurs de projets au PAI. Ces entretiens ont généré la convocation de 73 entretiens PPP conduits avec nos partenaires CFPPA et ADFPA.

L'équipe, et spécialement Bérénice Claude, Claire Courvoisier et Valentine Laurès, est intervenue également sur 12 formations en lien avec l'installation, avec l'animation de cinq Scopi, un suivi post installation, deux formations trésorerie et quatre formations filières AOP.

Sur le volet transmission, le Pat (Point accueil transmission), tenu par Jean-Yves Graby, a permis de renseigner près de 50 cédants avec repreneurs ou pas.

17 exploitations cherchant des repreneurs hors du cadre familial ont été mises en publicité sur le site des chambres d'agriculture «[repertoireinstallation.com](http://repertoireinstallation.com)» et huit diagnostics transmission ont été réalisés pour le compte de cédants cherchant des candidats.

Notre activité d'information et de sensibilisation nous a conduits à organiser plusieurs événements pour promouvoir les outils et dispositifs à disposition des candidats :

- Jura terre d'avenir le 13 octobre à Montmorot avec la présentation du rapport de notre stagiaire Lucile Moons sur la transmission en filière viticole sur la base de 34 enquêtes réalisées,
- La journée installation du 23 novembre à Lons-le-Saunier avec l'accueil sur site de 150 élèves étudiants et plus de 40 intervenants avec des ateliers tournants sur la mobilisation du foncier, la recherche de financement et des témoignages de pairs dans les productions concernées par les étudiants.
- La journée transmission le 7 décembre à Champagnole avec 25 cédants accueillis et sept intervenants différents, dont la MSA.



## Conseil d'entreprise

Plusieurs conseillers interviennent dans la mise en place de formations « autonomie des exploitations » avec des groupes parfois pluriannuels. En 2017, cinq formations sur l'autonomie en élevage et les coûts de production ont été organisées. À noter la mise en place d'un groupe culture sur le Flinage avec Benoît Jacquot, un groupe lait sur Nozeroy avec Bérénice Claude et trois groupes lait animés par Frédéric Demarest sur le Val d'Amour (bio et conventionnels), la coopérative de Gillols et le Pays des lacs.

L'équipe a assuré également le suivi de sept fermes de références en lait de montagne.

## Agriculture biologique

La mission bio est organisée autour d'un point d'information animé par Marianne Sprenger et rebaptisé en 2017 ID'Blo en cohérence avec le dispositif régional. Ce point d'information permet de répondre aux questions sur la conversion bio et une fois convertis aux questions plus techniques auxquels sont confrontés les agriculteurs en conversion.

En 2017, nous avons accompagné la coopérative des Moussières sur une réflexion de passage en bio qui a abouti sur sept conversions. Une formation base de la bio a également permis d'accompagner une dizaine d'agriculteurs vers la conversion.

En 2017, l'équipe a produit une monographie maraîchage bio qui a ensuite été le support d'une porte ouverte à Saint-Lamain en juin avec l'intervention du Sérail.

Une autre porte ouverte a été organisée le 16 février à la MFR d'Amange pour mettre en valeur un suivi pluriannuel de conversion bio d'une exploitation polyculture-élevage. Une intervention de l'Inra sur le désherbage mécanique et les premiers éléments de synthèse des groupes Dephy nationaux sont venus compléter la journée.

Le 3 octobre, nous avons aussi restitué l'enquête menée auprès des éleveurs allaitants du Jura sur leurs attentes avec l'intervention d'Unébio pour aider à structurer une filière viande dans le Jura.

En juillet 2017, une journée technique viticole bio a eu lieu au domaine Tissot d'Arbois, en collaboration avec la Société de viticulture du Jura.

# Être en règle et optimiser les aides

## Mes p@rcelles : plus qu'un outil réglementaire

L'outil reste fidèle à son ambition initiale : « de la sécurité à la performance ». Ce sont aujourd'hui plus de 1 700 agriculteurs abonnés en Bourgogne Franche-Comté et 200 pour notre département.

Mes p@rcelles est à l'origine un outil d'enregistrement des pratiques de l'agriculteur. Son développement web permet d'avoir un outil à jour, que ce soit au niveau de ses évolutions ou au niveau de la réglementation. En cas de contrôle, l'agriculteur peut éditer les documents réglementaires obligatoires demandés par l'administration, par les coopératives, par les organismes AOP....

Mes p@rcelles s'ouvre à l'agriculture de précision (pilotage et modulation de la fertilisation azotée en lien avec mes dron'images) et est également accessible aux entreprises agricoles afin de faciliter les prestations de services.

La nouvelle réglementation relative aux zones vulnérables applicables depuis 2017 dans notre département impose des enregistrements précis. Mes p@rcelles permet aux exploitants des zones concernées de disposer d'un outil permettant de répondre à ces exigences.

Les conseillers de la chambre d'agriculture assurent l'assistance et la formation à l'outil, les prestations de suivi réglementaire, de conseils agronomiques, de suivis des cultures...

Les abonnés peuvent choisir d'utiliser l'outil à leur rythme et selon leur système d'exploitation. La saisie peut concerner l'aspect réglementaire uniquement ou bien peut être très précise pour atteindre le calcul des marges par cultures.

Pour les 10 ans de mes p@rcelles, une remise exceptionnelle de 50 % sur l'année 2017 a été proposée aux agriculteurs qui souhaitent s'abonner et découvrir toutes les possibilités de l'outil.



## Repères

- 952 dossiers Pac
- 199 abonnés mesp@rcelles
- 240 contrôles machine à traire et 28 contrôles Certitraite
- 18 projets bâtiment
- 20 estimations bâtiment
- 11 avant-projets bâtiment
- 9 études séchage en grange
- 42 interventions diverses (diagnostics effluents jeunes agriculteurs, calcul stockage déjections)

## PAC

Depuis plusieurs années, la chambre d'agriculture met en place une offre de service pour accompagner les agriculteurs dans leur déclaration de surfaces. La nouvelle réforme a été l'occasion de renforcer nos services auprès des agriculteurs. En 2017, 49 % des 1 933 déclarants jurassiens ont été accompagnés dans le dépôt de leur dossier, soit 952 exploitations. L'équipe de 22 personnes a réalisé et vérifié la déclaration des surfaces, les différentes composantes du dossier Pac : admissibilité des surfaces, verdissement, demandes d'aides couplées et découplées, deuxième plier (ICHN, assurance récolte, Maec, blo...), clauses, rappels de conditionnalité... L'équipe connaît la réglementation et peut ainsi conseiller, informer et sécuriser les exploitants. Chaque année, de nouvelles règles s'imposent avec une complexité toujours présente. L'offre de service comprend deux prestations différentes : accompagnement individuel ou accompagnement collectif. Les exploitants les plus autonomes peuvent ainsi venir saisir et poser leurs questions au conseiller présent. Un suivi des dossiers est assuré post campagne. Nous avons assuré en septembre la saisie de l'avance de trésorerie remboursable pour les clients le souhaitant. En cas de contrôle ou de question à l'instruction, nous aidons l'exploitant à apporter une réponse à l'administration.

CARTE D'IDENTITÉ

**Responsable professionnel : Dominique CHAUVIN**  
5,5 ETP sous la responsabilité de Denis LEGRAND  
et de Thierry DUBIEF

L'équipe est au service des agriculteurs pour les accompagner dans la connaissance des réglementations et l'optimisation des aides à la production et aux investissements. À cet effet, des informations et des conseils spécifiques sont apportés dans les domaines de compétences de l'équipe.



# Améliorer les performances des exploitations



Performance, compétitivité, agriculture durable

## Réseau Dephy

Le travail se poursuit avec les 12 exploitations du réseau en tant que tête de pont afin de tester différentes pratiques innovantes qui, demain, pourront être vulgarisées et contribuer à la réduction des indicateurs de fréquence de traitements phytosanitaires. Premier résultat : l'exploitation qui a le plus réduit son IFT entre 2011 et 2016 l'a réduit de - 45 %, la moyenne étant de - 12 %. Deuxième résultat : cela passe par une approche globale et systémique. À partir de ce réseau, de nombreuses interventions ont été réalisées afin de montrer les actions menées et les résultats obtenus : visite d'une exploitation par des étudiants d'Agrosup Dijon, intervention à la journée des formateurs Certiphyto, intervention en formation Maec pour la chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort, intervention à l'APCA pour les animateurs des groupes 30000, intervention au Tour de France de l'agroécologie, présentation des travaux à la journée TCS à Vendôme, intervention au comité des partenaires du réseau captage de Bourgogne Franche-Comté.

## Colza : mesurer le risque charançon

Chaque année, courant octobre, les cuvettes jaunes dans les colzas piègent des charançons du bourgeon terminal, dont les larves sont nuisibles. Au printemps, après la reprise de végétation, les dégâts occasionnés sont visibles, d'une simple trace non préjudiciable à un colza buissonnant (destruction du bourgeon terminal et donc de la tige principale) voire une destruction totale de la plante. Il n'y a pas de seuil de nuisibilité. Il est recommandé d'intervenir une dizaine de jours après les premières captures, c'est-à-dire avant le début des pontes. Grâce à la mise en place de témoins non traités, on sait qu'une majorité de colzas est traitée inutilement (absence de dégâts) en Franche-Comté. Il n'y a pas non plus de corrélation entre le nombre de captures à l'automne et la nature des dégâts au printemps. Plus le colza est développé au moment de la ponte, plus les dégâts sont faibles, et inversement. Dans le Jura, un effet type de sol a aussi été mis en évidence : grâce à un réseau conséquent de parcelles disposant chacune d'une zone non traitée, des situations sans risque et à risque ont été définies précisément. Elles sont déterminées selon le type de sol et le poids frais du colza au moment des pontes. En septembre 2016, lors d'une communication Ecophyto, la chambre d'agriculture du Jura a proposé aux agriculteurs de tester une grille de détermination du risque « ChBT », pour moins traiter et freiner la résistance aux insecticides. Cette grille a été testée et validée avec succès en plaine du Jura, sur 80 parcelles de colza durant la campagne 2016/2017, campagne plutôt à faible risque. Elle est de nouveau testée cette année sur une campagne jugée beaucoup plus à risque avec des colzas peu développés. Au printemps 2018, la pertinence de cette grille sera évaluée. En cas de succès, il ne restera plus aux agriculteurs, qu'à la mettre en pratique.

## Repères

- 211 plans de fumure
- 30 plans d'épandage
- 22 registres phytosanitaires
- 34 BSV grandes cultures
- 34 Flash cultures
- 8 essais : dose azote optimum sur blé, colza, maïs, itinéraire technique sur céréales sur les plateaux, réduction phyto et fongicide, retournement de prairies
- 5 essais en agriculture biologique : fertilisation maïs avec une visite d'essai en juin, fertilisation en orge, association soja-sarrasin
- 2 plateformes sur l'agriculture de conservation (programme pluriannuel)
- 80 parcelles suivies en colza pour la lutte contre le charançon du bourgeon terminal
- 23 tours de plaine dont 3 en agriculture biologique
- 2 formations Certiphyto
- 170 reliquats azotés sortie hiver



CARTE D'IDENTITÉ

Responsable professionnel : Cédric BONGAIN  
5,2 ETP sous la responsabilité de Denis LEGRAND  
et de Thierry DUBIEF

L'équipe apporte des conseils en productions (grandes cultures, fourrage, élevage, mécanisation) et dans des domaines de compétences spécifiques comme la fertilisation, afin de permettre à chaque exploitant d'améliorer ses pratiques, ses performances et donc son revenu.

# Mission viticulture

De nombreuses actions viticoles de la chambre d'agriculture sont menées en collaboration avec la SVJ (Société de viticulture du Jura).

## Plan Ecophyto 2018

Renforcer les réseaux de surveillance des bio-agresseurs dans le domaine viticole : participation à la rédaction des *Bulletins de santé du végétal vigne* et des bulletins de préconisations *Jura vigne*.



## Repères

- 19 *Bulletins de Santé du végétal vigne* et 22 *Jura vigne*
- 42 adhérents ATC (Appui technique collectif)
- 8 essais et expérimentations en vigne
- 94 échantillons au Concours général agricole de Paris, 45 médailles
- Concours de taille le 16 janvier 2016
- Animation des vins IGP Franche-Comté et du syndicat des producteurs
- Surveillance de la flavescence dorée : plus de 700 participations

## Actions collectives

- Organisation du Concours général agricole de Paris pour les AOC du Jura en vins et les IGP de Franche-Comté, Coteaux de Coligny et Haute-Marne.
- Formations diverses en lien avec la SVJ et l'ADFFA : Certiphyto, biodynamie, AB, taille respectueuse des flux de sève....
- Animation du groupe viticulture durable, 42 adhérents, 650 hectares
- Sélection clonale des cépages jurassiens Trousseau, Savagnin, Poulsard
- Animation du groupe viticulture engrais verts

## Références et expérimentations

- 5 essais de réduction des intrants
- Réseau de 20 parcelles sur le suivi des maladies du bois
- Surveillance biologique du territoire en flavescence dorée : 80 % du vignoble visité en un an, en partenariat avec la Fredon

## CARTE D'IDENTITÉ

Responsable professionnel : **Olivier BLONDEAU**  
2 ETP sous la responsabilité de **Denis LEGRAND**  
et de **Daniel COUSIN**

Une mission à votre service pour vous accompagner dans le conseil en viticulture et pour la promotion des vins du Jura.

# Mission forêt

## Fruitière de gestion forestière

La fruitière continue à plaire à de nombreux propriétaires forestiers. Aujourd'hui, elle regroupe plus de 50 adhérents possédant 280 hectares de forêts. Depuis quelques semaines, elle est dotée d'un plan simple de gestion collectif, outil de programmation des coupes et travaux sur toutes les parcelles jusqu'en 2034. Afin de mettre en œuvre ce plan, elle a choisi son gestionnaire en la personne de Franck Cretin, retenu après appel d'offres.

Enfin, 2017 aura été l'année de la réflexion territoriale. En effet, la fruitière a décidé de proposer ses services à l'ensemble des propriétaires du Haut-Jura.

## Service commun « valorisation du bois et territoires »

La réorganisation des financements et des intervenants dans la filière bois a engendré la création d'un service commun dénommé « valorisation du bois et territoires » entre la chambre régionale et les chambres du Doubs-Territoire de Belfort, Haute-Saône, Nièvre et Jura. Ce service, créé le 1<sup>er</sup> janvier 2018, sera le lieu de réflexion sur les actions à mener en partenariat avec le CRPF.

*Projet d'ASA de la Pralouse aux Molunes : objectif, reconstruire le pont pour permettre le passage des camions-grumiers*



## Repères

- 8 Asa en animation pour création
- 3 fusions d'Asa
- La fruitière s'agrandit avec 280 hectares pour ses adhérents



## Associations syndicales autorisées (Asa) de desserte forestière

En 2017, la dynamique continue plus que jamais avec huit projets en cours d'animation sur les secteurs de Bellefontaine, Les Molunes, Les Moussières, La Pesse, Bois-d'Amont, Côteaux-du-Lizon et Foncine-le-Haut.

L'ensemble des réflexions menées avec les propriétaires va permettre en 2018 d'organiser quatre enquêtes publiques, étapes nécessaires pour créer légalement les Asa.

CARTE D'IDENTITÉ

**Président : Dominique CHALUMEAUX**  
2,12 ETP sous la responsabilité de Denis LEGRAND,  
François GAUDRON et de Thomas LEPLAIDEUR

L'équipe forêt travaille au sein de l'ADEFOR 39, association regroupant la chambre d'agriculture et le centre régional de la propriété forestière.

Son objectif : rassembler et coordonner les équipes forêt de ces deux établissements (10 collaborateurs au total).

Ses missions : conseils de gestion, animation de massifs pour encourager la gestion durable des forêts et améliorer la desserte.

# Aménagement de l'espace et actions collectives

Pour une dynamique de projets de territoire et un usage partagé de l'espace

## Repères

- **3** GIEE (Groupements d'intérêt économique et environnemental) accompagnés suite à leur labellisation pour élaboration et mise en œuvre de leurs programmes d'actions annuels
- **7** groupes de développement agricoles et leur fédération départementale (FDGEDA) accompagnés pour l'émergence et la mise en œuvre de leurs actions : au total **170** jours d'animation, **51** jours de secrétariat, ainsi que des temps de conseil technique et de formation
- Contribution au développement de l'alimentation de proximité sur le territoire départemental : **375** producteurs recensés, **3** lycées accompagnés pour étoffer leur approvisionnement local, déploiement de la plate-forme Agrilocal à l'échelle du Jura avec le conseil départemental et Interbio, organisation d'un showroom à Dole ayant permis la mise en relation de **26** producteurs et **26** restaurations collectives, étude de structuration de filières d'approvisionnement pour une cuisine centrale à Saint-Claude pour le compte du parc naturel régional du Haut-Jura (**85** producteurs et **6** intermédiaires enquêtés)
- **11** collectivités rencontrées pour gérer la problématique de l'enfrichement, **2** communes accompagnées pour le maintien de l'activité agricole et **3** pour la valorisation du foncier agricole et forestier
- Poursuite du projet de création d'espaces tests agricoles sur le territoire du Pays lédonien : **6** communautés de communes, et près de **200** communes enquêtées pour repérer du foncier disponible et les volontés locales de partage...

## Concours prairies fleuries : concilier agriculture et environnement

La chambre d'agriculture du Jura, en partenariat avec les communautés de communes Bresse Revermont et de la Petite Montagne, a organisé deux concours « prairies fleuries » en 2017 sur ces deux territoires respectifs. Reconnus par le ministère de l'Agriculture depuis 2014, ils récompensent les prairies permanentes avec le meilleur équilibre agri-écologique (capacité à nourrir les animaux tout en présentant une bonne diversité floristique), et donc les pratiques des agriculteurs permettant d'atteindre et de conserver cet équilibre. 13 exploitations agricoles ont participé en 2017, les deux lauréats seront présents au Salon International de l'Agriculture début 2018 pour le concours national. De nombreux partenaires ont été mobilisés pour faire partie du jury, contribuer au financement et à la communication autour de l'événement.

## Diagnostics agricoles

En 2017, la chambre d'agriculture a réalisé le volet agricole du diagnostic préalable à l'élaboration de trois Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI), sur le territoire des communautés de communes de la Plaine Jurassienne, Jura nord, et Région d'Orgelet. Il est important pour les collectivités de repérer les enjeux, perspectives et projets agricoles, afin de les intégrer dans la réflexion du développement de leur urbanisation.

Près de 300 exploitations agricoles ont été enquêtées sur 78 communes pour identifier leurs bâtiments et leur parcellaire, connaître leur fonctionnement, leurs projets, leurs contraintes. Sur chaque territoire intercommunal, un groupe de 10 à 15 agriculteurs représentatifs a permis de recueillir l'avis de la profession agricole sur l'état des lieux, les enjeux et perspectives de l'activité agricole locale. La chambre d'agriculture a aussi contribué au diagnostic agricole du PLUI de la communauté de communes Haut-Jura Arcade, dans le cadre d'une démarche engagée avec le Parc naturel régional du Haut-Jura pour la mise en œuvre d'une méthode d'identification du foncier agricole stratégique.

CARTE D'IDENTITÉ

**Responsable professionnel : Marcel MARQUET**  
7,9 ETP sous la responsabilité d'Arnaud THEVENIER,  
et d'Élodie MATTER

Une commission « CTEE » composée d'élus chambre d'agriculture pour piloter la stratégie d'intervention. Un comité d'orientation : Territoires et énergie pour proposer au Bureau des orientations politiques.

L'équipe intervient sur les projets d'aménagement du parcellaire agricole et sur l'impact agricole des projets de nouvelles infrastructures. Des diagnostics agricoles approfondis sont réalisés pour appuyer les collectivités dans l'analyse des enjeux agricoles sur leur territoire. Une activité d'expertise et de conseil contre l'enfrichement est développée spécifiquement sur le massif du Jura. Les conseillers territoriaux accompagnent l'émergence et le développement de projets collectifs qui s'inscrivent dans l'espace rural ou périurbain.



# Environnement, énergie, déchets

Agir pour préserver  
les espaces  
et les ressources  
de demain



## Des opérations pilotes pour améliorer la qualité de l'eau

Dans le cadre d'opérations pilotes labellisées et financées par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, la chambre d'agriculture a travaillé sur l'enjeu de la qualité de l'eau en lien avec le développement économique local. Sur le secteur ciblé de Nozeroy, deux coopératives laitières regroupant plus de 50 exploitations agricoles adhérentes se sont engagées dans la démarche.

La chambre d'agriculture a réalisé un état des lieux sur l'ensemble des exploitations pour identifier les mises aux normes possibles, les pratiques d'épandage, mais aussi les projets et attentes individuelles. Puis elle a élaboré avec chaque coopérative et ses adhérents un plan d'action individuel et collectif afin d'obtenir des soutiens techniques et financiers pour mettre en œuvre des actions bénéfiques pour la qualité de l'eau.

De manière individuelle, les exploitations adhérentes sont ainsi accompagnées pour faciliter leur engagement dans des appels à projets régionaux permettant d'obtenir des financements (notamment pour des mises aux normes et des évolutions de pratiques), tandis que l'appui aux actions collectives s'articule autour de formations, démarches pédagogiques (telles que sensibilisation à la valeur des effluents) et mise en place d'essais.

## Filière de qualité pour valoriser des déchets en agriculture

Depuis de nombreuses années, la chambre d'agriculture contribue à la mise en place et au maintien d'une filière de qualité pour la valorisation des déchets en agriculture. Initialement axée autour de la valorisation des boues de stations d'épuration par épandage agricole, cette filière d'épandage s'est progressivement ouverte aux cendres de chaufferies, aux digestats de méthanisation, aux curages de lagunes... La chambre d'agriculture, par ses actions, assure la traçabilité tout au long du processus et garantit à la fois la qualité agronomique (apport de fertilisants aux terres agricoles via ces épandages) et environnementale (suivi des conditions d'épandage et des matières épandues pour assurer leur innocuité) de cette filière. Ainsi, la chambre d'agriculture :

- Assure la MESE (Mission d'expertise et de suivi des épandages) qui lui est confié par le préfet : elle apporte un avis d'expert sur les plans d'épandage et les épandages réalisés chaque année (en moyenne une dizaine d'avis rendus par an).
- Conseille les collectivités qui souhaitent mettre en place ou faire évoluer leur filière de recyclage agricole : appui lors de la création ou de la révision d'un plan d'épandage, conseil sur le choix d'une filière de valorisation, contribution à l'adaptation du cahier des charges de l'AOP Comté pour le maintien d'une filière d'épandage de boues... (16 accompagnements réalisés en 2017).
- Réalise le suivi agronomique de l'épandage des boues de stations d'épuration : établissement d'un prévisionnel d'épandage pour les stations les plus importantes, analyse des boues avant épandage, conseil agronomique en fertilisation auprès des agriculteurs, bilan réglementaire des épandages en fin d'année, gestion des éventuels problèmes en cours de campagne (suivi de 34 stations d'épuration en 2017, une centaine d'agriculteurs et environ 1 000 hectares concernés par l'épandage de boues).

## Repères

- 18 communes et AFR accompagnées pour des états des lieux et des déclarations de travaux de leurs cours d'eau
- Animation du programme annuel d'actions agricoles de 9 captages d'eau potable prioritaires, diagnostic des pressions agricoles sur 3 nouveaux captages prioritaires
- 10 diagnostics énergétiques d'exploitations agricoles
- 3 projets collectifs de méthanisation accompagnés ainsi que 3 projets individuels, 1 unité de méthanisation fonctionnelle en suivi
- Animation du Point Info Énergie à destination des agriculteurs
- Changement climatique : pilotage par la Chambre d'agriculture du Jura, de la mission PACTE - Plan d'Adaptation de l'agriculture au changement climatique dans les territoires de Bourgogne Franche-Comté. 103 personnes sollicitées (acteurs agricoles, institutionnels, territoriaux ou de la recherche) pour faire un état des lieux en actions, initiatives et dynamiques sur le changement climatique afin de favoriser l'échange, la co-construction et l'innovation

## CARTE D'IDENTITÉ

**Responsable élu : François LAVRUT**  
6,7 ETP sous la responsabilité d'Arnaud THEVENIER  
et d'Élodie MATTER

**Une commission « CTEE » composée d'élus de la Chambre d'agriculture pour piloter la stratégie d'intervention. Relations avec deux comités d'orientation : territoires - énergie et agronomie, environnement et moyens de productions pour proposer au Bureau des orientations politiques.**

L'équipe agit sur trois grandes missions afin d'accompagner les agriculteurs et les collectivités dans une agriculture durable : préserver ou améliorer la qualité des ressources et des milieux ; valoriser les déchets ; améliorer l'efficacité énergétique des exploitations. L'équipe assure les missions du département « Consulaire et Politiques Publiques » sur les thématiques de l'environnement : Coderst, eau, Mese...

# Méthodes, ressources et secrétariat général

Au service  
des services

## La mise en route du transfert des fonctions supports vers la chambre régionale...

L'application du décret sur la régionalisation des moyens a conduit au transfert des agents concernés de la chambre d'agriculture du Jura à la chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté au 1<sup>er</sup> juillet 2017. D'un point de vue opérationnel, les éléments suivants sont à souligner :

- Création d'un service commun Informatique dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Forts d'une expérience déjà ancienne de travail en commun tant côté ex-Bourgogne que côté ex-Franche-Comté, l'axe principal a été de consolider les points forts et de déployer sur l'ensemble de la région les compétences détenues en département. La recherche d'efficacité et le maintien du service de proximité – même à distance – ont été les axes de développement. Concrètement, les informaticiens restent positionnés dans leur chambre d'agriculture d'origine mais peuvent intervenir à distance dans les autres chambres, en fonction de leur domaine de compétences ou de leurs attributions.
- Création d'un groupement d'achats pour gérer toutes les commandes des chambres, des énergies aux fournitures... en complément des marchés nationaux existants (location de voitures, copieurs...)
- Recrutement d'une personne ressource pour la gestion du personnel et de la paye car aucune ressource n'était disponible dans les chambres d'agriculture de la région.
- Mobilisation des équipes comptables sur le développement d'un logiciel de gestion et de comptabilité, en appui du réseau national.

## Repères

- 5 procédures de recrutement
- 79 006 courriers affranchis dont 55 782 pour les organismes externes
- 1 867 courriels arrivés à l'accueil et redirigés
- 800 demandes d'intervention informatique
- 329 002 copies et impressions en noir et blanc (214 770 pour les organismes externes), 137 897 en couleur (60 154 pour les organismes externes)
- 120 postes informatiques actifs dont plus de 90 postes actifs en permanence dont 27 extérieurs
- 10 nouveaux postes informatiques mis en service
- 2 409 titres de recettes, 1 522 encaissements et 1 446 mandats de dépenses traités
- 1 plan de formation pour 96 jours de formation du personnel
- Gestion du syndic et des copropriétés sur Lons-le-Saunier
- Appuis logistiques et intendants aux organismes satellites pour 25 personnes

## CARTE D'IDENTITÉ

**Responsables professionnels :**  
**Dominique CHALUMEAUX** (finances et gestion  
des ressources humaines,  
**Gilles TONNAIRE** (communication)  
3,13 ETP sous la responsabilité de Denis LEGRAND  
et de François GAUDRON

Au sein de la chambre d'agriculture, les collaborateurs ont en charge le fonctionnement interne de la structure et assurent des fonctions supports pour les équipes de production. Également, des actions de communication et de promotion de l'agriculture et des produits sont conduites, notamment pour la promotion des circuits courts.



# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

## Conjoncture agricole



Numéro 21 - Février 2018



Filière viticole

Filières végétales

Filière lait

Filières animales

### En bref

➤ Les vendanges 2017 sont d'un bon niveau dans notre vignoble sauf dans le Jura et la Nièvre. Les prix sont en nette augmentation.  
➤ La campagne culturale est favorable cette année et permet de renouer avec de bons rendements. Les prix sont néanmoins très bas.

➤ Les livraisons de lait sont en hausse à partir du mois de juin. Le prix du lait et la production de Comté et de Mont d'or augmentent  
➤ Un nouveau record d'exportations de brouards est atteint en 2017. Le prix de la viande de vaches de réforme reste bas.

### Filière viticole

L'année 2017 restera comme l'année du gel pour le vignoble du Jura en détruisant 60 % du potentiel. La vague de froid qui a traversé la région aura détruit 20 % du potentiel dans le Chablais en avant de sévir sur le Châtillonnais et d'engendrer des dégâts sur deux tiers des 300 ha de vignoble.

#### De bonnes vendanges le Jura excepté

Mais c'est dans le Jura que le vignoble a été le plus fortement touché. Il faut remonter à 1991 pour avoir un impact équivalent. Cinquante pourcent des vignes en production n'auraient produit aucun raisin en 2017. La Nièvre est également très fortement touchée par ce gel avec un vignoble endommagé à 70 % sur un tiers du territoire. Durant l'été, certains vignobles du Mâconnais et du Beaujolais ont subi un épisode de grêle qui a entraîné une baisse de la production. Par endroit, le sec limite la production de jus. Les côtes de Beaune et de Nuits auront échappé cette année aux diverses menaces impactant les autres territoires de la région. L'état sanitaire des vignes a été dans l'ensemble très correct, ce qui a eu pour effet, qu'en dépit des accidents climatiques survenus, de proposer un beau millésime 2017. En 2017, les volumes de transactions entre la viticulture et le négoce atteignent 672 400 hl en Bourgogne, en retrait de 15 % en raison des faibles volumes de la récolte 2016. Dans ce contexte d'une offre limitée, les cours des vins en vrac, à l'exception des appellations régionales blanches et du Beaujolais, progressent nettement. Ainsi, les appellations Chablais augmentent de 43 %. Les appellations rouges de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire sont en augmentation res-

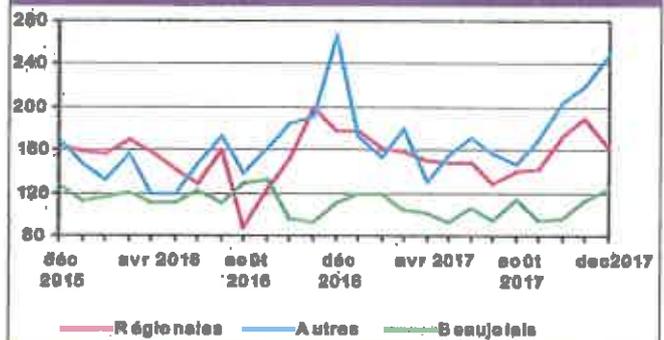
pectivement de 13 et 21 %. La hausse est similaire pour les appellations blanches de Côte-d'Or (+ 13,7 %) mais beaucoup plus modérée pour celles de Saône-et-Loire (+1,4 %).

#### Des exportations en hausse modérée en volume

Au cumul des 11 premiers mois de l'année, le volume des exportations des vins AOP de Bourgogne est en faible augmentation de + 0,8 %. Les vins rouges sont très bien orientés (+ 5,8 %) tout comme le Crémant de Bourgogne (+ 20,8 %). Les Chablais sont en retrait de 13,7 % alors que les vins blancs du Mâconnais progressent soit + 19 % pour les Régionales. La valeur des exportations continue à s'élever et atteint presque 900 millions d'euros sur un an glissant. La Belgique reste le plus gros moteur soit + 20 % devant le Canada (+ 6,6 %). Les Etats-Unis sont toujours le premier pays partenaire.

#### Indice du prix des vins AOP en vrac

Base 100 en janvier 2010, hors vins de la Nièvre et du Jura



Source : BIVB et IS

#### Transactions de vins AOP en vrac

Hors Beaujolais, vins de la Nièvre et du Jura

En hl	Décembre		Campagne	
	2017-2018	2018/2017	2017-2018	2018/2017
Rouge, rosé	29 648	- 12 %	171 418	+ 43 %
Blanc	30 868	+ 31 %	280 501	+ 21 %
Crémant	6 574	+ 127 %	107 912	+ 2 %
Ensemble	67 190	+ 12 %	560 831	+ 22 %

Source : BIVB

#### Prévision de récolte de vins

En hl	2017	2017/2016	% 2017/
			Moyenne 5 ans
Côte-d'Or	446 000	+ 63 %	+ 18 %
Jura	37 000	- 80 %	- 56 %
Nièvre	50 000	- 10 %	- 41 %
Saône-et-Loire	708 000	- 4 %	- 3 %
Yonne	338 000	+ 64 %	- 19 %

Source : Agreste - DRDDI

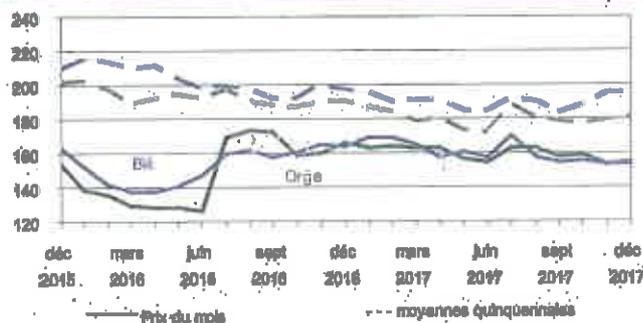
Bilan globalement satisfaisant pour la campagne 2016-2017. Les cultures sont implantées dans de bonnes conditions ; les sols sont réassés et le sec permet aux cultures de bien s'enraciner. En sortie d'hiver, les cultures reprennent leur croissance et valorisent l'azote du sol. Si la sécheresse débute, elle permet au maïs d'être semé dans d'excellentes conditions. Les zones en sols superficiels sont les premières à pâtir du manque d'eau. Un épisode de gel (court mais conséquent) laisse craindre un impact important sur les cultures. Les températures chaudes du mois de juin font courir le risque d'un échaudage. Les pluies de juillet provoquent quelques germinations sur pied dans des parcelles de blé. La récolte des maïs est précoce et se termine dans l'ensemble mi-octobre.

### Une campagne qualitative

Les fortes gelées de fin avril auraient pu avoir plus de conséquences néfastes sur les orges d'hiver. Au final, les rendements sont conformes à la moyenne quinquennale (62 q/ha), avec 63 q/ha. La production atteint 1,18 millions de tonnes, ce qui correspond à une progression de 14 % sur la moyenne des 5 dernières années (1,04 millions de t). La production des blés tendres confirme le dynamisme de la campagne, avec une hausse de 12 % par rapport à la moyenne quinquennale (2,31 millions de t), soit 2,6 millions de tonnes. Le rendement de 69 q/ha est légèrement supé-

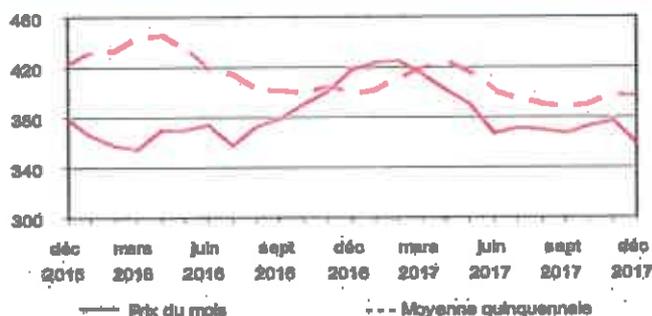
rieur à celle-ci (65 q/ha), et représente une progression de 7 %. Les orges de printemps suivent la même tendance à la hausse. Avec un rendement de 55 q/ha, elles enregistrent un bond de 18 % sur la moyenne quinquennale (46 q/ha). Avec 35 800 ha, l'assolement est un peu plus important qu'en 2016 (+17%), mais est en fort retrait par rapport à la moyenne quinquennale (-34%). La tendance est la même pour la production. Elle comptabilise environ 230 000 t, soit 106 % de plus qu'en 2016 (111 800 t) mais 13 % de moins sur la moyenne sur 5 ans (265 000 t). Les voyants sont au vert pour le maïs également. La production atteint près de 728 000 t, soit une hausse de 64 % sur 2016 (444 500 t), et en hausse de 5 % sur la moyenne sur 5 ans (694 000 t). Pour les colzas, des conditions favorables sont réunies pour avoir au final un bon rendement (38 q/ha) et une bonne production (661 000 t). Le rendement progresse de 22 % par rapport à la moyenne quinquennale (31 q/ha) et la production de 7 % (621 600 t). La production de tournesols est favorable cette année, malgré des événements climatiques stressants. Le rendement de 32 q/ha est supérieur de 48 % à la moyenne sur 5 ans (22 q/ha). Malgré un recul de l'assolement de 35 % sur la moyenne quinquennale, la production s'établit à 48 820 t, soit une chute de -7 % (52 500 t). Le soja est la culture qui connaît un développement dynamique avec 7 000 ha supplémentaires. Sa production s'élève à plus de 95 400 t et correspond à une progression de 81 % sur la moyenne quinquennale (52 700 t).

### Cotations blé (€/t) (Fob Rouen) et orge Esterel (Fob Orail)



Source : Djon céréales

### Cotation du colza (€/t) (Fob Moselle)



Source : Djon céréales

### Des récoltes abondantes pèsent sur les cours

En 2017, des récoltes mondiales record pèsent sur les marchés des céréales et du colza.

Le prix du blé (rendu Rouen) s'établit en moyenne de janvier à juin à 163 €/t. La faiblesse de la récolte française de 2016 ainsi qu'un marché export actif vers les pays du Maghreb soutient les cours. En outre, en juin, les conditions très sèches en France mais aussi aux USA inquiètent les opérateurs. A partir du mois d'août, la récolte exceptionnelle en Russie (114,5 millions de tonnes) inonde le marché mondial et s'impose dans les achats du GASC égyptien. Malgré des ventes soutenues vers l'Algérie, le cours s'établit en moyenne à 158 €/t de juillet à décembre 2017. France AgriMer prévoit des exportations de 17,9 millions de tonnes cette campagne.

En début d'année, le cours du colza (rendu Moselle) s'établit à 426 €/t soit + 60 €/t au dessus de 2016. Les stocks d'huile de palme sont peu élevés en Malaisie et les disponibilités en colza en Europe sont faibles. En outre, l'euro est faible face au dollar. Dès le mois d'avril, le cours diminue. La production abondante de soja en Amérique du sud et aux USA arrive sur les marchés. Octobre marque un décrochage. La récolte record de canola canadien à 21 millions de tonnes pèse sur les cours. En outre, le prix des huiles est reparti à la baisse en lien avec la remontée de la production de palme en Asie.

### Production de céréales et oléo-protéagineux en 2017

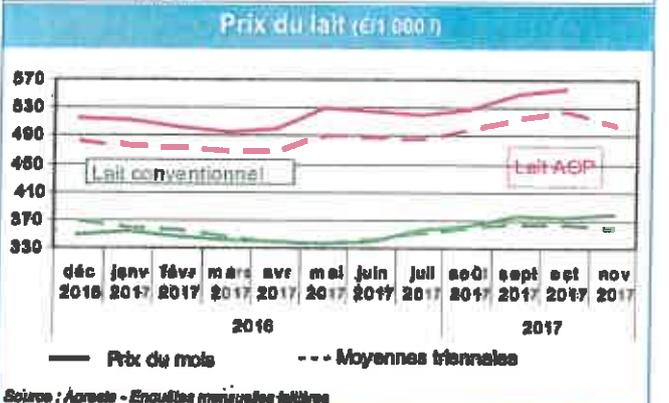
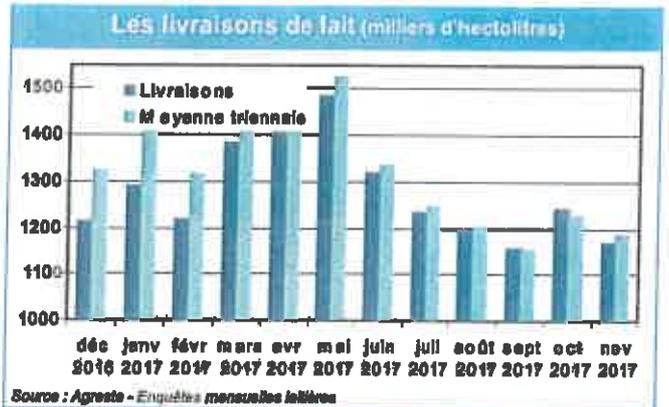
En milliers quintaux	Blé	Orge d'hiver	Orge de P.	Maïs	Triticale	Colza	Tournesol	Soja	Moutarde	Pois
Production 2017	26 022	11 879	2 301	7 282	1 884	6 613	489	955	118	688
%/Moyenne 5 ans	+ 12,0 %	+ 14,0 %	- 13,0 %	+ 4,8 %	+ 11,0 %	+ 6,0 %	- 7,0 %	+ 81,0 %	+ 49,0 %	+ 69,0 %

Source : Agreste - Conjoncture grandes cultures et Statistique Agricole Annuelle

Les livraisons de lait mondiales sont réparties à la hausse depuis juin 2017. Ainsi, le cumul des livraisons sur 12 mois arrêté au mois de novembre 2017 progresse de 1,4 % au niveau européen par rapport à la même période de 2016. En France, la reprise a été plus tardive. Elle n'a démarré qu'au mois d'août (+ 0,1 %) pour aller crescendo jusqu'en novembre qui termine + 5,1 %. Bénéficiant de conditions météorologiques plutôt favorables au printemps, les livraisons de lait en Bourgogne-Franche-Comté sont réparties à la hausse dès le mois de juin. Sur les 6 derniers mois, jusqu'en novembre, l'augmentation de la production de lait régionale est de + 5,2 % par rapport à la même période de 2016.

**Pas de baisse du prix du lait en 2017**

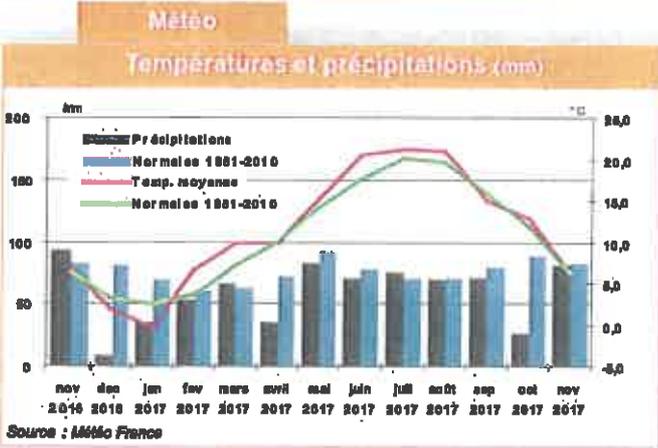
A front renversé de 2016, les prix du lait sont repartis à la hausse en 2017. Le prix de lait moyen sur les 12 derniers mois en Europe est de 341 € et en France de 351 € soit des hausses respectives de + 22 % et + 13 % par rapport à 2016. Démarrée à l'automne 2016, la hausse du prix du lait conventionnel n'a jamais fléchi en 2017 tant au niveau national qu'au niveau régional. En Bourgogne-Franche-Comté il a progressé de près de 9 % (955 € les 1 000 L de moyenne sur les 12 derniers mois) et est même repassé au-dessus de sa valeur moyenne triennale depuis juillet. Le prix du lait AOP « Massif du Jura » a continué à progresser en 2017 au rythme de la croissance mensuelle du Comté. Le prix moyen du lait AOP « Massif du Jura » arrêté en octobre et cumulé sur 12 mois est de 522 € les 1 000 L soit 20 € de plus que 2016. Sur une année glissante, entre décembre 2016 et novembre 2017, les fabrications régionales de Pâtes Pressées sont en hausse tandis que celles de Pâtes Molles reculent. 79 880 tonnes de Pâtes Pressées Cuites ont été produites en douze mois, soit plus qu'au cours de chacune des trois années précédentes. Le dynamisme de la production de Comté explique cette hausse. Avec 25 100 tonnes sur 12 mois, la production de Pâtes Pressées Non Cuites est supérieure de 9 % à celle des douze mois précédents, et atteint un niveau inégalé sur la période 2014-2017. En revanche, les volumes de Pâtes Molles produits reculent de 4 %, malgré la bonne campagne de production du Mont d'or. Les fabrications de Produits Frais (320 200 tonnes) repartent à la hausse par rapport à 2016, mais restent inférieures à celles des années précédentes. La production de crème fraîche est à la hausse, avec +19 % par rapport à 2016.



**La production de fromage**

En tonnes	Cumul sur 12 mois (*)	Evolution n/n-1	Moyenne triennale
Pâtes Pressées Cuites	79 882	+ 1,2%	78 894
dont Comté	64 478	+ 1,6%	63 159
Pâtes Pressées Non Cuites	25 098	+ 9,0%	24 057
dont Morbier	11 763	+ 3%	11 273
Pâtes molles	21 269	- 4,5%	21 850
dont Mont d'Or	5 588	+ 4,7%	5 379
Produits frais	320 205	+ 4,3%	317 808
dont yaourts et desserts lactés	172 740	+ 4,5%	175 615
dont fromages frais	111 709	+ 0,2%	111 823
dont crèmes fraîches	35 756	+ 19%	30 008

Sources : Agreste - Enquêtes mensuelles lactières



L'année 2017 se distingue par un ensoleillement excédentaire, une température moyenne supérieure aux normales d'1°C et un déficit de la pluviosité. L'ensoleillement présente un excédent de 171 h dans la région. L'insolation est la plus importante en avril, avec +68 h et est déficitaire en juillet et septembre de 33 h. Le déficit hydrique atteint -233 mm en région. Le manque de précipitations est de 61mm en octobre. Inversement, l'excédent de pluies en décembre est de 17 mm en moyenne. La température est supérieure de 0,9 °C par rapport à la normale pour la Bourgogne-Franche-Comté. En janvier l'écart par rapport aux normales de saison est de -2,8°C alors qu'en février il passe à +3,1°C. La différence de températures est la plus marquée à Luxeuil, avec, en janvier, un écart de -4,1°C.

L'année 2017 confirme la vocation exportatrice en **broutards** de la région. Avec 190 000 têtes exportées fin novembre, principalement en Italie, en Espagne et dans le pourtour méditerranéen, c'est un nouveau record, épiquant la performance de 2016. L'épidémie de FCO a marqué un ralentissement de l'activité de 12 % en novembre mais vite maîtrisé. Ce marché assez équilibré tout au long de l'année permet de maintenir les cours à un niveau semblable à 2015 pour le premier semestre, et au moins 10 centimes au dessus des années précédentes au second semestre. Si le cours moyen annuel du **mâle U de 400 kg** affiche 2,46 €/kg vif l'an dernier, il remonte à 2,64 €/kg cette année, égaçant le maximum de 2012.

### Les broutards moins malmenés que la viande

Comme les années précédentes, la consommation nationale de **viande bovine** reste déprimée en toutes saisons, y compris en périodes festives. Le **jeune bovin** tire son épingle du jeu. Son cours, partiellement déconnecté de celui de la vache, ne marque pas de baisses saisonnières au printemps et affiche un prix ferme en automne, culminant à 4,17 €/kg de carcasse en décembre pour la **catégorie U**. Cependant son cours moyen annuel à 3,99 €/kg reste en-dessous de 2012 et 2013.

La viande de **vache** est boudée. Son prix, bien que légèrement supérieur à 2016, reste bas et inférieur aux années antérieures. La **vache laitière P** se vend 2,82 €/kg en moyenne annuelle contre 3,29 € en 2013. Le marché de la **vache à viande** est le plus en difficulté et la **charolaise U** affiche 3,58 €/kg de carcasse en fin d'année, valeur inconnue depuis 2011.

### Les abattages

En têtes	Mois		Année	
	Novembre	17/16 %	2017	17/16 %
<b>Bovins</b>	28 668	-4,0 %	282 162	-5,5 %
vaches	12 438	-9,8 %	111 269	-12,2 %
veaux	3 328	-9,5 %	36 800	-6,5 %
<b>Ovins</b>	9 909	+11,2 %	119 953	+9,4 %
Porcins	31 772	+7,2 %	314 397	+6,7 %
<b>Equidés</b>	261	-25,1 %	3 240	-24,0 %

Source : SSP - Enquête auprès des abattoirs d'animaux de boucherie

### Les exportations de broutards

En têtes	Novembre		Cumul Année	
	2017	2017/2016	2017	2017/2016
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	17 101	-11,8 %	189 656	+2,2 %
dont				
<b>Saône-et-Loire</b>	7 151	-14,7 %	87 128	-6,9 %
<b>Nièvre</b>	9 974	-6,7 %	57 594	+2,5 %

Source : BDN

## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté  
Service Régional de l'Information  
Statistique et Économique  
4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex  
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99  
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte

Directeur : Vincent Favrichon  
Directeur de la publication : Florent Viprey  
Rédaction : Hugues Dausse, Jean-Marie Desblaz-Plat, Pierre Froisart, Laurence Malet, Yves Zeller  
Composition, Impression : DRAAF/SRISE  
www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr  
www.agreste.agriculture.gouv.fr

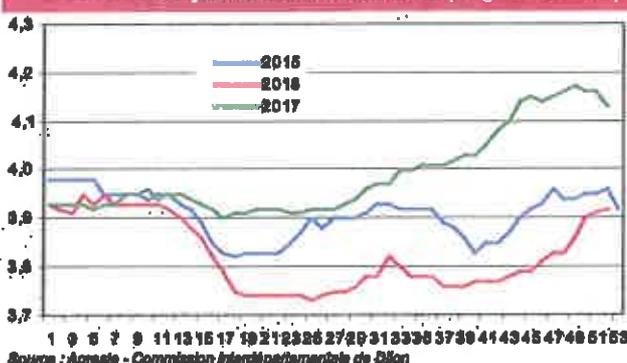
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 2482-0312  
Prix : 2,50 €



### Cotations des bovins maigres U 400 kg (€/kg vif)

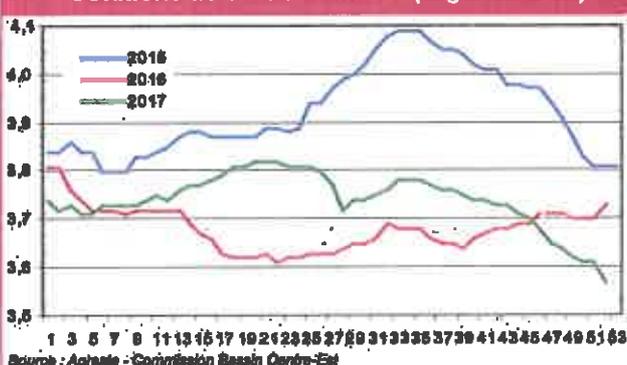


### Cotations de jeune bovin viande U (€/kg de carcasse)



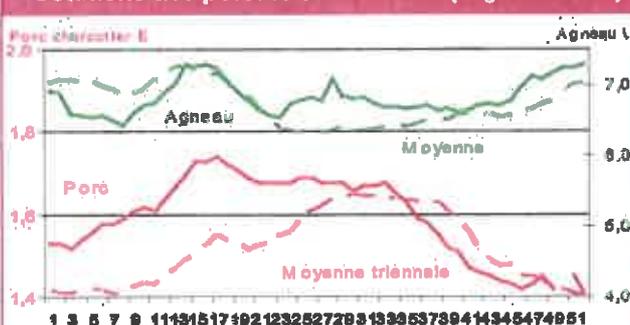
Source : Agreste - Commission Interdépartementale de Dijon

### Cotations de vache viande R (€/kg de carcasse)



Source : Agreste - Commission Bassin Centre-Est

### Cotations des porcins et des ovins (€/kg de carcasse)



Source : FranceAgriMer - Cotation zone Nord (Agneau de boucherie) et Cotation Sud-Est (Porc charcutier)